



Rapport final d'enquête ethnologique

Le pastoralisme dans le canton de Comps s/Artuby

« Les pastres d'amount, bergers du toit du Var »



Enquête 2007

Audrey Pégaz-Fiornet

Ethnologue (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris)

Diplômée de l'Université de Provence (Master en Anthropologie, Master en Sciences et techniques du Patrimoine)

Expert UNESCO pour le projet de classement des Grands Causses et des Cévennes (Languedoc) au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Préambule

Ce rapport est le fruit d'une enquête ethnologique sur le pastoralisme menée auprès des éleveurs et habitants du canton de Comps-sur-Artuby (Var), pendant 10 mois de l'année 2007.

Il constitue une base de données historiques, ethnographiques, iconographiques qui, sans prétendre être exhaustive, résume les traits et la tendance du pastoralisme haut varois, et propose une analyse de sa situation actuelle.

Ces données ont été collectées particulièrement dans le but de nourrir le contenu du projet (en cours) de valorisation de la culture agropastorale locale (projet « *Maison des bergers et de la transhumance* »).

Notre rapport est conçu pour être lu par tous, et pourra servir de source documentaire pour les animations qui seront développées dans les années à venir sur le territoire autour de l'activité pastorale, son histoire, son actualité, ses savoir-faire, etc. Les nombreuses références bibliographiques qu'il condense sont autant de pistes pour cibler et approfondir une thématique particulière.

Un fonds photographique et filmographique y est associé, et sera déposé dans les organismes partenaires du projet de valorisation (Parc Naturel Régional du Verdon, Musée des Arts et Traditions Populaires de Draguignan) afin d'en favoriser sa consultation par un large public.

L'enquête ethnographique de 2007 et ses prolongements au travers de ce rapport n'auraient pu être réalisés sans la bienveillance des éleveurs du canton et de leurs familles, ni le concours des communes et organismes partenaires du projet.

Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés pour leur engagement dans ce processus.

« Vérité millénaire que celle de lier la présence de l'homme à celle des herbivores. Mais vérité récemment démentie. Les moyennes montagnes et les grandes Alpes sont aujourd'hui très peuplées, très fréquentées, et aménagées pour les loisirs des citadins attirés par leur intérêt pour la nature. On peut s'en réjouir. Mais ces activités ne doivent pas rester sans rapport avec les réalités vivantes de l'espace montagnard, et surtout sans influence sur son entretien et sa sauvegarde. Et si le métier de berger n'est pas fondé sur une science, c'est à coup sûr un prodigieux savoir qu'il est le seul à détenir. Et si le savoir se perd ? C'est à la société urbaine de décider. Tant qu'il y aura des bergers... »

Jean Blanc, *L'herbe et le berger*.

SOMMAIRE

	Page
I- L'enquête ethnographique	6
A- Méthodologie	6
B- Deux étapes de l'enquête	7
C- Recueil de données	9
D- Restitution	10
E- Prises de contact	11
II- Cadre géographique de l'étude	12
A- Des Préalpes méditerranéennes	12
1- Oliviers au sud, moutons au nord	12
2- Le canton de Comps, montagnes et plateaux préalpins	13
B- Le canton de Comps : pour une interprétation du paysage	15
1- Tout en haut du Var, au bord du Verdon	15
2- Un climat fortement contrasté	18
C- Végétation, activités et habitats humains : clés pour une lecture de paysage	19
1- Un paysage de pelouses et de forêts	19
2- Une activité agricole et pastorale	20
3- Villages et architectures, pistes d'interprétation	22
4- Lire les bâtiments	24
III- L'élevage en Méditerranée : une grande histoire	28
A- Préhistoire et aube de la domestication	29
1- Le Néolithique	29
2- L'Antiquité et l'industrialisation de l'élevage ovin : l'influence de Rome	33
B- Une moyenne montagne dans l'essor méditerranéen	36

1- <i>Au Moyen Age : plusieurs types d'élevage et de transhumance</i>	36
2- <i>Dans la région de Draguignan et sa montagne</i>	37
3- <i>Cent mille moutons au péage de Castellane</i>	38
4- <i>Organisation de l'entreprise transhumante</i>	39
5- <i>Drailles et droits de passage</i>	41
6- <i>Les troupeaux habillent et nourrissent</i>	42
C- <i>Agriculture et élevage dans le Haut Var : du XVIIe au XXe siècles</i>	43
1- <i>Diversité et complémentarité des ressources</i>	43
2- <i>Des activités communautaires réglementées</i>	45
3- <i>Une économie locale fragilisée</i>	46
4- <i>Du mouton à l'agneau</i>	47
5- <i>Vente, transport et productivité</i>	48
6- <i>Les moutons « africains »</i>	49
D- <i>Histoire contemporaine : déstructuration et mutation du Var rural</i>	50
1- <i>Le Var : un territoire entre tourisme de masse et ruralité malmenée</i>	50
2- <i>Le désert haut varois et la raison d'Etat</i>	51
3- <i>La création du polygone de tir de Canjuers</i>	52
4- <i>Inventaire du patrimoine transféré</i>	54
5- <i>« On est parti d'ici... »</i>	56
E- <i>La moyenne montagne varoise : troupeaux sédentaires et transhumants</i>	57
1- <i>Plusieurs territoires d'appartenance</i>	57
2- <i>Pâturages, limites et troupeaux sédentaires</i>	58
3- <i>La transhumance des troupeaux locaux, une pratique récente</i>	60
4- <i>Drailles et carraires, routes de transhumance et chemins de mémoire</i>	63
5- <i>Sédentarité et gestion des pâturages</i>	65
6- <i>Les foires : réseaux d'échanges et organes de solidarité</i>	66
IV- <i>Le pastoralisme dans le canton de Comps en 2007</i>	69
A- <i>Le système pastoral renouvelé de « Canjuers »</i>	70
1- <i>Un terrain militaire aux utilisations diverses</i>	70
2- <i>Les pâtures de Canjuers : un enjeu important</i>	71
3- <i>Un réseau d'entraide recomposé, des territoires complémentaires</i>	72

4- <i>La tradition, une logique d'innovation</i>	72
5- <i>Futurs enjeux de « Canjuers »</i>	74
B- <i>Une culture pastorale</i>	75
1- <i>L'homme, l'animal, le territoire</i>	75
2- <i>Une civilisation du comportement</i>	78
V- <i>Comment peut-on être berger, aujourd'hui ?</i>	80
A- <i>Le berger, un homme des frontières</i>	80
1- <i>Une figure de l'inconscient collectif</i>	80
2- <i>« Etre berger, c'est résister »</i>	81
B- <i>Ethnographie du pastoralisme du canton : cycle annuel et savoir-faire</i>	82
1- <i>Bergeries</i>	82
2- <i>Faire agneler</i>	84
3- <i>Tondre</i>	89
4- <i>Marquer</i>	91
5- <i>Baigner, vacciner, « droguer »</i>	93
6- <i>Ensonnailler</i>	94
7- <i>Transhumer</i>	96
8- <i>Faire les foins</i>	99
9- <i>Pâturages et façons de garder</i>	100
10- <i>Races de brebis : témoins d'un long processus domesticatoire</i>	106
11- <i>Vendre sa production</i>	110
C- <i>Le pastoralisme, un patrimoine vivant</i>	112
1- <i>L'avenir de l'élevage dans le canton</i>	113
Conclusion	115
Bibliographie	116
Annexe 1 : Petit inventaire des termes pastoraux recensés	123
Annexe 2 : « Un paysage de l'agropastoralisme méditerranéen	127
Annexe 3 : Recommandations de l'expertise UNESCO	130
Remerciements	134

I- L'enquête ethnographique.

Méthodologie, recueil de données et prises de contacts.

En relation constante avec la tutelle scientifique du Musée des Arts et Traditions Populaires de Moyenne Provence de Draguignan (Communauté d'Agglomération Dracénoise), l'enquête ethnographique a débuté au mois de janvier, et s'est terminée officiellement à la fin du mois d'octobre 2007.

A- Méthodologie

L'enquête ethnographique utilise la technique de l'observation participante : l'ethnologue accompagne les actions du quotidien, assiste et participe aux différents temps du cycle pastoral.

Au fil de sa présence dans le canton de Comps s/Artuby, l'ethnologue a recueilli l'histoire et la tendance du territoire et du groupe telle qu'elle sont perçues par celui-ci, les expériences et les problèmes professionnels de chacun, l'organisation des travaux quotidiens, les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre (dans des chaînes opératoires), les déplacements sur le territoire, les événements qui s'y déroulent, les réseaux de solidarité, et le contexte général dans lequel le métier évolue.

Un recueil des données sur le vif, permettant une mise à distance nécessaire, est réalisé dans le même temps par la prise de notes, la photographie, l'enregistrement d'entretiens plus ou moins directs.

J'ai ainsi observé et pris part à :

- l'agnelage de printemps et d'automne,
- les soins vétérinaires obligatoires (vaccination, prise de sang, castration des jeunes mâles, bain...) et les soins vétérinaires choisis par l'éleveur (vermifuge, pommades, pansements, empellissage, tétée...),
- le marquage du troupeau : boucles obligatoires (tip-tag), escoussures, marques de propriété à la peinture,
- la mise des béliers sur le troupeau (lutte de printemps),
- la tonte des brebis (avril-mai),

- les temps de garde en colline et dans les zones militaires du Camp de Canjuers,
- les réunions entre éleveurs (pour des projets internes au Canton, pour le syndicat ovin, pour le Groupement de Défense Sanitaire),
- les foires agricoles (foire de la St Valentin à St Martin de Crau, foire d'avril à Brignoles),
- les fêtes de la transhumance locales au mois de juin (Bargème-la Bastide, Castellane, Guillaumes),
- la transhumance et ses préparatifs (ensonnaillage, intendance, comptage, tri et regroupement des troupeaux, trajets à pieds ou en camion),
- la période des foins (été).

B- Deux étapes de l'enquête

- **de janvier à mi-février**, recueil de données historiques (archives départementales et communales, fonds muséaux, fonds privés) et recherche de pistes bibliographiques (ouvrages universitaires, catalogues d'exposition, journaux, littérature régionale et/ou romanesque).

- **De mi-février à fin octobre**, l'enquête s'est établie sur le « terrain » du canton de Comps s/Artuby, dans l'espace de la transhumance et en montagne (estives).

Les premiers mois ont été, par force, consacrés à déconstruire les a priori et les idées préconçues des acteurs concernant le projet dénommé « Maison des bergers et de la transhumance ». L'enquête a réellement pu commencer lorsque les informateurs ont pris conscience qu'ils étaient associés à la définition et à l'élaboration du projet « Maison des bergers », et que l'ethnologue ne représentait pas une source de sanctions nouvelles ou de surveillance administrative, ni orientée vers la mise en folklore du métier d'éleveur.

1- L'enquête ethnologique et les débats sur la « Maison des bergers »

Parallèlement, la présence de l'ethnologue aux côtés des éleveurs a été directement associée aux réunions organisées pour le comité de pilotage qui définirait les orientations de la « Maison des bergers », donnant une nouvelle fois un biais à l'enquête, puisqu'il fallait non seulement recueillir un corpus de données ethnographiques sur le terrain en vue de les analyser, mais aussi s'engager en tant que « spécialiste » dans un processus de valorisation.

Les discussions tenues lors des réunions du comité de pilotage ont par conséquent aussi été incluses dans l'enquête, et l'engagement de l'ethnologue au sein de ces interactions a été l'objet d'une remise en question constante.

Bien que difficile à mener de front, ces deux aspects de l'enquête l'ont ouverte à une problématique plus large, qui part du simple impact d'un ethnologue sur le terrain, jusqu'à l'implication volontaire des acteurs dans les définitions du projet de valorisation dont cet ethnologue est le témoin.

Ainsi, l'on assiste aujourd'hui, comme les pages qui suivent en feront état, à une grande innovation socio-professionnelle désirée par les acteurs qui, non seulement prennent conscience de la valeur de leur culture et de ses prolongements possibles sur ce territoire, mais acceptent de se projeter dans un miroir créé à leur mesure, qu'ils pourront tendre vers une population qui ne les connaît pas encore.

Les premiers pas sur le terrain ont donc engendré de nombreuses remises en question des façons de pratiquer l'ethnologie. Il a fallu se détacher de certaines techniques inapplicables sur ce terrain (entretiens enregistrés répétitifs sur rendez-vous) car trop frontales, et choisir, à chaque nouvelle rencontre, de s'adapter à la façon de faire et de dire de tel ou tel acteur. Le corpus de données issu des ajustements permanents que l'ethnologue a tentés, afin de laisser le discours ouvert, de comprendre les non-dits, et de participer à la vie du terrain, reste cependant homogène, dense, et peut être exploité sans que les personnes rencontrées ne se sentent victimes d'une présence extérieure.

Mais au-delà de réticences bien légitimes des acteurs dans le contexte de l'histoire récente de ce territoire, au-delà de cet « étranger professionnel » qu'est l'ethnologue, c'est la grande richesse de la culture de ce canton, la force de ses liens de solidarité, et sa dynamique complexe et mouvante d'adaptation aux aléas, qui sont à retenir et à entreprendre.

Si ces dix mois d'enquête peuvent paraître longs à une personne extérieure, pour un ethnologue averti, ils ne sont que le début d'une longue réflexion, qui annonce de nombreux retours sur le terrain.

C- Recueil de données

La majorité des matériaux de l'enquête ont donc été recueillis sur le vif :

- De nombreuses photographies et petits films (à relier ensemble) ont été réalisés pendant le travail en bergerie, dans les pâturages ou en transhumance. Suivi en images au fil des jours

d'un métier et de son contexte, ils servent de journal de bord, d'outil ethnographique et de corpus documentaire pouvant faire l'objet d'une valorisation (par exemple, par le biais d'un CD-Rom).

Ils peuvent servir de références pour un photographe missionné dans le canton, dans le but d'obtenir de « belles » illustrations du pastoralisme.

- La prise de note a souvent remplacé l'enregistrement des discours. Effectuée dans toutes les situations d'interaction (en bergerie pour l'agnelage, en gardant en colline, dans les 4x4, lors des fêtes, pour les réunions, en transhumance, en installant des filets, en triant, tondant, marquant, vaccinant les brebis, etc.) elle constitue un matériau brut dont le rapport final et l'exposition de 2008¹ pourront tirer parti.

- Des enregistrements des entretiens ont été réalisés avec les personnes –souvent les plus âgées- souhaitant laisser une trace mémorielle de leurs expériences.

Quelque soit la nature des données recueillies (coupure de journal, carte postale, photographie –scannées puis rendues à leur propriétaire- mais aussi enregistrement lors d'un entretien), un contrat est passé entre l'informateur et l'enquêteur, où le premier peut décider du statut des documents qu'il a choisi de livrer (anonymat –ou non- des entretiens, divers types de valorisation –ou non- des informations). Ce contrat officialise ainsi la relation établie entre les interlocuteurs, et implique une notion de confiance que l'enquêteur devra respecter et faire respecter. Ces différentes techniques de recueil de données permettent de travailler sur l'histoire récente, vécue par les acteurs, tout comme sur l'actualité de la profession, de ses réseaux, de son territoire, et leurs enjeux respectifs.

D- Restitution

La restitution des recherches et l'analyse des données de terrain est faite en début d'année 2008, sous forme d'un rapport ethnographique et analytique associé au corpus photographique et filmographique. Il est précédé par un rapport intermédiaire conçu par « fiches thématiques » qui se veulent être un outil de réflexion pour la poursuite du projet « Maison des bergers ». Ces fiches thématiques seront reprises pour la réalisation d'une exposition, sous la tutelle du Musée des ATP de Draguignan, et dont la vocation sera de circuler sur le canton

¹ L'exposition « *Les Pastres d'Amount. Bergers du Toit du Var* » sera créée à partir du rapport final de cette enquête, sous la tutelle et avec le concours de l'équipe du Musée des ATP de Draguignan.

et entre les différents organismes porteurs du projet. L'ensemble des données recueillies (photos, sons, dons éventuels) fera l'objet d'une convention entre les organismes. Par ailleurs, une restitution orale officielle a eu lieu le 31 janvier à Bargème, en présence des éleveurs, des élus du canton, de techniciens du Parc Naturel Régional du Verdon, de Mme Elisabeth Hauwy, un des membres du cabinet d'étude chargé des études d'opportunité et de faisabilité du projet « Maison des bergers ».

E- Prises de contacts

- Mr Pascal Thavaud, CERPAM 83, Draguignan ;
- Mr Frank Tillota, Chambre d'Agriculture, Draguignan ;
- Mme Anne-Marie Brisebarre, ethnologue, directrice de recherches Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris ;
- Mme Anne Moneyron, consultante en ingénierie de formation, auteur de « *Transhumance et éco-savoir* », 2003 ;
- Mr Thomas K. Schippers, anthropologue, Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, Université de Provence.
- Mr Marc Mallen, ethno-pastoraliste et coordinateur de la Maison de l'Oralité Alpine, Gap ;
- Mr Wallace, vétérinaire, Gonfaron ; Mr Bertrand Lepoint, vétérinaire, Draguignan.
- Mr Thierry Faure, ONF Canjuers ;
- Mr Philippe Orsini, Directeur du Muséum Départemental d'Histoire Naturelle de Toulon et du Var ;
- Mme Alexandra Allione, ethnologue / attachée de conservation - musée des ATP ;
- Mr Guillaume Lebaudy, ethnologue / responsable du musée des ATP / Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative, Université de Provence ;
- Mr Jean-Luc Domenge, enseignant, créateur du musée du moyen Verdon (Castellane)
Mlle. A. Delarbre, ethnologue / Association Musée du Moyen Verdon, Castellane ;
- Mr Jérôme Domenge et Mme Gwénaél Baretteau, service agriculture du PNR Verdon ;
- Mr Francis Martel, Association Pays et Gens de Verdon, revue *Verdons* ;
- Mme Andréa Marin, animatrice du Musée des Savoir-Faire, Trigance.
- Les professions et activités liées au cycle pastoral (les maquignons et les bouchers, les

équipes de tondeurs, les bergers salariés, les fabricants et les fournisseurs de matériel, les gardes champêtres, les propriétaires de terrains privés, les chasseurs, les gardes ONF).

- Les élus, anciens élus et notables locaux (Mr Pierre Jassaud, maire de Bargème, Mr Bernard Clap, maire de Trigance et président du SIVOM Artuby/Verdon ; Mr Félix Lambert, ancien maire de Brovès, Mr Yves Fattori, président de l'association pour la sauvegarde des ATP à Draguignan.

- Les anciens habitants de l'actuel Camp militaire de Canjuers –dont certains désirent rester anonymes (Mr Max Pélissier, Comps ; Mr Fernand Cauvin, éleveur à St Martin de Crau ; Mr André Pourret, ancien éleveur, Régusse ; Mme Manassero à Entressen ; Mr Pierrot Flavitas, éleveur à Hyères ; Mr Gilbert Fabre, éleveur basé à la Roque-Esclapon ; Mr Troin de Châteaudouble ; Mr Reboul, éleveur de Fayence).

- Les éleveurs actuels et leurs familles dans le canton (Mr Bernard Bellini et Mme Martine Baron, éleveurs à Châteaueux ; famille Baïli Boubaker, éleveurs à Trigance ; famille Bélisaire, éleveurs à la Roque-Esclapon ; Mr Julien Bétrancourt et Andréa Marin, éleveurs futurs, la Bastide ; famille Gilles Blanc, éleveurs à Bargème ; famille Gilles Brémond, éleveurs à Bargème ; famille Patrick Carlavan, éleveurs à Trigance ; famille Philippe Fabre, éleveurs à la Roque-Esclapon ; famille Lucette Fabre-Laugier, éleveurs à Comps ; famille Jeanine Autran-Gilardi, éleveurs à Bargème ; famille Rebuffel, éleveurs à la Roque-Esclapon ; Mr Gaston Rouvier, éleveur à Comps ; famille Michel Rouvier, éleveurs à Comps ; famille Rouvier, GAEC Rouvier de Brenon) ;

- Des éleveurs basés en périphérie du canton (Mr Edouard Ribuo, éleveur à Chasteuil ; famille Masolini, éleveurs à Tourtour ; famille Martin, éleveurs à Robion ; famille Pons, éleveurs à Robion ; famille Gallian, éleveurs à Rougon ; Mr Georges Rouvier et Mr Claude Parca, éleveurs à Châteaudouble ; famille Menut, éleveurs à Ginasservis). A la fin de l'enquête, **plus d'une quarantaine d'informateurs** directement liés au métier d'éleveur dans le Canton de Comps ont été identifiés.

II- Cadre géographique de l'étude

A- Des Préalpes méditerranéennes

Le département du Var, aux confins préalpins duquel se situe le canton de Comps sur Artuby qui fait l'objet de cette étude, se trouve dans le sud-est de la France, vers 43,3° Nord et 6,3° Est. « Il fait partie de l'ancien pays de Provence (devenu aujourd'hui la région Provence-Alpes-Côte d'Azur) et a été créé en 1790 à partir des Vigueries de Saint-Paul, Grasse, Draguignan, Aups, Lorgues, Hyères, Toulon, Brignoles, Saint-Maximin et une partie des vigueries de Barjols, Castellane et Moustiers. Il est resté frontalier jusqu'en 1860, lorsque le fleuve Var a cessé de former la limite avec le comté de Nice. A partir de cette année-là, l'arrondissement de Grasse devient, avec l'ancien comté de Nice, le département des Alpes-Maritimes. Le département du Var a alors pris sa forme actuelle, privé du fleuve qui lui donna son nom. Ce département est entouré par les Bouches-du-Rhône à l'ouest, les Basses-Alpes – appelées aujourd'hui Alpes-de-Haute-Provence au nord, les Alpes-Maritimes à l'est et la Mer Méditerranée au sud ; à vol d'oiseau, environ 100 km dans le sens ouest-est et environ 85 km dans le sens nord-sud (superficie de 599 341 ha).² »

1- Oliviers et vignes au sud, moutons au nord

Si les limites administratives nouvelles ne se superposent plus directement aux frontières naturelles, on peut toutefois distinguer un ensemble de reliefs montagneux qui ceignent le périmètre varois, et lui donnent un caractère à la fois préalpin et méditerranéen :

- visibles depuis Toulon et Fréjus, ces reliefs marquent la limite entre la Haute et la Basse Provence (haut et bas Var) et traversent le département d'Est en Ouest selon une ligne qui passe en bordure de Fayence, Bargemon, Aups, Draguignan avec, au nord, les premiers contreforts des Alpes : le Grand Plan de Canjuers, le Grand Margès (1572 m. d'altitude), la montagne de Brouis (1597 m.) au nord de Bargème, la montagne de Lachens (1712 m.) sur les flancs de laquelle se sont installés les villages de la Roque-Esclapon et la Bastide.

² Extrait et clin d'œil à l'ouvrage de l'anthropologue T.K. Schippers. 1986. *Temps Vécus, Temps Perçus. Au fil des saisons en Provence intérieure*. Editions du CNRS. Paris. p.18, 19. Une analyse ethnologique qui précède de vingt ans la présente étude, qui fonde ses bases ethnographiques et lui ouvre un champ comparatif sur l'histoire contemporaine des populations du Var et du canton de Comps. Ce travail de référence sur la saisonnalité en Provence est à consulter en complément et en éclairage de cette étude.

Cette frontière tant morphologique que climatique se traduit par un changement radical du paysage : en quelques centaines de mètres d'altitude, vignes et oliviers disparaissent au profit de prés naturels et de champs, poursuivis par de vastes étendues rocailleuses dites « landes à moutons ».

- leur faisant écho au sud-ouest, le massif de la Sainte Baume (1100 m.) est couvert d'une forêt de chênes « reliques » et de garrigues. Ses versants sud, qui sont encore marqués par une notable activité pastorale³, se prolongent vers les montagnes qui dominent Toulon (Mont Faron, Coudon) et vers les plateaux qui bordent la vallée du Gapeau.

- Au sud et au sud-est, face aux contreforts alpins et séparés d'eux par une vaste dépression permienne se dressent les massifs des Maures et de l'Estérel, qui plongent dans la Mer Méditerranée. Ces montagnes s'opposent au reste de la Provence calcaire, étant faites de granit, schiste et gneiss, et sont couvertes d'une végétation typique (chênes-liège et châtaigniers).

2- Le canton de Comps, montagnes et plateaux calcaires préalpins

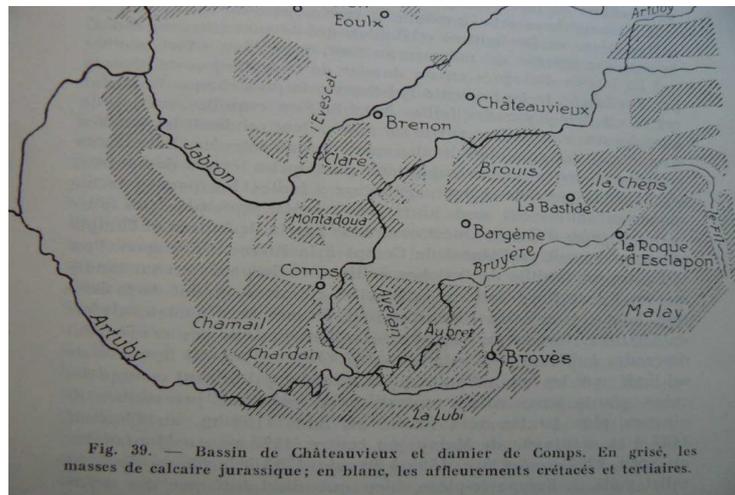
Le premier groupe de ces massifs montagneux, qui concerne le canton de Comps s/ Artuby et marque la fin des Préalpes du Sud, est remis dans la perspective dynamique de la grande chaîne alpine par le géographe grenoblois Raoul Blanchard⁴ : « Au Sud du Vercors, du Trièves, du Pelvoux, de la Maurienne, de grandes bandes longitudinales prolongent en direction du Sud-Est celles distinguées dans les Alpes du Nord. Nous y retrouvons une zone intra-alpine qui va s'effilant du Briançonnais vers le Sud, des massifs centraux d'allure un peu bâtarde mais qui ressuscitent dans les Alpes Maritimes, la vaste dépression de la Durance qui prolonge le sillon alpin, des Préalpes en continuation directe de celles du Nord. Sans doute un contraste éclatant de climat, de végétation, des nuances très sensibles de structure et de relief, valent aux Alpes du Sud une puissante originalité géographique. (...) Le terme de Préalpes

³ Concernant le pastoralisme dans les forêts du Centre Var, voir les travaux suivants :

- Philippe Robin. Juin 2005. *Espaces et temps de la transhumance : la singularité herbassière*. Mémoire de Master I d'ethnologie. IDEMEC. MMSH. Université de Provence.
- Ada Acovitsioti-Hameau. 2005. *Côté colline : pratiques et constructions de l'espace sylvopastoral en Centre Var*. Publication de l'Université de Provence. Département d'Anthropologie.

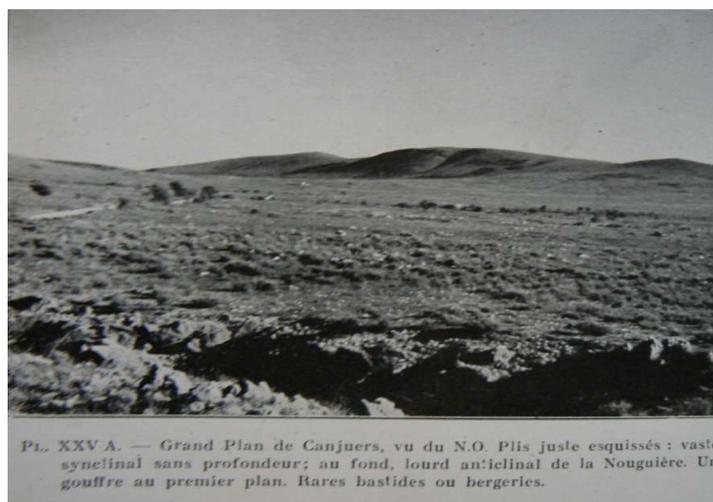
⁴ Dans la lignée du géographe Vidal de la Blache dont le « Tableau de la Géographie de la France » (1903) marqua une date dans l'histoire de la discipline en France, le géographe Raoul Blanchard publia, en 1945, les 7 tomes de son ouvrage « Les Alpes occidentales ». 2662 pages accompagnées de cartes et de photographies, où la description géographique repose sur une forte connaissance de la géologie, de la morphologie, de la climatologie et de la géobotanique, tout en mettant à la première place le tableau des activités humaines. Une référence fondamentale pour qui veut lire et goûter les Alpes, et, nous concernant, broser un premier tableau des hautes terres qui surplombent le littoral méditerranéen, nommées « Préalpes du Sud », Préalpes de Grasse et de Nice.

s'applique à des montagnes extérieures, correspondant aux plis les plus externes de l'arc alpin : à des montagnes de moyenne altitude, puisqu'elles doivent leur existence à une poussée tectonique déjà amortie (...) ».



Premiers contreforts des Alpes dans le Var : les massifs du canton de Comps et de Canjuers.
 @ R. Blanchard. 1945.

Ainsi : « Entre le bas pays de Fayence et Draguignan au Sud, et les secs plateaux calcaires qui montent au Nord, par des degrés que l'érosion a rompus, de 500 jusqu'au-dessus de 1000 mètres, la limite du massif préalpin, bien que dentelée, est nette. Plus loin enfin, jusqu'au Verdon (Bauduen), la frontière accompagne la retombée méridionale de l'épaisse masse du Plan de Canjuers, qui oppose la houle régulière de ses lourdes ondulations arides et nues, moutonnant au-dessus de 1000 mètres, au relief coupé, gravé en creux, ruisselant d'eaux vives, des coteaux de Basse Provence⁵. »



Grand Plan de Canjuers. @ R. Blanchard. 1945.

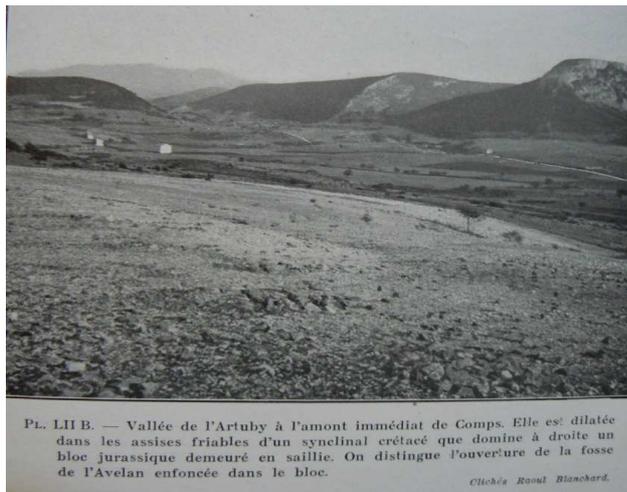
⁵ Raoul Blanchard. 1945. Les Alpes Occidentales. Tome IV. Les Préalpes françaises du Sud. Arthaud. Paris-Grenoble. p. 14-17.

Ce sont donc les premiers reliefs préalpins qui retiendront notre attention dans la présente étude. Un territoire élevé en un relief de « banquises » juxtaposées, dominant la mer méditerranéenne au Sud, et contrefort des Grandes Alpes. Terre de circulation, terre de migrations d'hommes et d'animaux, il s'inscrit dans la dynamique des échanges complémentaires entre haut pays montagnard à caractère alpin et bas pays des plaines littorales bordant la mer Méditerranéenne.

B- *Le canton de Comps : pour une interprétation du paysage*

1- *Tout en haut du Var, au bord du Verdon*

Pour affiner notre découverte du pays, mettons encore nos pas dans ceux du géographe isérois Raoul Blanchard, dont les écrits témoignent qu'il fut un bon marcheur : « Le relief s'apaise dans la concavité d'un croissant de hautes terres, qui s'épanouit entre Moustiers-Sainte-Marie et Grasse, et dont la largeur au droit de Draguignan ne représente pas moins de 30 kilomètres. C'est donc toute une province de formes plus calmes, qui reste alpestre par la forte altitude d'ensemble, et par le contraste avec le bas pays étendu à ses pieds. Pourtant l'écho des mouvements brutaux de la région de Castellane s'est répercuté dans la partie centrale de la concavité, dressant et abaissant les blocs du pays de Comps, tandis que tout le secteur extérieur de l'arc est occupé par des plateaux » (R. Blanchard. *ibid.* p. 286).



Pl. LII B. — Vallée de l'Artuby à l'amont immédiat de Comps. Elle est dilatée dans les assises friables d'un synclinal crétacé que domine à droite un bloc jurassique demeuré en saillie. On distingue l'ouverture de la fosse de l'Avelan enfoncée dans le bloc.

Clichés Raoul Blanchard.

Vallée de l'Artuby en amont de Comps. @R. Blanchard. 1945.

Le canton de Comps prend place au centre de ce croissant d'altitudes, à l'extrême nord-est du département du Var. Il est entouré au sud et à l'ouest par les cantons de Fayence, de Callas et d'Aups, au nord par le canton de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) et à l'est par le canton de Saint-Auban (Alpes-Maritimes). Seule la limite avec le canton de Castellane pourrait être considérée comme « naturelle » puisqu'elle se superpose à la vallée du Verdon.

Jusqu'à la création du Camp militaire de Canjuers (1968-1973) le canton regroupait dix villages et s'étendait sur près de 30 000 hectares (un territoire à cheval sur la partie orientale du Plan de Canjuers, et les premiers contreforts des Alpes de Castellane)⁶. Le Camp militaire a amputé le canton de ses parties méridionales, entraînant la disparition de villages entiers (Brovès : en ruine ; Saint-Bayon : rasé) et l'expropriation d'une partie majeure des terres agricoles des communes de Trigance, de Comps, de la Roque-Esclapon, et de la Bastide.

La portion restante dessine aujourd'hui le périmètre cantonal et se constitue de trois ensembles :

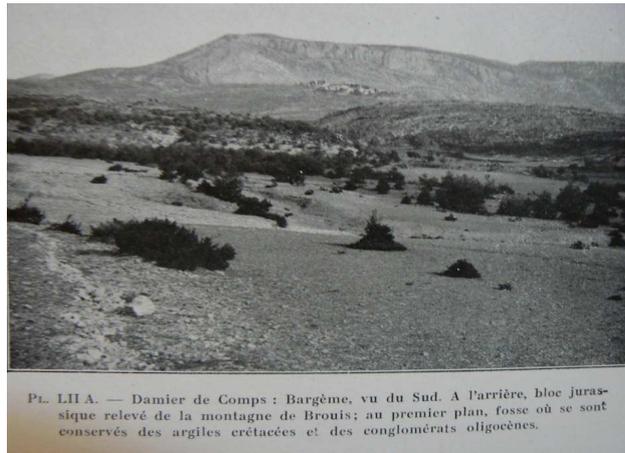
- les **vallons au nord de la montagne de Brouïs** (villages de la Martre, Chateaufieux, Brenon, le Bourguet) marquent « une dépression se présentant comme une troupe un peu confuse de collines jouant à cache-cache avec de petits bassins. L'imperméabilité de ses sols en fait la partie la plus fraîche des Préalpes de Grasse, la mieux vêtue de végétation, toute couverte d'une véritable chape de forêt de pins » (R. Blanchard. Ibid. p. 288).

- la **plaine du Jabron** à l'ouest du canton (hameau de Jabron, village de Trigance),
- la **vallée de la Bruyère et de l'Artuby** qui s'étend au sud de la montagne du Brouïs (villages de Comps, Bargème, la Roque-Esclapon, la Bastide).

Ces deux derniers ensembles sont formés d'« une carcasse calcaire se redressant au Sud, mais d'un effort pénible qui l'a laissée disloquée en un damier de trois fragments séparés par des fossés, le tout orienté est-ouest. De plus chaque fragment relevé est débité en esquilles par des failles Nord-Sud, un jeu de blocs les uns en l'air, les autres en creux, dont on dirait les touches d'un piano tantôt abaissées, tantôt relevées. Ainsi sont les plus vastes affaissements alignés d'Est en Ouest comme le bassin de Jabron, et l'ample sillon que l'on suit de l'Ouest de Comps à la Roque d'Esclapon, tandis que les fosses Nord-Sud sont d'étroites rainures,

⁶ Cf. les travaux de l'anthropologue T.K. Schippers sur le canton de Comps.

goulot de la Bastide, sillons de Brovès et de l'Avelan, alvéole de Chardan, trouée de l'Evescat » (R. Blanchard, *ibid.*).



Montagne du Brouis, une des « touches du piano ». @ R. Blanchard. 1945.

L'altitude de ces ensembles peut subir de grandes variations, descendant à 771 m. (Chardan) ou 757 m. (Jabron), ou s'élevant en réel contraste par des blocs de calcaire jurassique comme la montagne de Malay (1427 m.) au Sud, au centre le Montadoua (ou Montados, 1173 m.), et encore au Nord par les montagnes de Brouis (1595 m.) et de la Chens (ou Lachens, 1713 m.). Voici donc un relief rude et orienté de façon constante, qui trouve son contraire et complément en se prolongeant vers l'extérieur du croissant : dans les grands plans du Sud, où des plis d'ampleur plus modeste mais réguliers se traduisent par les ondulations des Grands et Petits Plans de Canjuers.



Grand Plan, depuis le rebord occidental du plateau. @AP. 2007.

2- Un climat fortement contrasté

Le climat du canton résulte de deux types d'influences :

- méditerranéenne (vers Brovès, au sud du plateau) avec des sécheresses estivales, des précipitations d'automne et de printemps abondantes : *« quand on vient de la Bastide et qu'on arrive à Brovès, tout de suite on sent l'air de la mer qui remonte, il fait plus doux. En hiver, quand il a plu, le brouillard fait des murs au-dessus de Bargemon, au Col du Bel Homme »* (D.).

- montagnarde (plus au nord, et près du Verdon) avec une grande variation de températures et d'hygrométrie selon l'altitude et l'exposition des reliefs : *« C'est Lachens qui bloque les nuages. Ou alors, ça reste sur Brouis. Alors à La Roque ils ont de l'eau, et ici dans mon trou on se gèle mais on n'a pas de pluie. Pardi, les montagnes elles prennent la pluie »* (G.).

Le climat local est ainsi marqué par une période de forte sécheresse estivale et par une saison hivernale longue (de mi-octobre à mi-avril). Outre les différences climatiques entre le haut pays (canton de Comps) et le bas pays (Bargemon-Druguignan), outre certains critères écologiques et géographiques (tels que les limites du chêne vert et de l'olivier ou une altitude supérieure à la limite de 800 mètres), ce qui différencie les deux pays tient à la façon dont ses habitants ont de se distinguer eux-mêmes. Le canton de Comps est ainsi décrit comme une zone de transition et un point central reliant la Basse Provence avec le début des Alpes :

« Pour Druguignan, on est comme des montagnards, et pour Saint-André, on est presque à la mer ! Mais pour être vraiment dans la Provence, il faut des vignes et des oliviers, et ils s'arrêtent au-dessous, à Bargemon, à Callas (...). Surtout qu'il a toujours neigé -jusqu'en 1986- ici, alors qu'en bas il ne neige pas. Alors, on est entre les deux. D'ailleurs on voit les deux : on peut voir la mer, Fréjus, et on peut voir les montagnes, le Teillon, Moure de Chanier, le Verdon... Si vous allez dans le Grand Plan, vous voyez le creux de la Durance et les Alpes au fond, et si vous allez sur le Lachens, vous voyez d'autres Alpes (...) On est le dessus de la Provence. » (Comps s/ Artuby, Février 2007)

De culture montagnarde, ce pays de « *Gavois*⁷ » (ou gavots) qui court entre Mons, Bargème, Comps et Trigance, affine les habitants du canton au territoire et à la mémoire de « Canjuers » (qui représentait « la montagne » de Toulon, Fréjus et Druguignan⁸) et aux

⁷ T.K. Schippers. Ibid. p. 51.

⁸ Voir Gaston Cauvin. 1945. *L'Homme clair*. Edouard Aubanel Editeur.

territoires plus au Nord du canton : Castellane, Roubion, Rougon, Chasteuil, Saint-Auban, Saint-André des Alpes.

C- Végétation, activités et habitats humains :

clés pour une lecture du paysage

1- Un paysage de pelouses et de forêts

Dans cette zone de moyenne montagne, les forêts de chênes verts (*Quercus ilex*) ou yeuses ont tendance à disparaître dès l'arrivée par le Col du Bel Homme (au nord de Bargemon), et dès le passage aux abords de Montferrat ou de Vérignon, plus à l'ouest. Cette forêt, en se dégradant, devient une garrigue à romarin (*Rosmarinus officinalis*) élevée de pins d'Alep.

Plus la dégradation est forte, plus l'on se retrouve face à une pelouse à grand brachypode, une herbe qui se dessèche entièrement pendant l'été. En cas de forte érosion, la forêt de chênes verts cède la place au chêne kermès (*Quercus officina*) qui sera supplantée par une pelouse à brachypode rameux⁹ composée d'herbes très appréciées des troupeaux ovins locaux.

La forêt la plus présente sur le canton est celle du chêne blanc des montagnes (*Quercus pubescens*) que l'on retrouve également à l'ubac du massif de la Sainte Baume. Elle est généralement jumelée à une hêtraie, et se présente sous la forme d'une futaie associée à des pins sylvestres.

Comme sur certains grands causses du sud-ouest, ces derniers donnent l'impression aux habitants d'une armée sylvestre à l'avancée rapide, qui va modifier la nature des sols. Le premier stade de dégradation de ce milieu produit une lavandaie à lavande vraie, des genêts cendrés et des buis. Un second stade est formé par des pelouses à brome érigé, où cette graminée recouvre un fin tapis herbacé riche en légumineuses ; surtout dans le Grand Plan de

Dans son roman, l'écrivain dracénois, instituteur à Brovès, emploie le champ lexical des « montagnes » pour désigner ces espaces. Voir aussi, en écho aux montagnes et à leur annexion pressentie, du même auteur, même éditeur, 1963. *La montagne aux chimères*.

⁹ On trouve aussi cette herbe dans la plaine pastorale de la Crau (Arles) où les bergers la nomment « *le grossier* ». Souffrant moins de la sécheresse que l'herbe fine (le « *fin* » des bergers), elle constitue des réserves fourragères sur pied que les bergers réservent pour « *faire la soudure* », faire durer le troupeau en plaine, jusqu'au départ en transhumance.

Canjuers. Ces deux stades de dégradation permettent d'alimenter un troupeau d'ovins quasiment toute l'année. Une fois défriché, ce milieu convient à la culture des céréales, des amandiers et des lavandes. Enfin, divers types de résineux sont plantés (pour essai d'exploitation) par des exploitations forestières.

2- Une activité agricole et pastorale

Au milieu du XXe siècle, au sud du canton, les communes exploitent l'olivier, la lavande, la vigne (Montferrat, Ampus) ; tandis qu'au nord (Saint-Auban, Coursegoule) on élève des vaches laitières, on produit des pommes de terre et des fleurs de lavande.

De leur côté, Brovès et Comps joignent au bénéfice des brebis ceux qui sont réalisés par l'élevage des chevaux, la pomme de terre, la vente de foin. Vers l'Ouest, à Vérignon, Trigance, Robion, Aiguines ou Bauduen, la lavande relaie l'élevage ovin. Bargème produit quant à elle du blé et des pommes de terres, et le canton élève aussi des vaches laitières.

Dans les Plans de Canjuers, « les céréales ne tiennent plus le rôle éminent de jadis et les champs de terre rouge se font rares dans ce berceau sans arbres ; c'est le mouton qui est roi dans les fonds comme sur les longues pentes, où les brebis broutent une herbe qui leur "fait du sang" ; on en retrouve, sur la commune d'Aiguines, plus de 500 par ferme.¹⁰ »

Aujourd'hui, le paysage agricole reste marqué par l'implantation des cultures du siècle précédent, où les ressources complémentaires à l'élevage ovin étaient diversifiées. L'ancienne distillerie (lavande et autres fleurs) de Comps, qui relayait l'économie locale face aux grands parfumeurs grassois, est toujours debout au bord de l'Artuby, mais inactive. Une partie des terres agricoles est en friche et devient « *sale* », recouverte de taillis de genêts souvent surplombés par les prémices d'une forêt de résineux, tandis que les cultures en « *planches* », en terrasses aux abords des villages ont été abandonnées, ou réinvesties comme pâturage.

Pour autant, de Comps vers la Bastide ou vers Trigance, de la Roque-Esclapon vers Brovès, la partie incurvée et plate du val (où passe la route départementale) est toujours principalement dévolue à l'agriculture. La pomme de terre que l'on y produit a engendré le défrichement d'hectares de forêts (Bargème). Réputée, elle vendue sur place, ou par certains producteurs en supermarchés. D'autres exploitations valorisent divers produits maraîchers (Chateaufieux) et élèvent des vaches, des chèvres et des brebis laitières (Trigance,

¹⁰ R. Blanchard. Ibid. p. 693.

Châteauvieux, la Roque) pour la fabrication de fromages vendus localement et sur les marchés.



Vue des prairies à l'est de Bargème. La limite entre la forêt et les bassins de plaine est bien visible, or ces deux milieux participent à l'activité agropastorale.

Les champs et prairies naturelles ou artificielles qui marquent un sillon vert ou jaune clair dans le paysage, ont cependant une vocation principalement liée à l'élevage ovin. Il serait donc mal venu de voir dans la limite entre la forêt (où commence le Camp militaire pour le Sud du canton) et les champs une frontière d'activités.

Dans les champs et les prairies, on produit divers céréales (blé, orge triticale¹¹) et types de fourrage (sainfoin¹², trèfle, luzerne) destinées à alimenter les troupeaux ovins-caprins pour les périodes de grand froid, de sécheresse et d'agnelage, et à fournir de la paille pour les bergeries.

D'autres prairies sont dites « naturelles » car produites par le passage régulier d'animaux domestiques qui vont fumer et aérer les sols, engendrant variété et richesse herbacée, et favorisant l'implantation d'une faune spécifique.

¹¹ Le triticale est une céréale issue du croisement entre un blé et un seigle, ce qui en fait une plante particulièrement rustique. Il s'adapte plus facilement que le blé aux situations difficiles (altitude, froid) et il est aussi moins sensible aux maladies.

¹² Le sainfoin, qui s'adapte spécialement bien aux sols calcaires, est une plante légumineuse rustique qui peut être pâturée même après de fortes gelées. Dans des régions au climat difficile (et jusqu'à plus de 1000 m.) le sainfoin est donc une sécurité en matière de production fourragère. Appétent et aisément digestible, il ne présente aucun risque de météorisation pour les brebis (contrairement à la luzerne et au trèfle).



Vue du nord du canton (Châteauvieux, La Martre) où la forêt s'étend largement.
A l'arrière plan, la montagne du Teillon et le canton de Saint Auban.

Le versant Nord du canton fait belle place aux forêts de pins, et les principaux champs sont à vocation maraîchère ou servent de prairies naturelles pour les troupeaux. Si l'élevage au sud du canton est en majorité autonome dans sa production fourragère, au nord, il subit la pression forestière.

En amont des prés, dans les pentes des massifs, les forêts ont beaucoup évolué depuis le milieu du XXe siècle. L'importance du pâturage ovin-caprin en sous-bois a chuté à cette période, nombre de parcours sont donc à l'abandon. Aussi, pratiquer le sylvopastoralisme devient aujourd'hui une véritable bataille contre l'embroussaillage, pour laquelle on fait appel à des moyens mécaniques tout autant qu'aux ânes, chèvres, chevaux, vaches. Il s'agit en effet d'une « reconquête des milieux ouverts », donc d'une re-domestication des forêts¹³.

3- Villages et architecture, pistes d'interprétations

Les villages du canton de Comps sont caractérisés par un regroupement d'habitats sur des sites de pente, sur ressauts de terrain dominés par une hauteur. Ainsi, les villages de Bargème, Trigance, Comps, Brenon, Châteauvieux « commandent » l'arrivée par la route en contrebas, et offrent de bonnes vues plongeantes sur le paysage environnant, ce malgré un ensellement d'un côté et une pente brutale de l'autre.

¹³ A propos de l'activité forestière dans le canton, voir le rapport de l'ethnologue Laetitia Nicolas. 2007. *Maison de la forêt. Etude ethnologique. Rapport final*. « La forêt, c'est un grand mot, ça ! ». Commande de la Mairie de la Martre dans l'optique de la création d'une Maison de la forêt sur son territoire.

Tous ces lieux s'avèrent intéressants pour y implanter des sites d'interprétation dans le cadre du projet « Maison des bergers et de la transhumance ». Ils offrent en effet de bonnes possibilités en matière de lecture de paysage naturel et humain, lecture axée sur l'activité pastorale.

Comme les villages de pied de pente, ils bénéficient généralement de ressources en eau provenant de couches aquifères peu profondes. Ce type d'établissement se retrouve partout en Provence, du Vaucluse à l'Est du Var. Ils sont particulièrement nombreux tout au long de l'escarpement qui monte du sud vers le Plan de Canjuers et la montagne du Cheran, certains se situant vers le bas comme Bargemon ou Seillans, d'autres vers le haut comme Gourdon ou encore Mons. Parmi les facteurs attractifs à cette situation du village, il y a la climatisation des endroits élevés, caractérisés par une bonne ventilation en été, et par des températures supérieures, en hiver, à celles des bas-fonds où jouent souvent des phénomènes d'inversion. Ces petits pitons et autres arêtes, dénués par l'érosion, offraient en abondance des matériaux lithiques qui permettaient de construire rapidement une maison solide sur un sol non cultivable¹⁴.

Il existe aussi des formes de villages issues des premières : l'habitat s'est sans doute déperché lorsque, à la Renaissance, les préoccupations de sécurité et le modèle médiéval n'avaient plus de sens. Le château de Brovès, entouré par un village et situé sur un éperon rocheux, a été abandonné pour la création d'un second groupement d'habitations en contrebas, près de la voie de passage et des ressources agricoles.

De même, au lieu-dit « la Madeleine », sur le flanc Ouest du Lachens, est situé le village primitif de la Bastide. Il commandait de ce fait le Col de Clavel et l'accès à Saint-Auban, Castellane, Grasse. A Châteauvieux, il y a aujourd'hui un « village haut » et un « village bas » : le premier s'enroule en escargot autour d'une butée, le second –sans doute postérieure– se déroule vers la route.

¹⁴ Dans la Provence du Moyen Age, les invasions et l'insécurité auraient poussé les paysans à se regrouper pour se défendre. Pour éviter la dévastation, les villageois se seraient protégés en construisant des ouvrages défensifs sur un site particulièrement propice. Il ne reste guère de traces de ces sites (Xe siècle) ; les murailles, portes et tourelles ont été reconstruites à maintes reprises, car l'insécurité s'est prolongée jusqu'aux siècles troubles de la fin du règne de la Reine Jeanne, au XIVe siècle. La période qui s'ouvre après le passage des grandes compagnies, marquée par le retour à la sécurité, est caractérisée par la reconstruction non seulement des maisons, mais aussi des ouvrages défensifs : c'est donc au XIVe et XVe siècles qu'on peut situer l'origine des murailles d'une grande partie des cités. D'après l'étude de Thérèse Sclafert, le repeuplement de la haute Provence s'est alors fait par l'occupation de terroirs déserts par des immigrants venus de régions plus ou moins lointaines : « Le trait caractéristique... est le grand nombre de granges disséminées un peu partout... auxquelles s'ajoutent bientôt des bastides avec leurs toits de tuiles, leurs fours. »

Cf. Thérèse Sclafert. 1959. *Cultures en haute Provence. Déboisement et pâturage au Moyen Age*. Paris. SEVPEN. p. 101.

En aval et en périphérie des villages se distinguent des hameaux situés à proximité des champs, et où les bâtiments voués aux travaux agricoles (granges à foin, bergerie, étable à vaches, etc.) jouxtent les maisons. Il ne sera pas question ici de recenser les différents types et plans d'aménagements anciens ou récents, mais simplement d'attirer l'attention sur l'architecture vernaculaire ; c'est-à-dire une architecture créée localement pour s'adapter aux conditions imposées par le milieu, les besoins et les activités de la vie quotidienne.

Dans le Grand Plan de Canjuers ou par les campagnes de Brovès (Duech), ou en passant par les abords de Trigance, jusqu'à Comps, Bargème, la Bastide, la Roque, la Martre et Chateaufieux, on remarque un style d'architecture rurale homogène dans les réponses qu'elle fournit au système d'économie rurale.

4- Lire les bâtiments

Une lecture des bâtiments, notamment dans le contexte d'une offre de médiation culturelle sur le territoire (offre proposée dans le cadre des animations de la future « Maison des bergers et de la transhumance »), permet d'élaborer des pistes d'interprétation du patrimoine bâti en lien avec les activités qui s'y déroulaient directement ou à proximité.

Allons par exemple dans le Grand Plan de Canjuers¹⁵, à l'aplomb d'Aiguines. En aval de la ferme de « La Médecine », se trouvent deux autres bâtiments : « Le Collet de Pastre » et la bergerie de « Guilhem » -dont la maison a été démolie après l'arrivée de l'armée. Malgré leur état de quasi-ruine, une lecture du bâti est encore possible, à fortiori en étant accompagné par un ancien habitant, comme ce fut le cas dans le cadre de cette enquête.



Corps de ferme, en aval du Collet de Pastre. La face Nord est encavée.

¹⁵ Le grand Plan étant interdit d'accès en dehors des temps de « trêve » et des autorisations réglementées, cette lecture de bâti peut aussi bien être réalisée avec des bâtiments du canton, comme ceux que l'on voit depuis la route entre Jabron et Trigance, ou ceux qui sont situés au sud de Bargème, en contrebas du Collet.

Les bâtiments sont orientés Nord-Sud, leur emplacement est choisi dans une pente, et le rez-de-chaussée côté nord est encavé. Sur ce côté, le mur ne sort de terre qu'au premier niveau, et est muni d'une grande ouverture, reliée au sol par une rampe d'accès empierrée (de type calade) et en pente douce. « *La pente en pierre, c'était pour amener le foin, parce qu'à l'étage on mettait le foin et la paille pour que les bêtes passent l'hiver* » (P.F.).

Les chaînes d'angles et les ouvertures sont en gros appareil, le reste des murs est en pierres locales (lauzes calcaires) reliées par un mortier et protégées des intempéries par un enduit dont ne subsiste que des traces résiduelles. « *Cette pierre blanche rectangulaire qui sert de linteau ne vient pas d'ici, mais de Baudinard. Celle d'ici est trop cassante pour soutenir l'ouverture de la porte. Le plafond du rez-de-chaussée dans les maisons, il était pareil partout, normalement, sur le Plan. C'est des briques qui font une série de petites voûtes, avec des barres de fer entre pour les tenir ensemble, et par-dessus on met de l'enduit pour figoler. C'est des matières de l'industrie du XIXe* » (P.F.).

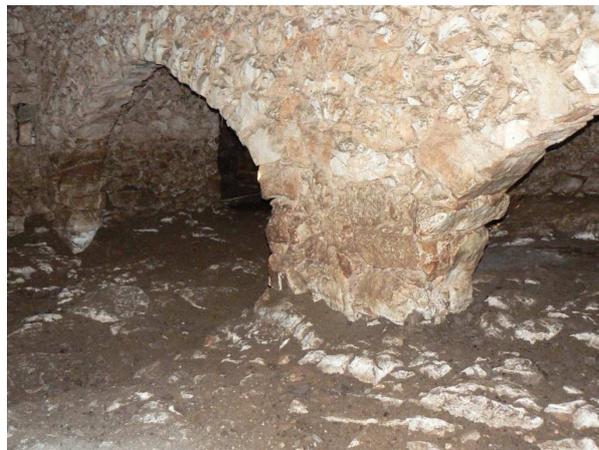
Le toit est le plus souvent à une pente, soutenu par une charpente de bois reposant sur des piliers en pierres (surtout pour les bâtiments agricoles) et à couverture en tuiles canal. Le long du toit court une gouttière, prolongée dans la diagonale du mur jusqu'à s'enfoncer dans la terre, à proximité d'une citerne enterrée, dont l'appareil est en pierre sèche, doublée d'enduit à l'intérieur et souvent dallée en céramique. Seuls le toit en voûte et la porte marquent une saillie au niveau du sol. « *Cette grosse pierre ronde, là, ils l'avaient sortie du sol pour faire la dalle qui recouvrirait la citerne* » (P.F.).



Grand Plan. Intérieur d'une citerne jouxtant une habitation. Encavée en partie, munie d'une petite porte, la voûte de son toit supporte une large dalle plate. La partie intérieure est carrelée au niveau de la hauteur d'eau.

Proche de la maison d'habitation et de la citerne, un jardin potager a été aménagé et entouré d'un mur de pierres sèches. Autour poussent des arbres utiles (mûrier, poirier, amandier, tilleul).

Et si il a plusieurs corps d'habitation ? *« Mon père habitait la première maison, celle à côté de la grange, et quand je me suis marié on a ajouté un bout de maison à la mienne. On voit bien que c'est séparé. Mais comme ça on a tous travaillé ensemble »* (F.L.). L'observation des bâtiments nous apprend qu'ils ont souvent été « bricolés », agrandis ou augmentés par construction de bâtiments complémentaires au gré des besoins (cohabitation de générations, augmentation du cheptel).



Bergerie voûtée de La Médecine, où l'on note la présence d'ovins à mi-hauteur (suint). Un plancher était fixé au-dessus des voûtes, et accessible par la face Nord. Ce corps de ferme a subi de nombreux réaménagements, dont on peut lire la trace sur les murs : une partie habitable collée à la bergerie a été transformée en bâtiment agricole, tandis qu'une maison séparée a été construite pour les hommes.

Nous concluons de cette exploration, aux données semblables à celles d'autres sites dans le canton de Comps, que les bâtiments étaient construits à l'abri des intempéries, exposés au sud, sud-est (soleil et vents chauds) et protégés par des arbres spécifiques.

Leur face nord est encavée, par soucis de régulation thermique et par jeu d'économie d'efforts lors de la création du bâtiment. Sur cette face nord, une voie d'accès permet d'atteindre directement le premier niveau pour y engranger les récoltes (foin, paille, céréales). Les matériaux de base ont été le plus souvent des pierres brutes, généralement dédoublées, à peine dégrossies, recueillies sur place, dans la masse de rochers sur lesquels, ou à proximité desquels, est construite la maison ; dans les champs ou une carrière sommaire.

En règle générale, les ruraux n'ont fait appel à la pierre de taille venant de petites carrières locales que pour les chaînes d'angles et les encadrements de baies, et à une époque relativement récente. Les linteaux pouvaient, dans les maisons les moins « riches », être

construits en bois (peu de matériaux lithiques convenables à proximité, ou peu de moyens pour en acheter, ou pas de nécessité sociale à montrer de gros appareils, ou par carence de techniques de construction telles que l'arc de décharge placé au-dessus du linteau, ou les coussinets supportant celui-ci¹⁶).



Grand Plan. Détail d'une ouverture : arc de décharge voûté au-dessus du linteau.

Jusqu'au siècle dernier, une grande partie des maisons paysannes ont été hourdiées au mortier de terre. Il fut utilisé pour crépir les murs, mais on lui préférait généralement un mélange plus résistant, fait de sable et de chaux, qui permet d'augmenter la cohésion des murs et de diminuer leur largeur (il apparaît au XIXe en Provence).

L'art de bâtir était aussi soumis à des règles de proportions. En général, le rapport longueur/largeur varie selon la nature du bâtiment : celui des « bastides » tend vers le carré, celui des maisons paysannes devient un rectangle ; et les bâtiments agricoles, jointifs ou non de la maison, sont aussi rectangulaires mais la longueur y est souvent deux fois plus grande que la largeur.

Comme dans les régions des Grands Causses du sud du Massif central, la nature calcaire des sols laisse s'infiltrer l'eau dans les profondeurs. Cette eau rejaillira en contrebas du massif, mais sur le plateau il n'y a que très peu de sources. L'une des stratégies pour constituer une réserve d'eau était donc de récupérer les eaux de pluie dans des citernes - généralement voûtées, en appareil de pierres sèches et dallées de céramique.

¹⁶ Concernant les techniques de construction, les types d'habitat, leur statut social, leur évolution dans l'Histoire : voir Christian Bromberger, Jacques Lacroix, Henri Raulin. 1980. *L'architecture rurale française. Corpus des genres, des types et des variantes. PROVENCE*. Berger-Levrault. Rééd. 1999. Editions A DIE. p. 50-62.

Ce type d'architecture, dans sa tendance et même si les matériaux et les techniques de construction diffèrent, se retrouve dans les moyennes montagnes provençales. Adapté aux ressources du milieu (pierre, bois) et riche des techniques des bâtisseurs et de leur adaptation au contexte, il tend à satisfaire au mieux aux besoins de l'activité humaine : citerne, jardinet empierré, cultures proches, arbres utiles. Sa taille et les ajouts nombreux d'annexes agricoles témoignent des variations démographiques, d'une économie basée sur un travail familial avec la possibilité de loger des travailleurs pour une saison ou à l'année. Les bâtiments agricoles et leurs diverses fonctions exposent, selon le cas, le type d'élevage dominant et les élevages et autres travaux secondaires ou d'ordre spéculatifs qui y eurent lieu selon les périodes.

III- L'élevage en Méditerranée : une grande histoire

Le regard que porte l'ethnologue sur le métier d'éleveur et de berger n'est pas celui du technicien, ni du vétérinaire. En essayant de comprendre ce qui « fait » l'éleveur et le berger, en les suivant dans leurs travaux quotidiens, il s'agit avant tout de comprendre le système de domestication à l'œuvre devant soi : domestication des animaux, mais aussi du territoire. Appels, cris, façons de soigner, façons de garder et de se déplacer, façons d'adapter et de prévoir, de connaître et de façonner un territoire, de renouveler le cycle du troupeau, etc. nous amènent à nous interroger sur les premiers temps de la domestication des ovins et des caprins.

Car contrairement à ce qu'écrivait Marie Mauron¹⁷, l'écrivaine de Saint-Rémy de Provence, dans les premières lignes de son ouvrage *La Transhumance*, cette dernière n'est pas « vieille comme le monde » et si elle « émeut toujours en nous je ne sais quel instinct ou quel souvenir nostalgique et aboli de notre race » c'est que nous oublions trop facilement que les principes d'élevage et de domestication qui fondent cette transhumance ont une historicité : une histoire, et même une pré-histoire, ainsi qu'un présent. La transhumance, l'élevage ovin, ce n'est pas l'homme qui suit l'activité naturelle des animaux, c'est l'homme qui organise une relation entre l'animal et le territoire, à son service et dans un but productif. Trop d'ouvrages, peu sérieux, nous ont présentés les bergers comme de simples accompagnateurs de leurs moutons mus par leur instinct transhumant. Comme l'écrivit l'historien médiéviste Georges Duby, la transhumance (et plus largement l'élevage des ovins) est « une admirable construction humaine ».

¹⁷ Marie Mauron. 1959. *La Transhumance*. Le livre Contemporain. Paris. p. 9.

L'archéologie nous apprend que cette relation a commencé au Moyen-Orient, voilà 11 000 ans, et qu'elle s'est diffusée lentement jusqu'à atteindre le bassin méditerranéen, y engendrant un nouveau rapport au religieux¹⁸, mais aussi de nouveaux savoir-faire complémentaires liés à l'agriculture et à l'élevage.

A- Préhistoire et aube de la domestication

1- Le Néolithique

« L'aube de l'histoire c'est l'invention de l'agriculture, la révolution néolithique dont on sait depuis peu, grâce aux méthodes de datation par le radiocarbone, qu'elle a commencé vers 9000 ans avant notre ère, et qu'elle s'étend sur plusieurs millénaires. Cette grande césure de l'histoire de l'humanité s'est développée à partir de plusieurs foyers, plus ou moins liés entre eux, poussant devant elle ses céréales –plantes sauvages utilisées depuis longtemps avant d'être peu à peu cultivées-, ses animaux domestiques, ses arbres fruitiers, ses outillages, ses habitudes sédentaires. (...) C'est dans la zone appelée par les historiens le Croissant fertile que l'agriculture a commencé sa grande carrière, à partir de trois zones privilégiées : les vallées et versants du Zagros, la région montagneuse de la Mésopotamie turque et le sud du plateau anatolien » (F. Braudel. p.85¹⁹). La chèvre et le mouton sont les premiers animaux domestiques à apparaître après le chien, ceci toutefois avec un décalage de plusieurs millénaires.

Il est commun de penser que les ovins et caprins de nos régions méditerranéennes ont été domestiqués localement. C'est une idée fautive, en effet ces animaux ne sont pas autochtones, ils ont été apportés par les colons néolithiques du bassin méditerranéen. Certains auteurs penchent même pour une arrivée par voie maritime²⁰.

¹⁸ Rapport dont les trois religions abrahamiques (Judaïsme, Islam, Christianisme) sont largement héritières et redevables. Dans ces trois grandes religions cohabitant dans le bassin méditerranéen, l'agneau est d'ailleurs un symbole central. Faut-il rappeler que la Bible est constituée d'histoires de bergers faisant paître leurs troupeaux et qu'il y est même question de croisements génétiques (chapitre 30 de la Génèse), Jacob détournant ainsi à son profit le troupeau de son beau-père Laban !?

¹⁹ Fernand Braudel. 1985. La Méditerranée. L'espace et l'histoire. Champs Flammarion

²⁰ C'est une hypothèse que défendent certains néolithiciens : selon leurs sources archéologiques, la navigation (par cabotage) en Méditerranée est sans doute plus ancienne qu'on ne le croit. C'est d'ailleurs ainsi que la légende explique l'arrivée de la chèvre du Rove en Provence, amenée par un bateau phénicien (environ 2000 av. J.-C.) venu de Méditerranée orientale qui aurait fait naufrage non loin de Marseille. On le sait, mythes et légendes gardent en mémoire, en les « arrangeant » un peu, des processus beaucoup plus complexes qui se sont déroulés sur un temps long.

L'ancêtre de notre chèvre est la chèvre sauvage (*Capra aegagrus*) connue également sous le nom de bézoar ; autrefois elle était répandue de la Turquie à l'Inde. Sa domestication aurait eu lieu au Proche-Orient, et elle est l'ancêtre le plus probable de nos chèvres contemporaines, contrairement aux bouquetins d'Europe. Les premiers troupeaux se sont développés en Iran occidental, voilà 9000 ans avant notre ère : des troupeaux de femelles et de jeunes, qui vivaient à l'état naturel en troupeaux séparés de ceux des mâles.

Les premières traces du mouton domestique apparaissent aux côtés des chèvres, en Anatolie (Turquie), 7000 ans avant notre ère. Le seul ancêtre possible de notre mouton actuel s'avère être le mouflon oriental (*Ovis orientalis*) qui subsiste encore actuellement en Arménie, dans le sud de la Turquie, l'Azerbaïdjan et le sud-est du Zagros. Sur le continent européen, on retrouve le mouton vers 6300 avant notre ère²¹. Quelques siècles plus tard, les ovins et les caprins domestiqués arrivent en Europe occidentale, particulièrement en France, par voie de terre le long de la côte méditerranéenne, mais aussi suite au développement de la navigation au 7^e millénaire. Le mouton connu à ces périodes n'a que peu de toison, et est élevé pour sa viande. L'intérêt pour sa laine viendra un peu plus tard, les éleveurs parviendront -en sélectionnant les bêtes les plus lainées- à améliorer la qualité et la quantité des toisons de leurs bêtes.

L'arrivée des colons néolithiques en Méditerranée est décrite par l'archéologue haut varois Jean Courtin: « Cinq millénaires avant la fondation légendaire de Massalia par des colons venus de Phocée, des marins anonymes, non moins aventureux que les Grecs d'Orient, sillonnaient déjà la Méditerranée, s'établissant sur les côtes continentales comme dans les îles (Sicile, Corse, Sardaigne, îles Eoliennes, Pantelleria, archipel maltais). C'est à eux que l'on doit l'introduction, dans un Occident peuplé ça et là de petites bandes de chasseurs-cueilleurs, des principaux animaux domestiques, moutons, chèvres, porcs, petits bœufs, ainsi que des plantes cultivées, blé, orge, lentilles, fèves » (J. Courtin. p.7²²).

De leur côté, les premières tentatives agricoles apparaissent dans le Midi de la France au cours des 8^e et 7^e millénaires avant notre ère. Dans l'abri de l'Abeurador (Hérault), dans la baume Fontbrégoua (Salernes, Var), les foyers ont conservé des légumineuses autochtones telles que les vesces, jarosses ou gesses-chiches ; lentilles ervilières à Fontbrégoua, et pois chiche à l'Abeurador. Leur présence en si grand nombre, de même que les dimensions des

²¹ On retrouve ce mouton en Europe dans les couches du Néolithique d'Argissa-Magula.

Cf. A. Gautier. 1990. *La domestication. Et l'homme créa l'animal...* Le Jardin des Hespérides. Editions Errance. Paris. p. 132-140.

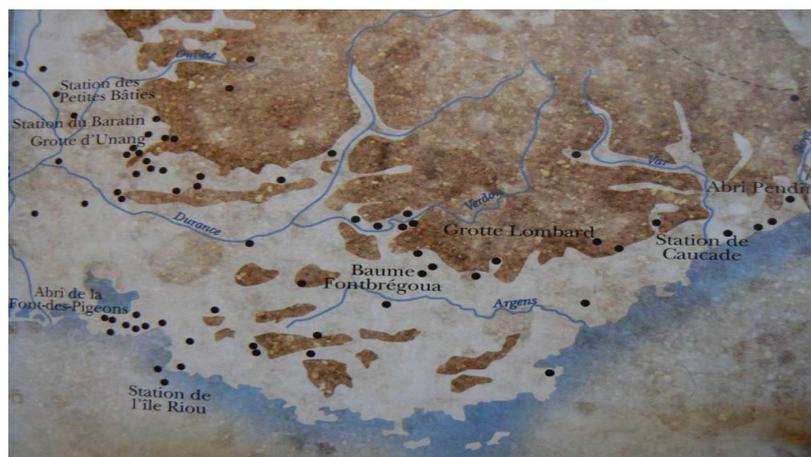
²² Jean Courtin. 2000. *De -6000 à -4500. Les premiers paysans du Midi*. Collection Histoire de la France préhistorique. La maison des roches Editeur.

graines, suggèrent une cueillette intensive et des pratiques favorisant leur croissance, telle la création de clairière par brûlis. Ces légumineuses seront délaissées au profit de céréales importées du Proche-Orient, le blé et l'orge.

Peu à peu, et en faveur d'un changement de climat, l'action de l'homme se fait sentir, en conséquence de la déforestation due au pacage des ovins et au développement de l'agriculture sur brûlis (période du Cardial). Sur le site de plein air de l'habitat du Baratin à Courthézon, les fouilles archéologiques ont mis à jour de nombreux témoins d'activités agricoles, tels que meules, éléments de faucilles, grands vases de stockage de céréales et légumineuses, ainsi qu'une faune à nette dominante domestique (petits et grands ruminants).

Dans le Var central, à la Baume de Fontbrégoua (fouillée sous la direction de Jean Courtin), les pins sylvestres et les pins de Salzmann disparaissent pour laisser la place aux genévriers (oxycèdre et de Phénicie), tandis que la chênaie à feuilles caduques et le pin d'Alep se multiplient. Cette modification du milieu serait une conséquence de l'agriculture et du pastoralisme : les cultures sur brûlis et le pacage des moutons auraient favorisé le développement des pinèdes et des chênaies, avec un accroissement spectaculaire du buis, qui atteint un maximum durant tout le Néolithique.

Se structure alors à cette haute époque, un environnement fortement marqué par les activités agro-pastorales ; ce type d'environnement va d'ailleurs perdurer jusqu'à l'aube du XXe siècle, avant de se déliter en raison de la déprise agricole. Mais aujourd'hui, dans des zones toujours investies par les activités paysannes, on peut encore en lire les traces.



Carte du littoral provençal : emplacement des sites d'habitation et d'élevage néolithiques connus
@ J. Courtin. 2000.

Au cours du Néolithique, le troupeau domestique comprend en majorité des ovins et des caprins. C'est donc, on le voit, une très ancienne tradition méditerranéenne (loin du littoral, en montagne et au sein du continent, on élèvera les bovins et les porcs). La production du troupeau ovins-caprins est axée sur la production de viande (abattage des jeunes adultes au maximum de leur poids pour l'obtention de la viande et de la graisse), et un élevage pour le lait (abattage important de jeunes animaux encore au pis). Puis, dans le temps long de la domestication, apparaît un élevage à double finalité : production de viande, mais aussi exploitation d'une toison que l'on a produite par sélection de générations de moutons plus couverts.

Au Néolithique moyen (période du Chasséen) débutent des élevages spécialisés, attestés par la présence de faisselles, de fusaioles (inconnues auparavant), de poids pour les métiers à tisser et de grottes-bergeries. Le pacage des ovins y existe depuis longtemps, comme dans des grottes telles que Fontbrégoua ou Combe-Obscure en Ardèche, où des amas de fumier brûlés sont mêlés aux sols des habitations dès le début du Néolithique²³.

La spécialisation fonctionnelle des sites habités tels que les grottes des massifs forestiers (utilisées pour le parcage des ruminants et comme camp de chasse), ou les établissements agricoles en plaines, axés sur la production céréalière, représentent un même phénomène qui ira en s'accroissant. Avec l'introduction de nouveaux modes de subsistance tels que l'élevage et l'agriculture, les gens du Néolithique ont bouleversé un équilibre qui était celui des chasseurs-cueilleurs. Aux ressources « faciles » et inépuisables de la chasse, de la pêche, de la collecte, va se substituer l'apport aléatoire du travail de la terre. « Il faut s'attaquer à la forêt à la hache de pierre, travailler le sol à la houe, semer sans avoir la garantie d'une récolte abondante, toujours à la merci des aléas du climat, des dégâts causés par la faune sauvage. Le troupeau domestique, s'il fournit de la viande et du lait à la demande, nécessite des soins permanents, un pacage spécifique, une surveillance vigilante contre prédateurs et voleurs de bétail » (J. Courtin, p. 117).

Quant au chien, plus ancien compagnon de l'homme, descendant du loup, il a souvent été consommé par les gens du Midi tout au long du Néolithique. Ses os, mêlés aux restes des repas, portent des traces de découpe et de cuisson, tandis que ses canines ont été

²³ A l'Ouest de Bargème, sur le flanc sud du massif du Montados, a été signalée une grotte, dont l'ouverture est close par un mur en pierre sèche. Au cours du XXe siècle, une famille vivant en contrebas allait y réaliser la traite de son troupeau de chèvres. On peut retrouver dans cette pratique des lieux une rémanence des grottes-bergeries. En Piémont italien, dans la Vallée Stura, des grottes ouvertes au pied de falaises, en amont de la rivière Stura, servent toujours, au printemps, de lieu de séjour de petits troupeaux de brebis.

systématiquement prélevées pour être percées en pendentifs, pendeloques ; ce au même titre que les canines des renards et des loups.

2- L'antiquité et l'industrialisation de l'élevage ovin : l'influence de Rome

Les sources concernant l'élevage ovin varois dans l'Antiquité sont imprécises et rares. Dans la partie nord du bassin méditerranéen, l'élevage ovin s'organise sous l'impulsion de la colonisation romaine. Peuplée par des groupes humains celto-ligures -paysans et bergers- habitant des agglomérations de hauteur (les *oppida*), la région deviendra bientôt la *pro vincia* des romains, c'est à dire « le pays vaincu ».

Pour avoir une idée comparative de ce qu'a pu être l'élevage sous influence des Romains, nous prendrons l'exemple de la plaine de Crau (Arles) où de récentes découvertes archéologiques permettent de comprendre comment, d'une économie de subsistance, les colons ont organisé une forme d'élevage pré-industriel.

En plaine de Crau, lit fossile de la Durance, onze mille hectares ont conservé l'aspect et l'usage qui durent être les leurs dès l'Antiquité : des pâtures naturelles, les *coussouls* (de *cursiorum* : parcours en latin), consacrées à l'élevage du mouton qui peut y brouter une herbe maigre mais nourrissante pendant huit mois de l'année. Le mouton et la Crau sont tellement associés dans l'imaginaire partagé des Provençaux, que les historiens ont souvent considéré l'élevage comme l'activité exclusive et immémoriale de ces lieux.

A commencer par Strabon qui confirme, à la fin du 1^{er} siècle avant J.C., que “*dans la pierreuse pousse un chiendent qui fournit une abondante pâture au bétail*” tandis que Pline l'Ancien, un peu plus tard, vante la richesse en pâture des “*plaines de pierres où l'on voit des milliers de moutons venant des régions lointaines paître le thym*”. Les sources abondent, à partir de la fin du Moyen Age, pour confirmer le fait (cf. O.Badan, J.-P. Brun, G. Congès, p. 28²⁴). Mais il aura fallu attendre les prospections menées par les auteurs précités pour recueillir enfin, grâce à des fouilles archéologiques, des données concrètes sur l'occupation de la Crau à l'époque romaine.

Là où les *coussouls* sont laissés intacts par les labours, des structures en galets affleurant à la surface du sol ont été repérées. On a pu, par la suite, en dresser un plan précis et en reconstituer l'architecture : bases des murs en galets cimentés de terre, élévation en pisé, et

²⁴ Otello Bandan, Jean-Pierre Brun, Gaëtan Congès. 1999. *Ces étraves qui fendaient le Mistral. L'Alpe. N°3 : Transhumances.*

toiture végétale (roseaux). La centaine de constructions trouvées mesure entre quarante et soixante-cinq mètres de long pour huit à dix mètres de large. Leur grand axe est dirigé vers le nord-ouest, en direction du Mistral, et elles s'en protègent par une extrémité pointue, en forme d'étrave de navire. De l'autre côté, au sud-ouest, la façade est percée d'une porte large de deux mètres. La forme de ces bâtiments n'évoque aucun autre type de construction connue dans l'Antiquité. On peut simplement leur trouver une forte ressemblance avec les bergeries de Crau et de Camargue construites au XIXe et XXe siècles. Des prélèvements du sol ont révélé une période de stabulation de ruminants, par concentration de fumier : ce sont donc d'antiques bergeries, pouvant contenir de 600 à 800 ovins. Au plus fort de l'occupation antique (IIe siècle), la Crau devait accueillir jusqu'à 100 000 têtes, soit l'équivalent des chiffres connus pour cette zone autour des années 1800. De telles estimations laissent supposer qu'une transhumance lointaine pouvait être nécessaire à cet élevage, qui va de pair avec la romanisation de la région, et qui supprime un élevage local organisé par les populations celto-ligures.

Dans l'Antiquité, la meilleure race lainière était celle d'Italie du Sud. Comme le Mérinos, introduit au XIXe siècle en Crau (1804), les bêtes sont suffisamment sensibles au froid pour qu'il faille les abriter dans des bergeries en hiver. Quant à la transhumance, elle se pratiquait en Italie depuis au moins le IIe siècle avant notre ère, sur des distances de plus de 200 kilomètres entre les plaines côtières et l'Apennin. Ceci suggère que les colons romains ont probablement introduit dans la région une race ovine afin d'en développer l'élevage de façon industrielle, et pour laquelle il a été nécessaire de construire des bergeries résistant au Mistral. « Décidément très ingénieux, ces colons importèrent aussi probablement la transhumance, pratique qui leur permettait d'accroître le rendement de ces terres arides impraticables en été. Pour confirmer ces hypothèses, la recherche devra s'orienter vers les pâturages alpins. Tout en sachant qu'il sera bien difficile d'attribuer avec certitude d'éventuelles installations d'estive antique à des bergers venus de Provence... » (Ibid. p. 30).

Cet exemple situe la potentialité et l'importance de la région Provence dans la longue histoire de la domestication. Il existait vraisemblablement, à la même époque, un élevage voire une pratique de déplacements d'animaux dans le Var, seulement il est impossible d'en attester ici. L'exemple de la Crau sert simplement à démontrer que, dès l'Antiquité, des territoires spécifiques vont recevoir des bêtes importées afin d'augmenter un capital et une rentabilité, autour d'une production qui fera la gloire du mouton jusqu'au XIXe siècle : la laine.

L'ethnoarchéologie du Var nous apporte quelques rares données sur l'époque qui a précédé l'arrivée des colons romains en Provence. Les recherches de l'ASER²⁵ se sont notamment axées sur le pastoralisme varois. Leurs études concernent les grottes-bergeries et les bergeries (plus récentes) qui sont nombreuses. Les travaux de Ch. Gaborieau (1979²⁶), 'A. Acovitsioti-Hameau (1987²⁷, 1993²⁸, 1996, 1997²⁹, 1999³⁰) et Ph. Hameau (1987³¹), ont bien montré l'importance de l'activité pastorale varoise du Néolithique jusqu'à aujourd'hui, via l'âge du Fer.

Les recherches de l'ASER prouvent aussi que la construction du territoire et son usage se trouvent, dans le cadre des bergeries (bâties), bien organisée dans une optique de sédentarisation. « *Les observations minutieuses de leur implantation et de leur architecture permettent d'envisager toute la diversité de leurs fonctions : périodes et durées de parcages, habitations temporaires, sélection des bêtes, transformation des produits laitiers... A travers ces différentes considérations, c'est la complexité du système pastoral qui est ainsi présentée* » (A. Acovitsioti-Hameau et H. Donzel. op. cit. note 20. 1999. p.69).

Parallèlement à ces études sur le bâti pastoral, des recherches sur le territoire et la propriété spatiale dans l'espace varois mettent en exergue la multiplicité des rôles joués par les témoins matériels de limites attestant d'une stricte organisation territoriale organisant la cohabitation et la complémentarité entre paysans agriculteurs et activité pastorale, nécessitant parcours de pacage et voies de déplacement : les *carraires* (bornes en pierre sèche, arbres, rochers gravés, pierriers...)³². Ces témoins démontrent une multiplicité d'utilisations et d'utilisateurs sur un même espace. Ce fait souligne également que cette cohabitation peut être problématique si elle n'est pas encadrée et codifiée.

Lorsque la réalité de la pratique de la transhumance en Provence à l'époque romaine sera confirmée par des sondages et des fouilles conduites dans les Alpes et les Préalpes, nous pourrons vérifier que cet ensemble Provence-Alpes n'a pas fait exception dans le Bassin

²⁵ **ASER** : Association de Sauvegarde, d'Etude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Centre-Var, publication de travaux tous les deux ans depuis 1979 (Cahier de l'ASER), **Ph. Hameau** (dir.), Méounes-les-Montrieux.

²⁶ Cahier de l'ASER n°1, 1979 (réed.1988), *Les bergeries du Massif de la Loube*, p.9-12.

²⁷ Cahier de l'ASER n°5, 1987, *Un type de bergerie bâtie et l'organisation de son espace interne*, p.17-22.

²⁸ Cahier de l'ASER n°8, 1993, *Les abris naturels aménagés en Centre-Var (2^e partie)*, p.27-54.

²⁹ Cahier de l'ASER n°10, 1997, *Les abris naturels aménagés en Centre-Var : les vestiges de cinq bergeries et la perspective de leur interprétation*, p.55-72.

³⁰ En collaboration avec H. Donzel, Cahier de l'ASER n°11, 1999, *Les bergeries de Rougiers*, p.69-91.

³¹ Op. Cité, note n° 18.

³² Ada Acovitsioti-Hameau. 1995. *Termes communaux, termes privés : évolution d'une pratique selon l'exemple varois*. Cahier de l'ASER n°9. p.59-72.

méditerranéen de l'époque romaine, mais aussi nous rapprocher d'une histoire beaucoup plus ancienne, celle des premiers pasteurs alpins et du savoir-faire né de cette relation entre l'animal, les saisons et l'altitude qui, depuis l'invention de l'élevage, n'aurait jamais cessé d'exister.

B- Une moyenne montagne dans l'essor méditerranéen

1- Au Moyen Age : plusieurs types d'élevage et de transhumance

Les modalités de l'élevage du mouton, depuis l'Antiquité, ont été à l'origine des échanges essentiels entre deux régions méditerranéennes distinctes et complémentaires. L'économie agro-pastorale provençale, du fait des contrastes climatiques entre les montagnes de haute Provence et les plaines de la basse Provence occidentale, a entraîné des mouvements de migration saisonnière de bêtes et d'hommes, et a créé des liens d'interdépendance et de complémentarité entre les deux zones.

Ainsi, la transhumance des moutons dite « inverse³³ » ou « hivernale », c'est-à-dire de la montagne vers la plaine, semble être la plus ancienne en Provence : au XIV^e siècle, elle est pratiquée depuis plusieurs siècles. Elle assure aux troupeaux des communautés montagnardes de trouver, en basse Provence, des ressources fourragères sur pied leur permettant de passer l'hiver. Cette transhumance, qui avait trouvé ses premiers entrepreneurs dans les communautés villageoises du haut pays, sera alors prise en main et développée par de nouvelles classes : ordres religieux, puis « grande noblesse ». Cette dernière, au début du XIV^e siècle, met en place une transhumance dite « normale » ou « estivale », dont l'origine se trouve en plaine, et pour laquelle est aménagé un système de pâturages d'hiver et d'été (des fiefs familiaux complétés par des acquisitions de parts de seigneuries dans des communes de plaines ou de moyenne montagne).

Reste à savoir vers quelle époque s'est réellement fait le glissement (entre une transhumance qui descend vers les plaines, et une transhumance qui monte vers les montagnes), à l'initiative de quels groupes, et si certains ont débuté une transhumance de la plaine vers la montagne avant les autres.

³³ P. Coste. 1977. L'origine de la transhumance en Provence : enseignements d'une enquête sur les pâturages comtaux de 1345. in : *L'élevage en Méditerranée occidentale. Actes du colloque international de l'institut de recherches méditerranéennes*, Sénanque, mai 1976. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris. p. 113-116.

Par exemple, les troupeaux précurseurs de l'Abbaye Saint-Victor de Marseille (XIe-XIIe) vont passer l'été dans les pâturages bas alpins (Allos, Mont Pelat, Bachelard, Petite Cayolle), et traversent les territoires de la haute Provence, par des *carraires* ou drailles³⁴ dont le tracé, parfois encore visible aujourd'hui, est toujours suivi par les troupeaux transhumants. Cette transhumance d'été, dans la période où les moines de Saint-Victor et de Lerins multiplièrent les établissements et les possessions pastorales en haute Provence³⁵, a été un important facteur stimulant d'échanges et d'activités³⁶, mais aussi de conflits avec les populations sédentaires du haut pays montagnard.

De son côté, le monastère chalaisien de Boscodon, près d'Embrun, a constitué du XIIe au XIIIe siècles un réseau d'une dizaine d'abbayes et de prieurés échelonnés de part et d'autre de la Durance et de l'Ubaye, jusque dans les Alpilles. Il est établi que des troupeaux chalaisiens venaient passer l'hiver en Crau où l'ordre possédait des parcours. Lorsque l'ordre de Chalais se désagrège au cours du XIIIe siècle, ce sont des congrégations du bas pays qui récupèrent ces établissements, et transhumeront alors peut-être à l'inverse, de la plaine vers la montagne (Ibid, p. 115).

2- Dans la région de Draguignan et sa montagne

Au XVIe, comme le synthétise l'historien aixois Noël Coulet (p. 216³⁷), la viguerie de Draguignan sert de cadre à trois types de migrations pastorales :

- Un mouvement de peu d'ampleur, qui s'effectue parfois entre des localités voisines, comme Ampus et Trigance dont les ovins hivernent à Châteaudouble. Outre ces lieux de dépaiements immédiats, d'autres déplacements s'inscrivent dans une complémentarité de ressources pastorales

³⁴ Le seigneur de chaque vallée, ou bien le fermier de la commune, percevait le droit de passage de ces troupeaux transhumants. On le nommait droit de pulvéage, en raison de la poussière dégagee par les troupeaux sur leur passage.

³⁵ La zone du canton de Comps et ses prolongements communaux dans « Canjuers » était, au XIIe siècle, largement propriété des Templiers, puis des Hospitaliers de Saint Jean-Ordre de Malte. Il est très probable que, comme dans les hautes Cévennes, ces possessions terriennes aient eu pour vocation de servir de grenier — céréales et élevage— pour ces ordres, avant tout chevaliers.

³⁶ La fondation ou la restauration de foulons ou moulins à laine, nombreux dans la haute vallée du Verdon, des tanneries et des mégisseries, est venue des grandes abbayes de la Basse Provence. Cependant, les archives locales, comme celles de St André des Alpes, ne mentionnent quasiment rien sur les industries textiles du Verdon et de l'Ubaye. Le fonctionnement de ces industries reste mal connu, il a été peu étudié, mais il faut signaler la thèse de Mireille Mistral. 1951. *L'industrie drapière dans la vallée du Verdon*. Nice

³⁷ N. Coulet. 1978. Sources et aspects de l'histoire de la transhumance des ovins en Provence au bas Moyen Age. *Le Monde Alpin et Rhodanien*. 3-4.

associant deux régions contiguës : les collines du haut pays varois, au nord et nord-est de Draguignan, et les pâturages à l'est de Castellane.

- De ces préalpes de Castellane, de Senez à la vallée du Loup, une migration pastorale à moyenne distance se dirige vers les montagnes des Maures.
- Une grande transhumance achemine dans les Maures et la vallée de l'Argens (Flayosc, Lorgues) des moutons qui descendent du Haut Verdon, ou de la vallée de la Roya (Tende, La Brigue).

Ces trois types de transhumance correspondent à trois types d'élevage différents. Les troupeaux sont de taille réduite dans le haut pays varois et les Alpes du sud (Soleilhas, Sigale), le plus petit atteint à peine 18 têtes. De leur côté, les élevages alpestres se caractérisent par des effectifs de bétail plus importants (1000 à 1300 têtes par propriétaire) qu'ils introduisent après un long trajet dans le bas pays, et pour lesquels ils paient un péage (*pasquerium*).

Par sa situation, dès le XVe siècle le canton de Comps se trouve donc à la charnière entre cette Provence qui voit monter vers l'alpage ses troupeaux ovins en été, cette Alpe qui les accueille, ou envoie les siens se réchauffer sur les toits du Var, et les moyennes montagnes qui réalisent une transhumance d'hiver, ou *hivernage*, en direction du littoral.

A partir du XVe siècle, la transhumance dite « normale », ou « estivale », trouve sa légitimité au sein d'une organisation de l'élevage où de gros propriétaires ont fait suite aux ordres religieux, dans le cadre d'une économie plus moderne, et par des circuits de commercialisation développés qui assurent des débouchés à ses produits. Peu à peu, elle va devenir plus importante que la transhumance hivernale, sans toutefois la remplacer. Les deux systèmes cohabitent d'ailleurs encore de nos jours (vaches de Savoie descendant hiverner dans le Centre Var, troupeau d'ânesses se déplaçant entre les Bouches du Rhône et les Alpes selon la saison).

3- Cent mille moutons au péage de Castellane

« En 1286, les habitants de Saint-Paul-sur-Ubaye attaquent un troupeau de 1200 têtes venu de Provence. Dans l'Embrunais, au milieu du XIIIe siècle, des éleveurs gavots prennent des bêtes en pension durant l'hivernage, en plaine, pour les emmener estiver.

Au XIVE, la pratique se développe. Les pâturages d'été sont recherchés de plus en plus haut. Au XVe siècle, l'Ubaye, le Champsaur, le Valgaudemar... Chaque région d'élevage

prend ses habitudes, ceux de la basse vallée de l'Argens vont dans le Haut Var, ceux du Pays d'Aix dans les hautes vallées de la Bléone et de l'Ubaye, ceux du Lubéron dans la montagne de Lure. Quant aux troupeaux du Pays d'Arles, ils vont de préférence dans le Vercors et le Gévaudan. Au XV^e siècle, la transhumance devient une règle, un phénomène de masse.

Au début des années 1500, plus de 100 000 têtes passent au péage de Castellane. C'est le temps des entrepreneurs de transhumance, de ceux qui proposent des alpages à louer et se chargent d'acheminer les bêtes jusqu'au lieu d'estivage » (J.-C. Duclos. p.19³⁸).

Ainsi, au début du XVI^e siècle, une série de comptes s'ouvre pour gérer les flux de troupeaux transhumants au passage du péage de Castellane, situé au « pas » de Roubion et de La Garde. A ce début du XVI^e siècle, 100 000 bêtes regroupées dans un peu moins de 200 troupeaux traversent le territoire communal entre le 7 mai et le 21 juin en direction des alpages d'été du haut Verdon et du Var. Ces troupeaux empruntent des routes de transhumance connues depuis longtemps : rassemblés à Ollières et à Seillons, ils passent au sud du Verdon, convergent vers Aups et gagnent Castellane par le Plan de Canjuers (N. Coulet. op. cit. p. 220). Les premiers troupeaux arrivent au péage dès le 7 mai, mais la route de la transhumance ne s'anime vraiment que du 1^{er} au 15 juin : c'est successivement 6 500, 8 940 et 11 085 moutons qui traversent le terroir de Castellane. Ces chiffres importants sont le résultat de regroupements de propriétaires possédant en moyenne 1000 brebis, et incluant la part appartenant au berger. La nécessité de l'organisation lors de l'acheminement du bétail, la longueur du chemin à parcourir, les similitudes des dates et des étapes du voyage expliquent ces regroupements.

Les *magister pastorum* des monastères alpins du XIII^e siècle et peut-être des *villae* romaines antérieures seraient alors les membres d'une même profession, auxquels auraient succédé les *pastres*, les *baïles*, les bergers et les maîtres bergers d'aujourd'hui.

4- Organisation de l'entreprise transhumante

Les grands troupeaux transhumants des XIV^e et XV^e siècles pouvaient rassembler jusqu'à 20 000 têtes, divisées en troupeaux allant jusqu'à deux mille têtes et composés eux-mêmes d'*escabot* (petit troupeau) et de *trentanié* (trentaine de bêtes). Chaque troupeau est conduit par un *baïle* secondé d'un berger et d'un adjoint par *escabot*, soit 7 à 8 hommes par

³⁸ J.-C. Duclos, in C. Jourdain-Annequin et J.-C. Duclos (dirs.). 2006. *Aux origines de la transhumance. Les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui*. Editions A. et J. Picard. Paris.

troupeaux, accompagnés de leurs chiens (chiens de berger, allant et venant, et chiens de défense contre les prédateurs).

Chacun de ces troupeaux se suit à distance, se retrouve aux étapes. Quelques *baïles* précèdent la caravane, cherchent des pâturages, préparent une halte. D'autres suivent la compagnie pour récupérer les brebis égarées, régler des problèmes causés par le troupeau. « Payer pour passer, pour soulever la poussière (*pulvération*), pour faire boire les bêtes (*abreuvement*), pour faire pâturer (*average*), rémunérer les experts, évaluer les dommages, les réparer, aller en procès... L'allure est lente, 10 à 20 kilomètres par jour, et l'organisation est semblable à celle d'une armée en marche avec ses bataillons, ses généraux, ses officiers, ses estafettes, son intendance et sa discipline » (J.C. Duclos. op. cit. p. 20).

Cette entreprise transhumante s'achemine vers des estives alpines, elles aussi soumises à contrats et réglementations. Les locations de montagnes convoitées par les propriétaires des troupeaux transhumants passent par de véritables professionnels du commerce, gavots puis Aixois. Ces marchands de montagnes pastorales sont contraints, par les contrats qu'ils proposent, d'acheminer le troupeau jusqu'à la montagne qui fait l'objet d'une location pour l'été. Ils regroupent donc avec ce bétail d'autres moutons qui vont dans la même direction. A la redistribution des alpages ils ajouteront l'organisation du transit, et aux profits de la location le salaire du transporteur.

La transhumance a donc engendré un commerce fructueux dont profitent les milieux sociaux dominants des villes et des bourgs des Alpes du Sud (Coulet. op. cit.). C'est à cette époque que s'invente la transhumance telle que nous la connaissons encore de nos jours, tout comme l'organisation générale des déplacements de troupeaux.

Si ce n'est qu'aujourd'hui ce système s'est considérablement modifié. Les montagnes pastorales sont toujours louées par les communes ou des propriétaires privés, mais des acteurs majeurs ont disparu ; notamment les *baïles* —que l'on peut apparenter aux entrepreneurs de transhumance— ont définitivement quitté la scène pastorale en Provence (vers les années 50-60).

5- Drailles et droits de passage

Pour respecter « moissons, prés et défens », pour éviter les espaces cultivés, favoriser la bonne circulation des hommes et des bêtes, un réseau spécifique s'est peu à peu créé pour la transhumance. En Languedoc, certains chemins empierrés ou dallés sont d'époque antique, et sont encore empruntés par les troupeaux transhumants contemporains. En Provence, le tracé des chemins qui constituent ce réseau de circulation suit le cours des rivières, en évitant les vallées cultivées et en suivant autant que possible les crêtes.

A la fin du XVIII^e siècle, la montée annuelle des troupeaux bas rhodaniens vers les Alpes niçoises porte encore sur 400 000 têtes environs. Les drailles de transhumance sont énumérées par l'historien André Compan³⁹ :

- *Vallée de la Tinée* :
Soit Saint-Sauveur, Val de Roubion, Vignals, Mounier sud.
Soit Saint Sauveur : Isola, Mounier nord ; de là, trois directions :
au nord de la Sanguinière, à Saint-Dalmas-le-Selvage, et Enchastraye-Stura.
- *Vallée du Var* : Villars, Puget-Théniers, Entrevaux, Guillaumes ; et de là, trois directions : Guillaumes (Mounier sud-ouest) ; Guillaumes (Châteauneuf d'Entraunes) ; Guillaumes-Entraunes (Sanguinière sud).

Ces déplacements de troupeaux sont largement constatables dans les siècles précédents : les lieux d'origine des troupeaux qui passent à Guillaumes au XVI^e siècle sont Cuges, Roquevaire, Saint Maximin, Marseille, Aix, Aubagne, Céreste.

Au XVII^e siècle, les troupeaux qui passent par Saint-Etienne-de-Tinée proviennent de Signes (Var), Brignoles (Var), Vitrolles, Marseille, Marignane... Preuve de continuité, nous retrouvons actuellement pour la transhumance varoise les mêmes localisations d'estive et d'origine des troupeaux, et quasiment les mêmes étapes du trajet.

Cependant, les conflits quant au statut de ces *drailles*, *relargs* et *carraires* (selon leur importance), et quant à leur utilisation, sont innombrables. Ces véritables autoroutes à moutons —larges et pourvues d'aires de repos (les *relargs*) furent en effet difficiles à maintenir contre les empiètements de plus en plus grands des riverains —qui en contestaient notamment la largeur- et l'envie croissante des communes de les récupérer.

Les chemins n'étaient utilisés que deux mois par an, un mois à l'automne et un au printemps. Suite à de nombreux affrontements, que des réglementations partielles et des

³⁹ A. Compan. 1961. Transhumance et douanes aux confins des Basses Alpes et du Haut Comté de Nice (1814-1840). *Provence Historique*. P. 343-353.

interdictions de circulation ne parvenaient pas à éviter, les transhumants délaissèrent ces routes traditionnelles pour emprunter celles de la vallée, au cours du XIXe siècle. Par suite de l'abandon des *carraires*, la transhumance à pied s'effectua avec des troupeaux dépassant rarement 2000 à 2500 têtes, appartenant à un ou plusieurs propriétaires.

A la fin du XIXe siècle, la circulation sur les chemins de transhumance devient critique : la majeure partie de ces voies ont été recouvertes par le réseau routier, d'autres sont inutilisées, d'autres enfin ont disparu. Aussi les pouvoirs publics incitent-ils les éleveurs à faire transhumer leurs troupeaux par chemin de fer, et enfin par camion depuis les années 1950. Cependant, dans le Var, où le réseau ferroviaire ne s'est pas fortement développé, la transhumance à pied a perduré.

Il y a d'autres raisons à cette rémanence : le fait que les trajets de transhumance des troupeaux varois soient moins longs que ceux de leurs voisins des Bouches-du-Rhône (une semaine à quinze jours) ; par ailleurs, les routes empruntées par les troupeaux sont souvent de taille modeste et peu fréquentées. Alors que dans les Bouches-du-Rhône, la transhumance à pied est interdite par arrêté préfectoral (depuis le milieu des années 60), elle est tolérée dans le Var. Les réseaux routiers et les drailles continuent aujourd'hui d'y être empruntés par bergers et troupeaux, couplées avec des transhumances en camion (notamment pour le retour de montagne : les brebis pleines sont descendues en camion ; les autres —le vassieu— fera la route...).

6- *Les troupeaux habillent et nourrissent*

Du Moyen Age jusqu'au XIXe siècle, la principale valeur de l'élevage ovin transhumant est la laine qu'il fournit. Quand la transhumance se développe et s'organise à la fin du XIVe siècle, en France comme dans toute l'Europe du Sud, en Espagne, en Italie et jusque dans les Balkans, c'est parce que la production et le commerce du drap de laine connaissent un essor sans précédent. L'étonnant accroissement que connaît alors le cheptel ovin entraîne la recherche de nouveaux pâturages (en été particulièrement), et la généralisation de la transhumance. Cette expansion de l'économie lainière n'aurait pu se produire sans la diffusion d'une nouvelle technique de traitement des produits lainiers : celle du moulin à foulon. Grâce à l'énergie hydraulique, un mécanisme de rouages en bois peut fouler, enchevêtrer et resserrer les fibres de la laine, pour donner souplesse et épaisseur aux tissus

confectionnés. Le développement de cette technologie fera la richesse des drapiers, et favorisera le développement de l'élevage ovin et de ses pratiques transhumantes.

La crise subie par les cours de la laine depuis le XIXe siècle entraînera une réorientation des élevages au profit de la production de viande. Cependant, certaines races, fixées au XIXe siècle par croisement d'une brebis d'Arles et du bélier Mérinos (cf. chapitre sur les races) afin d'améliorer la qualité de la laine, constitue encore aujourd'hui les troupeaux les plus importants de la Provence rhodanienne et littorale.

De son côté, la brebis Préalpes a été créée pour sa production en viande, et est issue de races anciennes où la viande et la laine étaient susceptibles d'être exploitées. L'histoire du cheptel ovin provençal et la légitimité de la transhumance dépendent donc du type de production encouragé, et leur vivacité témoigne aujourd'hui de leur capacité à traverser et à se fondre dans les époques et les genres.

C- Agriculture et élevage dans le Haut Var : du XVIIe au XXe siècle

1- Diversité et complémentarité des ressources

A s'en tenir à quelques clichés, la Provence rurale « traditionnelle » serait une terre de polyculture vivrière, une région où les usages communautaires ont peu d'emprise sur le travail paysan, où l'individualisme agraire domine. Ces images sont, on va le voir, largement illusoire.

Le tableau de l'ancienne économie provençale est bien connu ; la trilogie des cultures méditerranéennes (blé, olivier, vigne), l'élevage —souvent transhumant— du mouton, l'exploitation des arbres fruitiers (amandiers, figuiers) constituaient les ressources principales.

Si dans le haut Var les vignes et les oliviers disparaissent, c'est au profit du blé, des arbres utiles (fruitiers) et de cultures destinées à alimenter les troupeaux (sainfoin, orge, pois chiches, maïs, etc.).

Les traits marquants de l'histoire socio-économique du canton, au début du XVIIIe siècle, sont une économie locale fondée quasi-exclusivement sur l'agriculture de montagne (blé, noix, légumes, fruits) et l'élevage (ovins, bovins, caprins), ainsi que l'exil saisonnier ou définitif d'une partie de la population vers les régions méridionales et les plaines du littoral,

ce qui permet de combler les carences de l'économie locale⁴⁰ (travail dans les oliviers et les vignes, en mer). Cependant les déplacements effectués par les habitants de haute Provence (Comps, Castellane, Saint-André) ne sont pas tant liés à la faim qu'au déroulement du cycle de l'activité pastorale⁴¹, où la transhumance et la garde en estive alterne avec la récolte des foins, l'agnelage et la garde en hiver, voire pour certains le maintien des troupeaux sur le territoire en été.

La présence de troupeaux ovins permettait de fournir une partie de l'engrais indispensable pour régénérer des sols pauvres et fragiles avant de les mettre en culture. Les pratiques de récupération du fumier dans les rues de Comps, afin de produire cet engrais, sont d'ailleurs attestées du Moyen Age jusqu'au début du XXe siècle –date à laquelle on les réglemente.

Cette symbiose de l'agriculture et de l'élevage se traduisait par une série de pratiques et d'institutions que firent progressivement disparaître les spécialisations culturelles, les concentrations foncières et le recours aux engrais artificiels. Le système des « vastières » offre un bon exemple de cette complémentarité agro-pastorale : le paysan rétribuait le berger pour qu'il fasse « engraisser » une terre céréalière ou plantée d'oliviers⁴².

L'économie des campagnes provençales au XVIIIe et XIXe siècles reposait aussi sur l'exploitation des bois. Seigneuriaux ou communaux, grevés de droits d'usage, ils étaient exploités dans toutes leurs possibilités productives : produits de la cueillette, combustible (pour les fours domestiques et ceux des artisans), matériaux nécessaires aux diverses « industries » locales (tonnellerie, tannerie). Les bois offraient un terrain de pâturage pour les ovins et les caprins, et une réserve de terres arables, défrichées par brûlis et bonifiées par écobuage. Sur ce fond d'activités agro-pastorales se greffèrent, à partir du XVIIIe siècle, des productions spéculatives tournées vers la commercialisation : élevage du vers à soie, viticulture de qualité, cueillette puis culture des plantes à parfum en haute Provence (lavande, narcisse). L'importance du secteur spéculatif dans l'économie rurale des siècles passés nous interdit donc définitivement de parler d'un monde paysan vivant selon un système autarcique.

⁴⁰ T.K. Schippers & A.H. Dufour. 1987. *Nous ici et les autres. Formes d'identité locale et micro-régionale en Provence varoise*. Mission du patrimoine ethnologique. Ministère de la culture. Paris.

⁴¹ A. Collomp. 1983. *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris :PUF. 239.

⁴² C. Bromberger et al. 1999. *Provence. L'architecture rurale française*. Editions A Die. (op.cit.) p. 30-33.

2- Des activités communautaires règlementées

Une série d'institutions et de pratiques communautaires réglait, jusqu'au XIXe siècle, les activités agro-sylvo-pastorales. Les terrains communaux (bois, landes, garrigues pour l'essentiel) étaient grevés de droits d'usage, fruits de luttes paysannes sous l'Ancien Régime, contre l'autorité seigneuriale : droit de pâturage pour le petit élevage, droits d'affouage pour le bois de chauffage domestique, droit de coupe des plantes de garrigue pour fabriquer des engrais végétaux, droit de glandage pour la nourriture des porcs, et droit de culture temporaire après défrichage.

Sous l'Ancien Régime, ces propriétés seigneuriales subissant des droits d'usage communautaire étaient des « terres gastes⁴³ ». Si le seigneur reste propriétaire des sols, c'est la communauté qui est quasiment maîtresse de leur exploitation. Suite aux dégradations du XVII^e siècle faites lors de l'utilisation des terres communes —défrichage pour les cultures, surpâturage, donc érosion— les communautés s'efforcèrent de régler ces terres à vocation pastorale (bois de chênes blancs et plaines) en mettant des terres en défens pour les réserver à la production de bois.

De la même façon, il était déterminé le maximum de bétail supportable pour ce terroir. La présence de troupeaux ovins-caprins est jugée indispensable ou est interdite, en fonction des besoins des sols et de leur capacité à nourrir les bêtes : à Trigance, on réclame chèvres et brebis pour la fertilisation et l'entretien du sol, tandis qu'à Brenon où les terres ont été défrichées dans leur majorité, les troupeaux ne trouvent plus de quoi se nourrir. Ainsi les communautés régulaient-elles l'élevage, ressource capitale tant pour ses productions *directes* (viande, lait, laine) que pour les produits *dérivés* de leur présence : une qualité et une fertilité des terroirs, une lutte contre l'embroussaillage des collines. En 1783, on compte 4100 ovins dans le canton.

Au XIXe siècle, la réduction de ces droits et les problèmes liés à la maîtrise de la garrigue et des bois furent l'une des causes du départ du prolétariat rural vers les villes, et provoquèrent des conflits entre les communautés et les différents pouvoirs.

⁴³ - « Gaste » vient de l'adjectif latin *vastus* qui signifie ravagé, dépeuplé, quelquefois désert avec une idée d'étendue, et désigne généralement de « maigres pâtures parsemées de broussailles, de genêts et d'arbres » (C. Bromberger).

- Jusqu'à la Révolution, le canton comptait de nombreuses *terres à usage communes* appartenant à des seigneurs issus de droits féodaux, ou propriétés ecclésiastiques. La majorité de ces biens furent vendus à des privés ou aux communes à la fin du XVIIIe siècle. (J.-L. Domenge, archives privées).

Les usages collectifs en matière d'élevage étaient aussi très denses. En haute Provence, non seulement les pâturages étaient mis en commun, mais les bestiaux pouvaient être gardés ensemble, par un ou plusieurs gardes rétribués par la communauté. Au début du XXe siècle, les communes de Callas, Draguignan et Comps étaient équipées d'un lieu d'étape pour les transhumants, ce qui nous rapproche encore de la période contemporaine, où le canton et « Canjuers » sont à la fois une zone de passage des troupeaux et un réservoir d'herbe de demi-saison pour les grands transhumants.

L'eau fait traditionnellement l'objet d'un rigoureux contrôle collectif : les principaux puits étaient souvent propriétés communales ; quant à l'irrigation, elle était soumise à des règles très strictes, encore codifiées aujourd'hui dans les statuts des « syndicats d'arrosants » où les riverains d'une même source d'eau coopèrent pour son entretien et fixent des « tours » pour le droit à l'eau.

« Sur ces principaux usages collectifs qui réglaient la vie rurale, s'est greffée bien souvent toute une série de droits mineurs et de pratiques d'entraide ou de coopération (pour les labours, le foulage, la tonte...) dont l'ensemble permet de nuancer sensiblement l'image d'un paysan provençal jaloux de son indépendance et individualiste » (C. Bromberger. op. cit. p. 33).

3- Une économie locale fragilisée

Au XIXe siècle, en raison de la très forte expansion démographique, les surfaces cultivées atteignent un maximum de 22 % de la superficie cantonale (3900 ha cultivés, soit 1,6 ha par habitant). Cette extension se lit encore dans le paysage cantonal, par les traces des nombreuses terrasses ou *planches* aménagées sur les flancs des collines.

Malgré cela, la crise de subsistance est en marche ; le déclin de la population ne sera freiné que plus d'un siècle plus tard, dans les années 1970. Pour l'heure, les départs des jeunes vers les grands bassins de population du littoral (Toulon et Marseille) diminuent le nombre d'exploitations (17 % entre 1872 et 1892) tandis que les chefs d'exploitations ont en moyenne plus de 60 ans.

Parallèlement, l'agriculture connaît sa première révolution, par le passage de l'assolement biennal à l'assolement triennal des terres, comprenant des cultures fourragères et de la pomme de terre. A la fin du XIXe siècle, la crise de subsistance se résorbe et une part de la production de pommes de terre commence à être commercialisée en dehors du canton.

Cependant, la chute des prix des céréales et des produits de l'élevage ovin —par la fragilisation de l'économie locale dès qu'elle est intégrée à de plus vastes échanges— entraîne la disparition de 30 % des exploitations entre 1890 et 1910.

La première guerre mondiale accentue le déclin démographique ; on compte un nombre important de victimes chez les hommes, donnant lieu à l'exode des jeunes femmes vers les villes. L'entre-deux guerres est marqué par une extensification de l'agriculture, avec une diminution des surfaces cultivées et un accroissement des parcours pour l'élevage ovin. Ce sont en général les revenus du cheptel qui ont permis une capitalisation qui a, vers 1950, permis la modernisation et la mécanisation de l'agriculture. C'est d'ailleurs à partir de cette période que la transhumance commence à partir du canton et du Grand Plan de Canjuers.

4- Du mouton à l'agneau

Dans l'ancienne économie, les animaux tenaient déjà un rôle considérable : certains travaillaient la terre et tous apportaient une fumure capitale aux terres cultivables. Ce dernier rôle, ils l'ont toujours. Cependant l'apparition des engrais chimiques au début du XXe siècle a permis d'assurer à ces animaux une alimentation abondante et variée, en augmentant la production de plantes fourragères, de grains, de plantes sarclées. Ces animaux, devenus plus précoces, peuvent faire l'objet de ventes fructueuses que l'essor du trafic routier et ferroviaire a facilitées.

Le mouton subit, dans ce contexte, une vraie révolution, qui a bousculé dans le troupeau la proportion des âges, des habitudes et des profits de l'élevage. Au mouton adulte (de 3 ans) gardé pour son fumier, sa laine et parfois sa viande, s'est substitué un agneau de quelques mois, solidement bâti, engraisé et vendu gras pour la boucherie... *« En général, les gens veulent de l'agneau. D'ailleurs les maquignons, ils veulent que les gros, ceux qu'on a mis au grain. Si tu les laisses avec la mère, à tous les coups ils préfèrent ceux d'un autre à cause de l'engraissement. Cela dit, les agneaux sans engraissement, il faut les garder plus longtemps, alors ça pose des problèmes... Mais je connais des anciens du 06 qui me demandent du mouton, celui qu'on a gardé bien 3 ans. C'était la tradition, le mouton. On n'en fait pas la même chose que d'un agneau, la viande n'est pas la même » (C.).*

5- Vente, transport et productivité

L'accroissement des réserves de fourrage a permis d'élever un plus grand nombre de bêtes. Disposant ainsi de plus d'agneaux, les éleveurs en ont tiré part en les vendant aux foires d'automne à des maquignons méridionaux. Dès 1905, les paysans des moyennes montagnes de la Combe de Die engraisent leurs agneaux⁴⁴ et les expédient à travers toute la France par voie ferroviaire, transmettant cette nouvelle technique aux montagnes voisines.

On eut ensuite l'idée de procéder sur place à l'abattage et de réduire l'envoi à la viande et aux abats. « Des abattoirs s'organisèrent ainsi dans la Combe de Die et à Valdrôme, et à Beaurières ; en 1913 la gare de Beaurières expédiait déjà à l'année 135 000 kilos de viande, et 336 000 kilos en 1936. Ce succès n'était guère possible que grâce à la voie ferrée, dont on sait que les Préalpes ne sont pas abondamment pourvues ; cependant la région de Barrême s'organisa le long du médiocre Sud-France pour desservir le marché de Nice. Dès 1936, des transports par wagons frigorifiques quotidiens fonctionnaient sur Paris, au départ des diverses gares échelonnées de Gap à Livron (...) » (R. Blanchard. op. cit. p. 665).

Et dans le canton de Comps ? « *A La Bastide, il y avait la famille I., des bouchers, et de longtemps. Ils avaient un troupeau à eux, et quand on ne produisait pas assez, ils prenaient la relève. Ils abattaient là, ils avaient un tueur. Sinon, je vous parle des années 1950, les agneaux partaient beaucoup à Nice, où il y avait un gros abattoir, et les bouchers venaient se servir directement là-bas : ils choisissaient leurs pièces, et puis c'était valable pour tout le monde, il y avait de la demande !* » (L.).

Puisque le nombre d'agneaux à engraisser ne pouvait être toujours augmenté, on tenta d'améliorer la race locale en procédant à des croisements. Ces animaux autochtones, habitués à l'ambiance alpine, se retrouvent d'un bout à l'autre du Diois, du Bochaîne, des Baronnies, des monts du Vaucluse et des montagnes de Digne, jusque dans les massifs de Grasse et de Digne. On imagina de croiser cette race avec des béliers Southdown pour en augmenter l'aptitude à l'engraissement, ce qui fut un échec car les brebis issues du croisement ne s'adaptèrent pas au contexte préalpin, et perdaient les qualités de bonne laitière et de grande fécondité issues de la race autochtone.

Cette race, rustique et bien adaptée, aux membres grêles et au corps fin, sera conservée... jusqu'à ce que la demande croissante en viande ne suggère aux exploitants des abattoirs

⁴⁴ « L'engraissement consiste à envoyer les jeunes bêtes au pâturage avec les mères, ce qui ne coûte rien, et à leur offrir, quelques semaines avant la vente, une nourriture plus abondante et plus substantielle ». Cf. R. Blanchard. 1945. *Les Alpes occidentales. Tome quatrième*. B. Arthaud. op.cit. p.664.

d'importer des agneaux venus d'ailleurs, pour les tuer dans les Préalpes après avoir été engraisés, et les revendre en tant qu'animaux autochtones.

6- *Les moutons « africains »*

En 1920, le géographe Philippe Arbos⁴⁵ qualifie ainsi de « transhumance commerciale » le recrutement des ovins en provenance d'Afrique du nord, qui tantôt les livre aux abattoirs à leur descente du train en provenance de Marseille, tantôt les fait grossir par quelques semaines de pâturage. « Ces “Africains” (comme on les appelle en Provence) risquent d'apporter avec eux des épizooties, et le cas s'est déjà présenté (N.d.r. : surtout la clavelée dont ils sont porteurs, mais qu'ils ne développent pas); ils risquent aussi d'atténuer par un croisement impossible à prohiber, les qualités de la race autochtone » (R. Blanchard. Ibid.).

Le trafic de moutons africains passait -entre autres- par Comps, où, dans les premières années du XXe siècle, les éleveurs et paysans se plaignent de maladies sur leur bétail, conséquences apparentes du passage des troupeaux venus d'Afrique. Cette pratique sera stoppée par la seconde guerre mondiale.

Ces nouvelles tendances et progrès de l'élevage et de ses conditions de vente nous montrent l'intérêt que le monde rural préalpin porte aux ovins, sa constante adaptation aux changements, ses capacités d'innovation, et la place prépondérante que ces animaux ont prise dans l'économie.

En 1939, la richesse en têtes de brebis se répartit inégalement dans les Préalpes, avec une nette affirmation de la présence ovine dans les zones de plateaux de moyenne montagne : 853 têtes pour 100 habitants dans le bassin de Châteaueux, près de 500 têtes pour 100 habitants sur les Grands Plans, et 356 têtes pour 100 habitants dans le Verdon. Le plateau Châteaueux-Comps compte parmi les effectifs les plus élevés : plus de 1000 ovins pour 100 habitants ; aux côtés du Vanson et du Sasse.

Ainsi, en 1945, « le mouton, même sous l'aspect évolué de l'agneau, reste le fils de la montagne » (R. Blanchard. Ibid. p. 669).

⁴⁵ Ph. Arbos. 1922. *La vie pastorale dans les Alpes françaises. Etude de géographie humaine*. Paris. A. Colin. P. 600-601.

D- Histoire contemporaine : destructuration et mutation du Var rural

1- Le Var : un territoire entre tourisme de masse et ruralité malmenée

Lorsque se déploie, dans les années 1950, le tourisme de masse sur les côtes varoises, le noyau dur d'agro-bourgs⁴⁶ du centre Var (Brignoles, Barjols, Saint- Maximin, Draguignan) qui donnait jusqu'alors le ton au département, vont perdre peu à peu leur position dominante au profit des villes de la côte. Le déplacement de la Préfecture de Draguignan à Toulon (1974) ne fera qu'entériner officiellement et à retardement un processus de perte de pouvoir antérieur, tout comme l'absence de voie ferroviaire reliant le haut pays varois à Grasse et Avignon.

Si la Côte d'Azur (« étendue » à un littoral varois autrefois méprisé) et le Verdon reçoivent les faveurs des médias et du tourisme de masse, en revanche le centre et le haut pays varois, à l'identité rurale⁴⁷, sont recouverts d'un silence gêné⁴⁸. Ces territoires relégués et malmenés subissent un hiatus, une coupure dans le temps et dans l'espace, au regard de leurs abords à vocation touristique. Ils deviennent en cela une zone quasi insignifiante, car on ne sait trop comment les intégrer à la tendance générale, si ce n'est en faisant table rase de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils pourraient, de ce fait, devenir. En cherchant à les intégrer de force dans la logique économique touristique, on risque fort de leur ôter définitivement ce qu'il leur reste de dynamique et d'identité propre.

Le Centre Var et le haut pays varois en particulier sont deux îlots où la mémoire, qui pourrait servir de moteur à la solidarité des groupes sociaux, a été remplacée par les non-dits et l'oubli qui sont devenus par défaut la seule force de résistance de ces sociétés rurales et artisanales malmenées.

Une coexistence pacifique entre une logique touristique littorale et une logique paysanne intérieure aurait pu s'organiser. Il n'en a rien été, et les années 1960-65 ont été une charnière où les phénomènes subis par le département entraîneront un bouleversement complet des rôles. Les uns sont latents, comme la perte d'hégémonie politique du Centre Var et les

⁴⁶ Bourgs tirant leurs ressources de l'agriculture (oléiculture et viticulture).

⁴⁷ Une identité locale qui est sans doute perçue comme trop rurale, trop « terreuse », comme l'était la plaine pastorale de la Crau longtemps méprisée par les élites bourgeoises arlésiennes. Sur ce point de comparaison, voir Pelen (J.-N.), Le pays d'Arles, sentiment d'appartenance et représentation de l'identité, *Terrain*, n°5, 1985. Voir <http://terrain.revues.org/document2882.html>

⁴⁸ Au point que les images de la côte et de la montagne servent d'argument publicitaire pour « vendre » aux touristes un Var central mal identifié, déboussolé et désormais affaibli culturellement, entre ces deux zones attractives.

ruptures démographiques qui l'ont accompagnée. Les autres sont de nature spectaculaire ; ils iront jusqu'à briser la dynamique sociale et la cohésion territoriale des communes : en effet, en 1962, l'Etat fait connaître sa décision de réaliser de vastes projets dans le haut pays. La décision s'inscrit dans un schéma d'aménagement à l'échelle européenne, elle est emblématique de la période des grands aménagements du territoire français : la défense militaire de la France est transférée sur sa façade méditerranéenne ; les ressources hydroélectriques seront accrues, grâce à des barrages sur le Verdon, à l'échelle de l'hexagone.

2- *Le désert haut varois et la raison d'Etat*

Par ces choix, le Verdon et le vaste territoire rural qui le sépare du Var central entrent sous le joug de « l'utilité publique » et de la « raison d'Etat ». Certes, le Var a toujours paru secondaire par rapport à ses voisins plus riches, et a toujours dépendu d'un « prince » qui se trouvait ailleurs. Il s'est aussi beaucoup impliqué dans les débats politiques de son temps, il est peut-être devenu gênant.

Dans les années 1960, que sait-on, dans les régions voisines par exemple, du vaste plateau qui sépare le Verdon de Draguignan et de Fréjus ? Certains auront lu quelque texte de l'écrivain Jean Giono, qui dans *Provence*⁴⁹ raconte le Grand Plan de Canjuers, en ayant conscience de sa vocation future : « Maintenant, on entre dans le désert d'un haut plateau à l'altitude moyenne de 1000 mètres sur 40 kilomètres de long et 15 kilomètres de large. C'est le Plan de Canjuers. Comme pour la scène d'un grand théâtre sur laquelle va se jouer la solitude, les montagnes en place sur tout le pourtour de l'horizon ne vont pas bouger, le piéton lui-même continuant sa marche à l'impression d'être immobile » (p. 48).

Le décor est planté ; mais cette solitude, cette géographie démesurée, ces territoires d'un autre temps, ne tarderont pas à être brutalement ramenés dans le giron de la modernité industrielle. « Il faut se hâter de voir le Canjuers. Bientôt il sera transformé en champ de tir. Les avions militaires viendront rugir dans ces cieux inaltérables ; ils cribleront de bombes d'exercice ces terres dorées où la zoologie et la mythologie mêlées construisent à chaque heure du jour la chair même du dieu Pan. Seront dépossédés les hommes muets aux yeux sans couleur qui habitent le monastère tibétain de Lagnerose, et la grande famille de patriarches et

⁴⁹ Jean Giono. *Provence*. Ed. Gallimard. Folio. Textes réunis en 1995, après avoir été publiés dans des revues et journaux locaux, de 1950 à 1970. Voir aussi *Provence Perdue* (1967), et *L'eau vive* (1943).

d'enfants graves qui fait son salut avec une agriculture de désespoir et de merveilles dans le Port-Royal-des-Champs de La Barre » (p. 256).

Giono, toujours emphatique et Panique, en rajoute à peine, on mesure à sa lecture ce qui a été perdu. Mais tout ceci n'est que littérature.

L'Etat de l'époque a une vision générale de ces territoires qui est utilitariste : employer un espace très grand, et vide. Le 2^e régiment d'artillerie basé à Draguignan a besoin d'élargir son terrain de manœuvre et de tir. L'autorité militaire, en accord avec le Conseil Général du Var, fait donc le projet de créer un camp dit « polygone de Tir de Canjuers », « à la mesure des besoins de l'armement moderne ; couvrant pour 350 km² un quadrilatère de 35 km de longueur entre Aiguines et Mons, et 10 km de largeur environ du Nord au Sud. Il concernait 14 communes et absorbait entièrement celle de Brovès, la RN 555 et le CD 21 demeurant ouverts à la circulation » (F. Martel. p. 68⁵⁰).

3- La création du polygone de tir de Canjuers

Alors que l'Etat avait coordonné les plans de Canjuers et des barrages hydroélectriques depuis les années cinquante⁵¹, le corps social est désarmé lorsque les décisions sont prises.

« Ainsi le 16 octobre 1962, une décision du Conseil de Défense confirme le projet, et le 21 octobre 1963, l'enquête légale préalable est ouverte. La déclaration d'utilité publique est validée par le Conseil d'Etat le 17 septembre 1964 (modifiée le 12 octobre 1966). Dès lors irréversible, le processus devient un événement majeur de la vie locale » (F. Martel. p. 69).

Les informations peu précises, voire contradictoires, que l'administration diffuse, ne font que diviser l'opinion publique. Présentés sous un jour favorable, les barrages amèneront la régulation du lit du fleuve, les terres seront irrigables, et le réseau routier amélioré. De son côté, la rumeur selon laquelle Canjuers allait recevoir des armes nucléaires est démentie par la préfecture, et de ce fait le projet paraît « moins pire » que ce que l'on avait entendu dire.

Les chiffres et les statistiques publiés se contredisent quant à la question de l'activité rurale qui va disparaître : les médias diffusent des données contradictoires. On ne sait pas si Canjuers comprend 145 000 ovins (dont 90 000 brebis-mères), ou bien 50 000 moutons seulement.

⁵⁰ Francis Martel. 2001. *Canjuers, une expropriation réussie*. Verdon. Autona 2001. p. 68-78.

⁵¹ Si les projets EDF prennent leur source dans les travaux des ingénieurs-pionniers dès 1900, en 1931 un général fait un important rapport sur l'intérêt militaire et stratégique de la zone des plans de Canjuers. Les projets sont laissés de côté pour un temps, et reparassent au moment favorable (M. Marié. op. cit. p. 132).

Or, en 1966, un *Exposé de synthèse de la mission d'inventaire des richesses naturelles culturelles et humaines de la commune de Brovès* (vouée à la ruine) est publié par un groupe d'étudiants membres de l'Escolo de Lar, section du Centre de Maintenances et de Culture Provençales d'Aix-en-Provence. Dans cet effort de valorisation et de défense d'un patrimoine et d'une culture en péril, les auteurs expliquent que : « Le village de Brovès, habité dès le Néolithique, emploie la majeure partie de ses 85 habitants (parmi lesquels 15 familles de bergers) et ses 2 800 hectares de pâture sur sa superficie totale de 3 451 hectares, à l'élevage d'un cheptel d'environ 5 000 ovins. La production annuelle est de 6 000 kg de laine et de 75 000 kg de viande de boucherie, soit une production représentant le double de ce qu'elle était il y a vingt ans. Celle-ci alimente les marchés de Castellane, Aix, Marseille, Nice et Draguignan. Alors que le cheptel du département du Var est au total de 117 000 ovins, le plateau de Canjuers entretient à lui seul un cheptel de 40 000 têtes, soit les 35% du cheptel départemental » (*Vie et avenir de Brovès*⁵², p. 1).

Cette monographie ne trouvera pas de lecteur attentif. Les services de l'armée cloront les débats des médias et les efforts de sauvegarde, en dénombant 10 000 moutons au maximum dans tout Canjuers. Le futur camp militaire est donc jugé comme quasiment vidé de sa vocation agro-pastorale, alors même qu'il représente encore un point central de la transhumance régionale et nourrit, par sa production en viande ovine, l'est du département du Var, et les grandes villes du sud de la région.

L'Etat a donc proposé aux propriétaires privés de les indemniser des terres situées dans le périmètre du futur camp militaire de Canjuers, qualifiées de « landes à moutons », et qui étaient à cette période regardées comme des terres improductives : « Parmi les propriétaires qui ont vendu les terres, il y avait des gens placés en ville, et parfois ils ne se rappelaient même pas être déjà montés sur le Grand Plan. Il y en a qui louaient les terres aux bergers, mais pour pas grand-chose... Tout ça, c'était juste des mauvais cailloux à l'époque, ça ne valait rien quand on n'était pas dans l'agriculture... Quelle valeur ça pourrait bien avoir aujourd'hui ? L'Etat l'achetait aux prix de l'époque. Alors, quand les propriétaires ont vu qu'ils pouvaient en retirer quelque chose, l'affaire était conclue, c'était une aubaine pour eux, c'est logique » (Lt.).

⁵² La Mission « Au secours de Brovès » de l' « Escolo de Lar ». avril 1966. *Vie et avenir de Brovès. Exposé de synthèse de la mission d'inventaire des richesses naturelles, culturelles et humaines de la commune de Brovès*. Aix-en-Provence / Brovès. 92 p. Archives privées J.-L. Domenge.

L'Escolo de Lar a utilisé pour base de cette monographie les chiffres de 1950 sur l'état de la commune, et surtout une étude manuscrite réalisée par Louis Augustin Blanc (1886-1954), brovésien, instituteur, et maire de la commune de 1947 à 1953.

De parcelles en parcelles, le territoire change rapidement de main, et l'opposition des bergers (souvent locataires), de certains maires, des agriculteurs, des hôteliers et des autres usagers du territoire (chasseurs, marcheurs...) ne pèsera pas grand-chose, même au sein d'un Comité de Défense ou de Syndicats où les opinions divergent : « *Il était berger. Un paysan toute sa vie. Comment est-ce qu'il pouvait expliquer que ces terres, c'était tout pour lui et pour sa famille ? Il n'avait pas les mots, il ne comprenait pas bien ce que l'administration voulait dire, et comment il aurait pu se défendre ? Autour de nous, d'autres vendaient chacun de leur côté. Nous, on était seuls et on a été forcés de partir* » (L).

Ce faisant, l'Etat occupe l'espace, tout l'espace, par ses essais d'armes, ses hélicoptères, ses convois, ses interdits. Il impose à ce vieux territoire des frontières toutes neuves, bornées par des panneaux d'interdiction d'entrer et de dangers mortels. D'anciens petits propriétaires, éleveurs relocalisés en Crau, seront parfois tentés de revoir leur Canjuers et leur ferme, bien qu'ils n'aient pas l'indispensable autorisation pour y pénétrer. Interceptés par les patrouilles militaires qui sillonnent le camp, ils devront se faire une raison et ne plus remonter « chez eux » qu'à la faveur de la trêve de Noël.

« L'armée, devenue propriétaire foncier, gèle un espace, détruisant non seulement une vieille économie locale (vocation agro-pastorale de Canjuers), mais encore hypothéquant d'autres usages du sol, faisant peser constamment la menace d'une extension (imaginaire ou non, peu importe) et décevant les espoirs économiques sur lesquels commerçants et notables locaux avaient misé » (M. Marié. p. 131⁵³).

4- Inventaire du patrimoine transféré

Les entretiens que nous avons menés avec les acteurs présents à cette période ont permis de comprendre la douleur liée à leur situation. Ils nous ont permis de prendre la mesure du décalage entre une décision prise en haut lieu et les liens de longue date tissés avec ce territoire. Cependant, pour des données chiffrées plus précises concernant l'inventaire des biens transférés, nous nous référeront aux recherches de Francis Martel, dont l'article est cité plus haut.

⁵³ Le sociologue Michel Marié, auquel nous avons emprunté la trame de notre analyse tant elle correspondait aux données recueillies sur le terrain, est l'auteur d'un ouvrage décisif sur les événements qui ont bouleversé le visage du haut Var. Revenant sur l'histoire du Var, il montre comment les évolutions contemporaines ont transformées la partie nord du département en un « territoire sans nom ». Voir Michel Marié. 1982. *Un territoire sans nom*. Librairie des méridiens. Paris.

« C'est au résultat archivé de l'enquête parcellaire que l'on doit de posséder encore les éléments réels d'appréciation de l'ensemble du patrimoine transféré au domaine privé militaire :

- surface totale : 34 652 hectares
- expropriés titulaires de droits : 1032
- nombre d'occupants : 639 dont 261 en résidences principales et 378 en résidence secondaires.
- Nombre total d'exploitations en activité : 103 dont 79 en faire-valoir direct et 24 en fermage.
- Propriétés bâties (Brovès, hameaux, ou disséminées) : 300
- Nombre d'habitations principales : 82 (dont Brovès 33), d'habitations secondaires : 193 (dont Brovès 65)
- Surface développée des bâtiments d'exploitations : 78 996 m²
- Potentiel agricole :

Troupeaux ovins recensés : 65

Effectif total : 19 765 bêtes (races métissées en grande majorité)

Surface agricole utile : 1974 ha répartis en 368 ha de labours et prairies à l'arrosant pour 1606 ha de labours et prairies au sec

Parcours à mouton : 13 668 ha

Le pourcentage des dossiers d'indemnisation des propriétaires réglés à l'amiable fut de 98% par rapport aux affaires négociables (104 propriétaires non identifiés durent faire l'objet d'une fixation judiciaire de l'indemnité). Le pourcentage des procédures conduites devant la cour d'appel d'Aix fut limité à 7 dossiers dont 2 furent transmis à la cour de cassation » (p. 72). De nos jours, les anciens propriétaires qui ont refusé de partir, et se sont confrontés à « l'armée » ont gardé un statut spécial. Un peu comme des héros, comme les emblèmes d'une lutte contre un autre soi-même, afin de préserver intacts la mémoire des lieux et de la vie qui s'y déroulait. Généralement, aucun d'entre eux n'a souhaité revenir sur cette période en présence d'un étranger : « *j'y ai été trop heureux, et après j'en ai tout souffert* ».

5- « On est parti d'ici (...), on a été des étrangers partout ensuite »

Récit d'un éleveur de moutons, ancien de Canjuers, relocalisé dans la plaine de Crau (Bouches-du-Rhône) : « *En 1972, avec la prise de possession du pays, il fallait que l'Etat aide les agriculteurs à se trouver un endroit ailleurs pour mettre les troupeaux, et tout. Certains ont pu descendre en Crau. Mais c'est loin d'être l'équivalent de Canjuers, parce que 500 ha dans Canjuers, ça vous payait 90 ha de Crau avec un emprunt à vie, et puis l'herbe y est moins bonne (...)* On ne pouvait pas partir du jour au lendemain, il fallait toujours nourrir le troupeau, les enfants allaient à l'école... On est parti d'ici. J'ai du faire beaucoup de voyages pour déménager. On se disait « allez, on charge ça » alors on le chargeait mais c'était comme si on ne devait pas. L'armée a ensuite donné des autorisations pour faire pâturer, et pour aller manger à Canjuers avec la famille. Maintenant c'est tout démoli, mais avant c'était en ordre et je m'y sentais chez moi (...) Je n'ai jamais retrouvé la solidarité de Canjuers, on a été des étrangers partout ensuite » (C.).

Entre les accords réalisés à l'amiable et les expropriations réelles, les situations d'expulsion se racontent, ou ne se racontent plus ; ces territoires et le souvenir qui leur est lié font l'objet d'une véritable nostalgie, prise au sens étymologique du terme, c'est à dire « le retour de la douleur ». « *Il y en a qui veulent qu'on rase Brovès. C'est vrai que moi si je pouvais je ne prendrais pas la route, pour pas voir... tout en ruine, là... on l'a tous les jours sous le nez. Qu'est ce que tu veux que je te dise ? Mais c'est vrai que c'est chez nous, nos souvenirs ils sont d'ici, moi j'en ai fait du travail et de tout, ici...* » (F.).

De son côté, Mr F. Lambert, dernier maire de Brovès, obtint la reconstruction de son village par l'Etat. Après avoir cherché en vain à reloger ses administrés sur le plateau, une section de commune fut créée au sud de Seillans, et le bâti de pierre de la fontaine de l'ancien village y fut transféré.

Cependant, Brovès-en-Seillans, où les lots constructibles avaient été attribués à chaque famille gratuitement, n'a pas permis de réunir les anciens expropriés du village d'origine. « *Quand il a fallu partir, ça je ne dis rien... Certains de ma famille ont pu aller vivre à Seillans, enfin, à Brovès-en-Seillans. Pour sûr, il fallait bien qu'ils nous laissent habiter quelque part... Mais après, sur la carte d'identité qu'on a eue, c'était marqué qu'on n'était plus nés à Brovès, mais à Seillans. Brovès, c'est comme si ça n'existe plus ! En fait on ne vendait pas que des landes, on se vendait nous, avec nos racines qui sont enfoncées dans la terre de Canjuers* » (L.).

E- La moyenne montagne varoise :

troupeaux sédentaires, troupeaux transhumants

1- Plusieurs territoires d'appartenance

Jusqu'aux années 1970, lorsque les populations (agriculteurs, éleveurs...) habitaient le territoire désigné aujourd'hui par le terme de « Canjuers » et le canton de Comps, on pouvait distinguer plusieurs zones délimitées géographiquement, climatiquement et culturellement :

- A l'ouest, le Grand Plan et le Petit Plan (ensemble alors nommé « Plan de Canjuers ») fermés au nord par la montagne du Margès. Pour ses habitants, cet ensemble constituait un territoire de référence auquel ils étaient attachés. On s'en revendiquait et, vu de l'extérieur, on était identifié comme lui appartenant et comme étant un monde à part. Cet extrait d'entretien nous donne une idée précise de l'identité « canjuersenne » : « *Nous on descendait souvent à Aups, c'était le centre de Canjuers. Pour eux, on était les Canjuésenc [candjuésin], et même en étant sur la commune d'Aiguines ils ne nous appelaient pas Aiguinois. On était à part, on était en hauteur ! Par contre, on n'avait pas beaucoup de liens avec Brovès. Les veillées, en hiver, on les faisait entre les fermes de Canjuers. La frontière dans le Plan, c'était Lagne et Ruès. Derrière, on n'y allait pas trop, ça faisait loin et on n'échangeait pas trop les bêtes avec eux, parce qu'elles n'étaient pas de la même race. On les rencontrait juste sur des foires, et le samedi à Draguignan, pour le gros marché... Nous, on allait au bar du Verdon* » (C.).

- Au sud, le plateau que surplombe Bargème et où se trouvait le village de Brovès, le premier village en venant de la plaine et de Bargemon par le col du Bel Homme : « *Bargème et Brovès, et La Roque, on était proche, on se voyait d'ailleurs. Le Grand Plan, quand j'étais petite, c'était un peu la montagne, c'était l'inconnu. Une fois pendant la guerre j'ai dû aller à Aups, toute seule, pour ma famille. Il fallait traverser tout le Plan, c'était très grand, avec la route, là... qui va vers le Verdon... Et sur cette route, l'orage arrive ! Il n'y avait personne, j'étais trempée, et je ne savais plus où avancer... j'ai vraiment cru que... et puis j'ai croisé quelqu'un qui m'a aidée, enfin... (rires) c'est comme ça* » (B+.).

- A l'ouest et à l'ubac de la montagne du Brouis, la fin du plateau, avec « *Châteauvieux, la Martre, Brenon... et je dirais même jusqu'à Trigance, parce qu'on est plus près du Verdon,*

c'est plus froid. Il y a plus de forêt, ça garde l'humidité. On est juste devant ceux de Castellane et de Saint-Auban. On est un peu comme eux, c'est la même façon de vivre, la même culture. La frontière est plus nette vers Draguignan que vers Castellane (...) Avant, Comps c'était un peu le centre du canton. Il y avait l'épicerie de Monsieur Maurin, il prenait la laine » (R.).

Plusieurs bassins de vie aux caractères bien distincts, extensions des territoires agricoles de communes environnantes, où l'élevage a connu une place plus ou moins prépondérante, mais d'origine très ancienne (la présence de vestiges du Chalcolithique près du Col du Bel Homme et du Col de la Glacière confirme l'occupation de ces plateaux calcaires, et annonce la sédentarisation des populations, et le début de l'agriculture et de l'élevage).

Enfin, les souvenirs de « la vie » dans les Plans et dans le canton de Comps démontrent que ces espaces étaient associés pour figurer « les montagnes » dans l'inconscient partagé des habitants locaux et de ceux du Var central. Des montagnes où les « gavots » menaient une vie que ceux de la plaine imaginaient austère, solitaire, et dont les grands espaces « déserts » et les élévations brutales annonçaient déjà les Alpes, l'altitude, la neige, le Nord, et servaient ainsi de boussole dans les représentations mentales construites à l'égard du territoire.

La persistance de ces représentations, qui situent les Plans, Brouis, Lachens à l'interface entre la mer Méditerranée et les Alpes, a structuré un sentiment d'appartenance commun et des réseaux d'échanges socio-économiques prégnants.

2- Pâturages, limites et troupeaux sédentaires

« Avant l'armée », le Grand Plan et le Petit Plan, le Margès, le Brouis et le Malay étaient principalement dévolus au pastoralisme extensif à l'année.

Les prés de fauche et les activités de maraîchage se situaient plutôt en plaine, dans la baisse de Comps et vers Brovès. Les anciens habitants expliquent que, dans le Grand Plan par exemple, l'herbe est meilleure que dans la plaine de la Crau (Bouches-du-Rhône), pourtant référence de qualité⁵⁴. Le témoignage suivant, très dense, nous renseigne sur les productions fourragères du Grand Plan et sur l'incidence déterminante de la neige : « *On faisait bien un*

⁵⁴ Pour le géographe G.A. de Réparaz, sur ces plateaux calcaires du Haut-Var croissait une herbe rase et fine, en assez faible quantité. La vastitude des parcours palliait donc à la fragilité des milieux, et la taille, la race des troupeaux devaient être adaptées à ce type de pâturage et de climat (1969. La transhumance ovine provençale, évolution et problèmes actuels. *Revue géographique des pays méditerranéens*. N°8.)

peu de foin grossier, en fond de plaine, de l'orge, du sainfoin, de la luzerne, mais ça faisait guère... Autour des bergeries, il poussait du trèfle blanc, très beau, on le fauchait. On servait aussi aux brebis un morceau d'avoine noire sur pied, qui pouvait repousser une fois mangé et après un bon orage. Ça faisait plus d'herbe que les autres herbes. On a aussi fait monter du foin de Crau certains hivers. Mais le premier bénéficie, c'était de pouvoir faire manger dehors. Le pâturage est bien meilleur qu'en Crau : il y a plus d'herbe, et elle nourrit mieux. Quand il y a de la neige, ça gonfle l'herbe et après, même si il fait sec, l'herbe reste meilleure » (C.).

La saison d'hiver -dont trois mois de neige pendant lesquels les troupeaux restaient en bergerie- engendrait une herbe riche, qui était ensuite parcourue de façon extensive par les troupeaux. Le type de pâturage produit est comparable aux pelouses sèches des hauts plateaux languedociens. Le rythme de la pousse de l'herbe, et notamment d'un certain type : le *peloun*, y détermine la période de l'agnelage : « *C'est calcaire avec des rochers, pas comme en Crau où c'est des galets et l'herbe se met dessous. Après les bêtes doivent pousser les galets, elles se font mal au nez à force ! Et donc, à cause du sol, l'herbe ne travaille pas pareil sur l'un ou l'autre : au Grand Plan il y a le peloun, c'est comme un poil assez fin, et ça c'est une herbe très fine. Elle se protège avec les autres, et ça tient les brebis et elles se régalent avec ! Le peloun il arrive en mars, alors on faisait venir les agneaux pour mars. L'agneau il doit venir avec l'herbe, comme ça les mères trouvent du tendre de suite et elles se refont après l'agnelage. Alors, quand on les sortait, on gardait tout le jour, avec la musette. On faisait des quilles⁵⁵, c'est des tas de pierres, pour montrer les limites du voisin » (C. G.).*

Jusqu'à un changement de climat (années 50) qui a vu ces territoires s'assécher faute de neige et de pluies suffisantes, et une augmentation du cheptel, il n'était donc pas forcément nécessaire de pratiquer la transhumance.

En effet, la stabulation hivernale et le pâturage extensif (prairies naturelles, adrets et ubacs de forêts de feuillus —chênes, hêtres—et de résineux) ainsi que la taille des troupeaux étaient orientées, en partie, en fonction du climat et de la pousse de l'herbe.

D'autre part, quelques sources (surtout dans le canton de Comps) et divers systèmes de récupération des eaux courantes et des eaux de pluie (sortes de *lavognes* —vastes assiettes

⁵⁵ Quille : en provençal *quiho* ou *quiheto*, ces «tas de pierres» étaient souvent savamment montés en pierre sèche, certaines pouvaient avoir la taille d'un enfant de 8 ans. Elles servaient à délimiter les pâturages des différents propriétaires. La conduite d'un troupeau revient en effet à gérer un stock d'herbe sur une surface donnée en fonction d'un certain nombre de bêtes. Le berger devait donc conduire son troupeau avec savoir et discernement afin de préserver certaines zones et favoriser la repousse ou au contraire « faire manger » une zone particulière à une époque précise afin de la fumer et d'espérer un regain. Cela nécessitait une fine connaissance du territoire et du profil de végétation de la part des bergers salariés et de leurs patrons.

creuses aménagées dans un sol de nature à retenir les eaux—, citernes et puits) permettaient d'abreuver les bêtes et les hommes : « Avant, il y avait la neige de décembre à mars. Les brebis restaient en bergerie, au foin. Il pleuvait pour la Saint-Michel, et pour Notre-Dame le 15 août. Alors, on avait des canaux, des citernes, et on s'en tirait pour l'eau, et puis il pleuvait plus souvent. Mon père il avait de la Rouge et de la Commune, et ça résistait bien à cette altitude : sous la pluie ou sans eau, ça s'en tirait toujours, ces races-là » (C.G.).

De même, dans le canton de Comps, les troupeaux locaux pouvaient trouver des pâturages d'été à proximité : « Dans la commune de Bargème, on avait douze petits troupeaux sédentaires, et dans Canjuers ils avaient bien 500 à 600 bêtes chacun. Mon père, en été, il allait garder en été sur Pra Guillem, juste au-dessus de Bargème. Derrière le Brouis, c'était à l'ombre, et sur le Brouis il y a de l'herbe très fine... mais je ne sais pas si on y monte. Mais on n'avait pas des gros troupeaux comme maintenant. A Brovès c'était pareil, ils n'avaient pas vraiment besoin de transhumer » (B+).

« Mon père, il avait un troupeau, mais pas gros. Il lui faisait de l'orge, des pois chiches. Pour l'été, il le menait dans Canjuers, il prenait un berger pour deux mois -je vous parle de quand j'avais douze ans, j'en ai plus de soixante dix ! Ou alors, il allait le garder dans Duou, la montagne juste en face de nous (NDR : de Bargème) » (L+).

3- La transhumance des troupeaux locaux, une pratique récente

C'est dans les années 1950 que les deux plus gros troupeaux ovins du Grand Plan et certains troupeaux du canton de Comps ont commencé à transhumer vers les Alpes-maritimes : « Dans le canton, à un moment ça a changé : il y avait de l'élevage de chevaux, de vaches. Mais il a fallu avoir le double de tout pour s'en sortir... » (L+).

Le climat se fait plus sec, le nombre de bêtes par troupeau grossit -en réponse à l'évolution de l'économie qui s'ouvre sur un mode d'élevage plus spéculatif-, les choix des jeunes qui s'associent à leurs aînés se tourne vers des races plus productives : la brebis Mérinos d'Arles, la Préalpe ; et les réseaux de solidarité s'étendent vers la haute montagne : « Ensuite j'ai pris des Mérinos : ça faisait que dans la bergerie on pouvait avoir un plus gros troupeau, parce que c'est petit comme bête, le Mérinos, et on s'est dit que l'herbe leur suffirait plus. Du Grand Plan, on a commencé à partir en montagne dans les années 1950, à cause du manque d'eau. En fait, ce n'est pas tant à cause du manque d'herbe, mais les bêtes doivent boire, elles étaient plus nombreuses qu'avant, on s'inquiétait... Alors, pour

transhumer, il fallait aller aux enchères pour la location de la montagne. C'étaient des enchères à la bougie, on discutait jusqu'à la fin de la bougie. Mais en général, on s'accordait avec le propriétaire, selon le nombre de bêtes qu'il demandait, on se trouvait une montagne juste pour nous » (C.G.).

Les troupeaux locaux s'intègrent donc peu à peu au système des grands troupeaux qui montent du littoral vers les alpages. Des éleveurs du canton et de Canjuers louent des montagnes voisines, s'associent avec d'autres troupeaux, font les trajets ensemble et, à leur tour, doivent faire face aux vicissitudes de la route, que ce soit en camion ou à pied : *« Comme ça, on est allés aux Agneliers, au Col d'Allos. On prenait du Basset en remontant le Verdon vers Colmars, et jusqu'au Col d'Allos où c'est la source du Verdon, et on passait de l'autre côté. Pour la route, on avait acheté quelques places d'herbe, alors on s'y arrêtait car c'était gardé d'un an à l'autre. Comme ça on avait tous les jours un morceau pour reposer les bêtes et qu'elles mangent. Ensuite, on est allé au Col de Vars, et puis à Abriès, dans le Queyras. Et ensuite à la limite avec le Col de la Cayolle, avec Restefond derrière. Et puis encore deux ans en mélangeant avec d'autres au-dessus de Grenoble, mais c'était plus pareil : on le faisait en camion, ils avaient mal chargé les brebis gestantes à la descente, et on m'a laissé à St Jean de Maurienne avec les bêtes, tout seul. J'ai dû appeler le père Pin, le transporteur, pour qu'il nous ramène au Plan. Ca m'avait dégoûté » (C.G.).*

Le trajet parcouru lors du « voyage » de la plaine à la montagne permet de renouveler les liens de solidarité entre les bergers qui « font la route » et que la route « fait berger ».

Les récits de transhumances antérieures, sujet de discussion récurrent au sein du groupe des bergers, transmettent une connaissance empirique des événements advenus au fil du trajet et des lieux; connaissance à vocation d'exemple pour les interlocuteurs : *« On a commencé à transhumer de Bargème en 1958. Les montagnes c'étaient Sallevieille et l'Adret, au-dessus de Roya. Mais il y avait des accidents sur la route : un d'Ampus était tombé de 50 mètres en voulant chercher une brebis, au-dessus de Guillaumes. Nous, sur la route du Logis du Pin, une voiture avait tué des brebis avec les agneaux dedans ! Moi j'ai toujours répété que nous on voit les voitures, mais elles, elles passent quoi qu'il arrive (...) Nous, au début, pendant 2 ou 3 ans, on avait juste un âne qui nous portait les affaires. On était associés à trois, avec des éleveurs un peu plus haut. Ca faisait 1500 bêtes, mais on n'avait guère de chèvres... Il y avait deux boucs, et l'un avait des bannes qui faisaient 1,40 mètre de large, alors mon associé lui avait mis des campanettes (NDR : petites cloches) à chaque bout pour la route ! C'était pour faire...joli ! On partait de Bargème, vers Saint-Auban, Entrevaux, Guillaumes, Péone, Valberg, le Col du Mounier, et puis c'était juste derrière » (L+).*

La route à pied nécessite un véritable savoir-faire et une vigilance de tous les instants. Par route, il faut « parer » les champs cultivés (quand ce n'est pas leur propriétaire lui-même qui « pare », la fourche à la main), gérer et faire passer le flux des automobiles, récupérer les brebis perdues, etc. La nuit venue, il fallait « tanquer » les bêtes dans un pré, un « campas » et veiller à tour de rôle sur le troupeau, mais parfois le berger de garde, fatigué, venait à s'endormir :

« Sur une étape, à Thorame, du côté de la colonie de vacances et des PTT, j'avais retenu des prés, et les brebis avaient compris que c'était pour elles, elles y sont allées toutes seules. Mais il a fait très froid pour la nuit, on était couchés au bord de la route, on dormait comme on pouvait. Il n'y avait pas de filets pour les tenir, à l'époque, on montait un peu la garde. Et il y en a un qui se lève d'un coup et qui crie « les bourriques y sont plus ! » ... (rires) C'était le moment, elles n'avaient plus envie de rester là, elles étaient parties sur la route, elles filaient toutes seules ! » (C.G.).

L'action d'arpenter n'est pas uniquement motivée par la nécessité d'arriver « quelque part », mais aussi par le désir nécessaire d'« habiter » le chemin : *« Moi, je suis transhumant, je me déplace avec tout mon binz, et pas qu'en été d'ailleurs, je les bouge toute l'année... c'est pour l'herbe, oui » (P.).*

Pour les bergers, jeunes ou expérimentés, l'intériorisation des lieux qui sont des points d'ancrage du parcours, grâce aux récits de transhumances précédentes et à la connaissance des toponymes et des expériences qui y sont associées, revient à prendre possession d'un territoire de l'entre-soi dans un temps circonscrit; à la fois commémoration des précédents passages, persistance d'une mémoire orale, et réinvestissement d'une pratique du lieu : « Dans ce sens, "faire la route" est aussi revoir et, d'une certaine façon, "relire" son passé et l'histoire orale du groupe » (Schippers, 1986, p. 232).

En 1967, pour la période d'hivernage des troupeaux, le Registre de transhumance des Directions départementales des Services Vétérinaires dénombre la présence de 5000 à 7500 têtes d'ovins transhumants dans le Grand et le Petit Plan (sur les communes d'Ampus, Aiguines...), et 2500 à 5000 têtes dans le territoire communal de Comps s/Artuby et ses alentours. Cette présence des troupeaux transhumants en hiver dans le canton marque de plus une limite des pratiques : si elle est aussi effective plus à l'Est vers Grasse et Coursegoule (06), elle est absente de Castellane, Moustiers Sainte-Marie, Saint-Auban (04), plus au Nord⁵⁶. Nous sommes donc dans une configuration qui pérennise l'utilisation hivernale -et ce

⁵⁶ G.A. de Réparaz, 1969, op.cit. (carte DSV83, p 231-232).

Dans le détail, plusieurs centres de concentration apparaissent en 1967:

depuis le Moyen Age- des hautes terres varoises par les troupeaux qui passeront l'été en alpage.

4- Drailles et carraires, routes de transhumance et chemins de mémoire

Les *drailles* et les *carraires* sont les chemins parcourus par les troupeaux depuis le Moyen Age, pour les plus anciennes. Dans le Var, il semble que le terme « carraire » désigne plutôt une voie large, bien marquée, pratiquée par les troupeaux ; alors que le terme « draille » semble réservé à des chemins plus modestes.

A force de « faire la draille », les bergers finissent par connaître le trajet par cœur. Il est toujours étonnant de les entendre ainsi cheminer de mémoire et remonter jusqu'aux Alpes. La pratique de la marche et la lenteur du parcours au pas des bêtes favorise cette mémorisation, d'autant que le chemin est émaillé d'événements que d'aucuns jugeraient insignifiants, mais qui sont importants pour les conducteurs de troupeaux dont le rôle par route est de gêner le moins possible les riverains.

« Alors, c'est pas compliqué, elle se fait toujours pour ceux qui ont l'autorisation de traverser Canjuers. Sinon, il faut faire le tour par Ampus, et remonter par la route vers Comps. Mais la vraie carraire des grands transhumants, elle prend par Vérignon, elle monte à La Buissière, elle prend la crête de La Nouguière vers Les Amandiers, et elle traverse l'Artuby. Ensuite, elle franchissait l'Artuby par un pont, elle montait vers Comps en passant par Saint Bayon. Des troupeaux partaient de Crau et ils montaient par un nouveau pont sur l'Artuby, quand il a été mis (mais il n'y avait pas encore la route) vers 1939, ça a dévié la carraire, et la transhumance, au lieu de filer vers Comps, elle allait vers Saint Maime, Trigance, Pont de Soleil et de là on arrivait à Castellane. Donc, ça faisait deux carraires : celle de la Crau qui filait vers Castellane par le nord, et celle qui allait vers Comps. Parfois elles faisaient 40 mètres de large, quand même ! » (C.G.).

« On va la faire, c'est la draille des Alpes maritimes. On sortira à Comps chez le docteur, la grande place derrière la rue, et il faudra parer les fleurs ! La carraire, elle monte de Vérignon vers La Buissière, ensuite on passe près de Ruez, Lagne (où il y a une borne

« - dans la région de Salernes-Druguignan, entre Bresque et Nartuby : plus de 9000 bêtes passent l'hiver.
- Le long d'une sorte de rocade parallèle au Verdon en bordant celle-ci : Ginasservis, la Verdière, les Salles, Montmeyan, Régusse, Baudinard-Bauduen, Aiguines (3275), cette dernière englobant, avec Ampus au Sud (2294), la plus grande partie du Plan de Canjuers. En tout, 9020 bêtes.
- Le Nord-Est, autour de Comps s/ Artuby (1401), Brovès (1120), et Seillans (1290) ».

milliaire) et devant les bâtiments de la ferme du Logis neuf qui ont été refaits pour l'armée. On passe le vieux pont, et là on fait étape. Après, on passe près de Guilhem, Sauvechane, et il y a Guen en contrebas. Ensuite la vraie route passait entre les grands tilleuls à la Bastide de Cauvin, mais nous on contourne, et on la retrouve à Saint Bayon mais le village est détruit. Et là il faut faire attention parce qu'on est sur les pâturages de B. Enfin je pense qu'il passera nous voir, et puis ses brebis sont dans le Grand Plan... Après, on file sur Comps ; avant il y avait un parc pour les transhumants, mais c'est fini. Alors, on fait étape en face de G. et on continue vers La Bastide et Saint Auban » (P.).

« Collectrices » de troupeaux et d'expériences humaines, les *drailles* et *carraires* sont ainsi imprégnées de la mémoire collective du groupe. L'espace est approprié au travers de la parole de ceux qui l'arpentent et le jalonnent d'un ensemble de représentations. Dire le territoire permet de le concevoir, de le mettre au monde en choisissant ses traits saillants et ses couleurs, puis de transmettre leur perception.

« Et la draille de Saint-Pierre, tu la connais ? Elle a servi. Elle passe au Col entre le Petit et le Grand Brouis. Elle donne jusqu'à La Roque et La Martre de l'autre côté » (B.).

« Il y a aussi la draille qui monte de Bargemon et qui passe à Brovès⁵⁷. Il y avait une baignoire à moutons, à Brovès. Mais l'armée refuse que les transhumants s'en servent, une fois il y a eu trop de vol d'herbe, parce que tout autour, c'est pâturé toute l'année » (Lt.).

L'activité pastorale des moyennes montagnes varoises s'est donc intégrée dès les années 1950 aux réseaux de la grande transhumance estivale. Ceci ne veut pas dire qu'elle ait rompu ses liens culturels avec les techniques plus anciennes liées à la situation de sédentarité. Ces dernières ont d'ailleurs pu engendrer des déplacements de troupeaux sur tel ou tel quartier, sans que cela soit nommé « transhumance ».

Ainsi, d'une part, le passage d'une économie sédentaire locale à l'inscription dans la mouvance régionale de l'économie transhumante n'est pas à percevoir comme une rupture fondamentale dans l'organisation du pastoralisme local, et d'autre part, certains troupeaux locaux sont restés sédentaires.

Ceci signifie que les deux types d'élevage ont su devenir complémentaires au sein du canton, car ils restent basés sur des logiques connexes (la quête d'herbe) et s'inscrivent dans

⁵⁷ Mme Evelyne Glottin, de Bargemon, a réalisé voilà trente ans un film documentaire amateur sur la transhumance depuis Bargemon vers les Alpes du sud. L'auteur, à l'époque néo-bargemonaise, a suivi durant une année le travail d'une famille d'éleveurs à Bargemon (la famille Benoît dont un des descendants est toujours éleveur, installé à l'année dans Canjuers). Ce film couleur (et sonorisé), resté méconnu, sera projeté en mai 2008 au Musée des ATP de Draguignan, et a déjà fait l'objet d'une rencontre-débat au musée Camos, à Bargemon, fin 2007. Il fait partie de la documentation à prendre en compte dans le cadre d'un projet de valorisation du pastoralisme local.

des rapports de solidarité que confortent des rencontres professionnelles où les deux réseaux sont interdépendants.

5- Sédentarité et gestion des pâturages

Du côté du village de Brovès et des campagnes environnantes, les troupeaux ont rarement eu besoin de transhumier, sauf pour de courts trajets (vers d'autres moyennes montagnes locales). Le système d'élevage de ces moyennes montagnes était donc organisé, régulé, et susceptible d'être modifié, selon le type de pâturage, le climat, les structures familiales et économiques de chaque ferme, les principes d'entente et de solidarité entre propriétaires de terres et propriétaires de troupeaux d'ovins, et par extension en fonction du « style de présence au monde » des habitants de ce vaste plateau calcaire.

A proximité de Brovès, dans le Plan de Luby et jusqu'à Duech par exemple, les troupeaux étaient menés par des bergers salariés : *« A Paresse, il y avait les pelots (NDR : les patrons) et les bergers. Ils étaient logés et nourris, parfois c'étaient des gens du coin et parfois des Italiens. Ca devenait de la famille. Cinq ou six sont restés chez mes parents jusqu'à la fin de leur vie. Ils faisaient les foins avec le cheval, et en 1960 quand l'électricité est arrivée, il y a eu des machines. Et alors, ça faisait du bruit ! On n'était pas habitués ! Le bruit du tracteur, c'était abominable, nous on avait jamais entendu un bruit pareil ! Ici c'était tout pour l'élevage : il y avait des brebis, des chèvres, des vaches pour le lait, la basse-cour. Pas beaucoup d'agriculture. A Duech, c'était à mon arrière grand-père. J'étais petit, je me souviens quand il y avait de la neige : les bergers se tenaient dans la pièce près du perron, il y avait un bon poêle et il faisait chaud, là ! Quand on est petit, c'est le bout du monde, Duech... Moi j'y ai fait agneler, et le grand-père de B. y avait gardé »* (F.).

A Brovès, certains propriétaires sortaient leur troupeau le matin, leur « donnaient un *biai* » (une direction) sur le pâturage, et allaient le chercher en fin d'après-midi (dans la zone où l'on savait que le troupeau allait arriver) pour le ramener en bergerie où il passait la nuit : *« J'avais un autre travail à Brovès. Je n'avais pas de berger salarié, et comme d'autres sur la commune, je m'occupais tout de même des brebis, avec ma famille. On les faisait lever au matin de la bergerie, elles sortaient, et on les menait dans le coin qu'on leur avait choisi pour la journée. On les envoyait dans le sens qu'on pensait, et comme ça on calculait qu'elles allaient tourner d'un versant, et puis revenir d'un autre... On les faisait rester du côté du soleil en hiver, et en été on leur faisait manger tout ce qui était le plus humide, dans les bois,*

sans trop de soleil. Dans la journée, on connaissait bien le coin, et les brebis elles savaient où trouver à manger sans nous, elles avaient pris un bon biai. Alors, en fin de journée j'allais les attendre à l'endroit où je savais qu'elles sortiraient, à quelque chose près je ne me trompais pas. Alors je les ramenaient à la ferme, parce qu'on ne les laissait pas dehors de nuit. On s'était séparé les terres communales entre fermes, alors on avait de l'eau, des couchades, et on savait où les autres faisaient manger... C'était rare qu'elles se mélangent, et quand ça arrivait, bon, hé bien...on devait juste aller trier chez le voisin, c'était pas si terrible » (Lt.).

Le pâturage (communal) était divisé entre les différents propriétaires de troupeaux ; chacun ayant besoin de bois, de prairies, d'eau, et d'une zone abritée du soleil et aérée pour que les brebis chôme au plus chaud de la journée. Ils étaient conduits dans les forêts et les ubacs en période printanière et estivale.

L'organisation et la pérennisation de l'élevage de type sédentaire dépendait de la taille et du degré de domestication du troupeau, du statut et des possibilités offertes par un territoire très bien connu, et des connivences entre exploitants. Ces derniers pouvaient utiliser une main d'œuvre locale ou immigrée (italiens du nord, souvent des piémontais, mais aussi des lombards⁵⁸), et si les statuts professionnels et la hiérarchie restaient très marqués, un réel apprentissage pouvait s'instaurer, jusqu'à engendrer de nouvelles vocations d'éleveur.

6- Les foires : réseaux d'échanges et organes de solidarité

A la fin du XIXe siècle, les foires étaient implantées dans les zones de contact entre la montagne et la basse plaine. Là se négociaient en bloc les récoltes de l'année. Les produits animaux étaient vendus en masse aux très nombreuses foires d'automne, à la descente des troupeaux (Aiguines, 10 novembre ; Bargemon, octobre ; Draguignan, novembre et 13 décembre ; Mons, octobre ; Brovès et Comps, fin août et septembre où les mulets s'ajoutent aux ovins). Les foires suppléaient encore très activement aux liaisons insuffisantes du début du XXe siècle. Elles étaient très réclamées, car elles perpétuaient des manifestations de sociabilité malgré les vides creusés par les départs.

⁵⁸ Une anecdote remarquable au sujet de l'immigration et des liens, parfois très forts, qui se tissaient entre ouvriers immigrés et propriétaires locaux : une famille de bouscatiers d'origine lombarde (installée à Aiguines) avait ainsi placé un de ses fils, en tant que berger salarié, auprès des propriétaires d'une grande ferme du Plan de Canjuers. A la mort de ses patrons, qui n'avait pas de descendants, la ferme a été léguée au berger qui s'était marié et avait fondé une famille. Cette famille a travaillé la terre dont elle avait hérité jusqu'à son expropriation par l'armée et sa relocalisation dans la région de la Crau (Bouches-du-Rhône).

Au début du XXe siècle, on trouvait deux foires à Brovès et aux Salles, quatre à Vinon, cinq à Comps, six à Draguignan, et quinze à Aups (Y. Rinaudo. 1982. p. 70).

Le principe de la foire marque donc une pièce majeure de l'ancien réseau commercial, et plus largement d'un vieux système de relations humaines, par contact entre les paysans mais aussi avec d'autres catégories sociales.

Dans les années 1950, deux foires étaient toujours organisées à Brovès : le dernier lundi de mai et le dernier lundi d'août. A ces dates, les grands transhumants (venus du littoral) pouvaient y acheter ou y vendre des brebis, afin d'obtenir la quantité de bêtes nécessaire à telle ou telle montagne louée pour l'estive : *« Avant l'alpage, les transhumants venaient à Brovès, et soit ils nous vendaient des bêtes parce qu'elles étaient blessées ou qu'elles étaient de trop, soit ils nous en achetaient pour avoir assez de brebis pour monter sur le pâturage qu'ils avaient loué pour l'été. A la fin de la saison, ils venaient aussi... pour nous en vendre, ça dépendait : parfois ils y avait des agneaux, parfois c'étaient des bêtes qui n'avaient pas bien supporté la montagne... ils nous vendaient celles qu'ils ne voulaient plus, et ils pouvaient aussi nous en acheter ; ça dépendait de ce qu'on voulait faire avec »* (Lt.). Ces plateaux et l'actuel canton de Comps s/Artuby, servaient donc de « réservoir » de bêtes pour les troupeaux du littoral, et d'espace de transition.

D'autres foires, accessibles en particulier à ceux de Canjuers, se situaient à Aups : *« quatorze foires par an, dont les deux plus importantes étaient le 2 mars pour la fin de l'agnelage, et le 2 septembre, pour la fin de l'engraissement des agneaux »* (C.G.). De son côté, Bargemon organisait des foires agricoles : *« Depuis Bargème, on partait à deux ou trois heures du matin, avec les brebis, ou les vaches ; enfin, ce qu'on voulait vendre. On marchait jusqu'à Bargemon, pour y être le matin, et pour vendre des bêtes, et parfois on en achetait. Il y avait de tout, à cette foire »* (G.).

Le Var n'a jamais vraiment connu de foires pour les ovins au printemps⁵⁹, vu qu'autrefois on passait l'hiver avec un minimum de bêtes et que les agneaux étaient vendus aux foires d'automne (Guillaumes, Saint-André des Alpes) à la montagne.

L'apparition de la production de l'agneau précoce s'est alliée à une vente « en bergerie » plus importante, et les maquignons se déplacent chez les éleveurs : *« Aujourd'hui, il y a en général deux négociants, et ils chargent les agneaux dans des grands camions tout en aluminium, là, et ça part en Italie, en Espagne. Mais dans les années 1950, il y avait des abattoirs à Nice, alors il y avait toujours cinq ou six chevillards qui tournaient. Il y avait des*

⁵⁹ Schippers. 1986. p. 151.

maquignons partout... Les dernières fois, c'était pour les musulmans, et ils en achetaient 400 par jour, des agneaux ! » Certains regrettent la situation actuelle, car « *le maquignon qui vient directement chez toi, non seulement il est chez toi, il voit tout, mais en plus, tu es tout seul. Si il veut, il te fait un mauvais prix, comment tu pourras te défendre si tu ne sais pas le prix des autres ?* » (P.).

Depuis l'amélioration des déplacements routiers, certains éleveurs du haut Var se rendent aux foires des Bouches-du-Rhône, notamment celles de Salon-de-Provence (quartier Bel-Air : début et fin mai) et de Saint-Martin de Crau (février, foire de la Saint Valentin). Mêmes si celles-ci sont sous le monopole du Mérinos et de certains maquignons, elles permettent de se tenir informés des marchés en cours. Sur les unes ou les autres, on peut y réaliser les achats pour l'été : chaussures, vêtements de pluie, lanières de fouet, « borri's » (crayons gras) de couleurs différentes, sonnailles, mais on se renseigne aussi sur l'achat d'un tracteur, d'une remorque, pour les foins. On discute avec ceux venus de la montagne de l'état de l'agnelage, la pousse de l'herbe, la fonte des neiges et le prix des agneaux. Et l'on peut aussi parfois y trouver un berger en mal d'engagement pour la période de l'estive prochaine.

De son côté, la foire de Brignoles (pour avril) est à vocation agricole. L'élevage local y est certes représenté : le Syndicat ovin en profite pour se réunir, et un concours de brebis y a lieu. Cependant, contrairement à la foire de St Martin de Crau, où les brebis Mérinos d'Arles sont primées en fonction de critères stricts de productivité et de respect de divers croisements, dont celui de la race à laine dite « Mérinos d'Arles Antique » ; les juges qui priment les brebis à Brignoles appliquent des critères qui n'ont pas de lien spécifique avec le maintien d'une race ou d'une autre. On regarde plutôt si elles ont les gigots bien formés, des mamelles saines, une courbure d'échine agréable, si elles sont lainées ou non (et sur quelle partie du corps), si les conditions sanitaires sont respectées: « *La race de ces brebis, c'est un peu de la Rouge, un peu du Mérinos, un peu la commune...on ne peut pas juger sur la race, il faut juger, chacun, avec ses compétences. Et puis on ne veut pas faire que du Mérinos, on a d'autres races ici, alors sans privilégier trop l'une ou l'autre, on essaie de les valoriser. C'est pour ça que dans le jury il y en a qui sont vétérinaires, et d'autres éleveurs* » (j.R.).

Lieux privilégiés de rencontre entre sédentaires et transhumants, entre différentes professions liées à l'élevage et au monde agricole, lieux des tractations pour la vente et l'achat de bétail, lieux de ravitaillement pour les outils de travaux, les foires font le liant entre les systèmes d'élevage, leur assurent une cohésion et une visibilité, et renouvellent de façon souvent conviviale les rapports de solidarité socio-professionnelle.



Foire de Brignoles, avril 2007, jour de la réunion du Syndicat ovin et de la remise des prix des troupeaux ovins exposés, tous les éleveurs concernés sont là. Cette image contient deux façons contemporaines de pratiquer une foire : à gauche, deux éleveurs discutent, sans vraiment se soucier de l'âne à leur côté : « *un âne, c'est un âne, et je sais de quoi je parle...* » (X). A droite, un couple de visiteurs prend l'âne en photo et s'extasie sur sa dentition.

IV- Le pastoralisme dans le canton de Comps en 2007

S'attacher à comprendre et décrire le système pastoral du canton de Comps s/ Artuby ne saurait être réalisé sans parler de la situation des éleveurs qui, dans le canton, louent les pâturages inclus dans le camp militaire de « Canjuers ». Cette zone incluant une partie (ou totalité) des territoires agricoles des communes, toujours utilisés mais sous un autre régime, il nous a paru indispensable de l'associer au reste de la vie et de la culture pastorale du canton.

Le cycle pastoral qui s'y déroule diffère très peu de celui que suivent les éleveurs du canton, à l'exception de la transhumance, que certains ne pratiquent pas. Les nécessaires besoins d'herbe des éleveurs qui y séjournent expliquent d'ailleurs pourquoi, à certaines périodes de l'année, une grande partie des troupeaux sont invisibles depuis le canton, puisque le camp militaire est très vaste, et son accès fort règlementé.

A- Le système pastoral renouvelé de « Canjuers »

Le territoire nommé « Canjuers », au-delà de ses limites antérieures et propres aux constructions culturelles d'une population vivant en habitats dispersés, connaît depuis plus de trente ans les frontières, les réseaux et les autorisations de circulation que l'armée, propriétaire des lieux, a instaurées. C'est un « îlot », un « trou noir » que l'on pourrait croire désert et sauvage, voué aux exercices militaires⁶⁰, qui constitue une véritable coupure entre le Canton de Comps et le reste du département du Var, au sud. Cependant, une intense activité agricole s'y déroule, ainsi que d'autres usages des espaces.

1- Un terrain militaire aux utilisations diverses

L'autorité militaire accepte, depuis la création du camp, des activités civiles. Ainsi, les anciens éleveurs et agriculteurs sont devenus locataires de parcelles qui correspondent à peu près aux anciennes propriétés de leur famille, par une attribution préférentielle et en fonction d'un redécoupage des parcelles. Par liens familiaux, réseaux d'entraide ou mélanges de troupeaux, des éleveurs basés dans les plaines proches du littoral (grands transhumants), ou en périphérie du Camp, louent les pâturages sur Canjuers en automne et au printemps : une interface entre l'hiver passé au bord de mer, et l'été en haute montagne.

Plus de 7000 moutons paissent sur 7000 hectares de terrain. Leur présence dans le camp militaire participe en quelque sorte à l'exercice de gestion de populations civiles sur un territoire en proie aux bombardements, elle engage pleinement la lutte contre

⁶⁰ Rappelons que le Camp de Canjuers est le plus vaste champ de manœuvres militaires en Europe. Il est loué ponctuellement par des armées étrangères qui viennent y tester des armes. Cette situation a « gelé » ce territoire qui n'a donc pas connu l'explosion immobilière qui a touché le reste du département. Le territoire est donc peu aménagé, à l'exception des infrastructures nécessaires aux activités militaires.

Cette situation de quasi réserve naturelle, dont certaines zones sont peu fréquentées par l'homme, a favorisé le maintien d'une faune et d'une flore sauvage remarquables (c'est aussi ce qui en fait une zone de passage et d'habitat temporaire pour le loup). Si le patrimoine naturel a pu profiter d'une telle situation, en revanche le constat en terme de patrimoine culturel est nettement plus nuancé.

En effet, le petit patrimoine (oratoires, cabanes de pierre sèche, maisons, édifices religieux, bâtiments agricoles, etc.) a beaucoup souffert de son abandon, de son manque d'entretien et parfois de sa destruction pure et simple (lié à l'activité militaire directe ou indirecte : la ferme de la Mathurine, par exemple, a été rasée pour construire un lotissement habité par des militaires et leur famille). Une étude et un inventaire historique et ethnologique de ce patrimoine culturel reste à faire.

l'embroussaillage et les incendies, et favorise le maintien et la régénération de la biodiversité.

D'autre part, l'armée accepte la présence de 800 ruches installées par des apiculteurs transhumants, elle autorise des chasseurs (anciens propriétaires et ayants-droit) à venir prélever du gibier, travaille avec l'Office National des Forêts (ONF) pour la gestion de 15 000 hectares de forêt et de son reboisement (70 000 arbres dont 10 000 cèdres ont été plantés), et gère 2000 hectares de chênes truffiers qui sont mis en adjudication chaque année⁶¹.

2- Les pâtures de Canjuers : un enjeu important

« Depuis l'armée », les éleveurs du Canton de Comps, selon leurs anciennes possessions familiales et leur réseau de solidarité professionnelle, peuvent utiliser ces pâturages. Certains de ces éleveurs ont obtenu de très vastes locations et y font manger à l'année, tandis que les autres pratiquent la transhumance estivale. Ces derniers, au regard de leur histoire récente et de leur statut actuel, ne sont pas devenus des privilégiés, mais plutôt des sortes d'herbassiers sédentarisés ou *stabilisés* (bergers sans terre, propriétaires du troupeau, qui auraient une habitation à proximité des pâturages qu'ils louent).

Les locations dans « Canjuers » sont donc un enjeu important pour les éleveurs locaux et pour certains grands transhumants car elles représentent un pacage de qualité, et marquent un lien avec les territoires d'origine. L'accès aux pâturages de Canjuers est réglementé par une autorisation renouvelable chaque année ; elle est délivrée par le capitaine de l'ONF qui gère les territoires de Canjuers. Il est indispensable, avant de se rendre sur les lieux, de se référer au calendrier du P.C. de Tir afin de connaître les dates et emplacements des futures opérations militaires.

Des aménagements tels que des retenues d'eau ou des actions de débroussaillage sont aussi réalisés sous la tutelle de l'ONF, et des bergeries de type « tunnel » (structure métallique et toile de bâche) sont parfois construites dans Canjuers, ce qui permet aux éleveurs d'y réaliser l'agnelage d'automne et/ou de printemps, ainsi que tous les soins nécessaires aux troupeaux, sans avoir à constamment déplacer ces derniers.

A la place des hommes, ce sont les troupeaux qui circulent en ces hautes terres ; une autre façon pour la population de domestiquer les espaces et, malgré tout, d'« habiter Canjuers ».

⁶¹ F. Martel. 2001. op. cit. p. 74.

3- Un réseau d'entraide recomposé, des territoires complémentaires

Leurs familles viennent parfois de « Canjuers ». Les différences entre celles qui ont vendu leurs biens ou qui se sont laissées exproprier, entre celles qui ont « tout perdu » ou celles qui ont recréé une exploitation ailleurs (en Crau par exemple) ne font plus vraiment sens aujourd'hui. Le sentiment de perte d'un mode de vie, de racines familiales, et la bonne connaissance des anciens territoires, relie ceux qui « sont de Canjuers », constituant un groupe culturel spécifique, par exemple au sein des éleveurs du canton de Comps s/Artuby.

A ce groupe d'éleveurs sont directement associés dans un même réseau de solidarité socio-professionnelle ceux dont les propriétés familiales étaient contiguës à l'actuel camp militaire (sur Bargème, Comps, Trigance, Châteauvieux...), puisque les frontières établies entre le civil et le militaire ne tiennent pas compte des anciens réseaux de sociabilité et d'échanges.

C'est sur ce réseau, qui a su continuer à domestiquer un animal et un territoire selon des tendances anciennes (témoignant ainsi d'une transmission à l'œuvre entre générations, et d'une volonté de perpétuer une culture), qu'il est nécessaire de s'appuyer pour toute velléité de valorisation du patrimoine.

4- La tradition : une logique d'innovation

Actuellement, les éleveurs du canton de Comps tentent de reproduire les différents systèmes d'élevage transmis par leurs aînés, en les adaptant et en inventant (au quotidien) de nouvelles façons de garder et de conduire leur troupeau.

Ces enfants du pays ont su passer outre les conflits intergénérationnels —communs lors de reprises d'exploitations— que la perte de leurs lieux de vie professionnelle et familiale aurait pu décupler. La transmission s'est effectuée grâce à la volonté de reconstruire et de perpétuer un paysage culturel qui a été détruit —symboliquement ou matériellement. Le processus de recomposition de la culture pastorale qui suit le déracinement —et qui est en œuvre aujourd'hui— fait émerger des tentatives d'innovation, qu'il faut en fait plutôt analyser comme une façon de perpétuer la tradition ! « Laisser tomber une part de l'héritage, c'est choisir consciemment ou inconsciemment d'en maintenir une autre, car les sociétés qui se

disent modernes ne sont pas des sociétés qui se défont de leur passé : elles le réaménagent en fonction de leurs besoins présents » (Jean Pouillon, 1993⁶²).

En cela, ce que l'on appelle « tradition » émane finalement d'un processus d'innovation permanent, légitimé par la société puisqu'il utilise toujours les références fondamentales qui définissent ce groupe humain. C'est en cela seulement que le métier de berger peut encore aujourd'hui être dit « traditionnel ».

Par exemple, le calendrier des tirs militaires dans Canjuers est superposé au cycle « traditionnel » du troupeau sur le pâturage, ce qui entraîne la nécessité de gérer un danger aléatoire ; angoisse qui s'ajoute à la gestion des aléas imprévisibles relatifs aux changements climatiques, à la pousse de l'herbe, aux soins sur le troupeau, au mélange de troupeaux de divers propriétaires, à la prédation potentielle, etc.

Partant de là, on peut faire l'hypothèse que les mutations actuelles du métier de berger s'inscrivent dans l'histoire de la civilisation pastorale « traditionnelle », attestant l'idée de Jean Blanc⁶³ selon laquelle « les transhumants sont peut-être les seuls êtres humains fatalement amenés à refuser l'histoire. Pas à y échapper malheureusement ». Cette phrase trouve un écho particulier sur ce territoire chamboulé par une perturbation lourde et durable impliquée par son occupation par une population y menant, à l'année, des activités exogènes contraignantes.

Ce « refus » organise une résistance, mais il ne signifie pas que les bergers sont à contre-courant ni qu'ils perdent leur culture. Il signe simplement le style et le rythme de leur « présence au monde »⁶⁴, présence sans laquelle le paysage agropastoral du canton ne serait pas identifiable aujourd'hui. Il montre aussi à quel point ces familles de bergers ont su mettre en œuvre des stratégies courageuses pour faire face à la nouvelle donne territoriale, pour s'adapter à des règles souvent fluctuantes et, finalement, continuer de vivre au pays, en maintenant une relation « ancestrale » entre l'homme, l'animal et leur territoire.

⁶² Jean Pouillon. 1993. *Le cru et le su*. Paris : Seuil. p 83.

⁶³ En exergue du récent ouvrage d'Anne-Marie Brisebarre (*Bergers et transhumances*. 2007. Ed. De Borée) cette phrase de Jean Blanc est issue de *Célébration de la laine* (1966. Ed. Robert Morel).

⁶⁴ En Italie, l'Ecomusée du pastoralisme (Pontebarnardo, Vallée Stura, Piémont) s'est donné pour devise « Une draille pour vivre ». La draille, pour les bergers de la Stura, est un petit chemin, difficile d'accès, qui permet aux brebis de goûter une herbe de qualité, rarement pâturée. Dans un sens plus large, la « draille » doit être comprise comme un chemin original, peu emprunté, où la communauté humaine de la vallée Stura va chercher, à son rythme, des ressources propres à créer un type de développement respectueux de son environnement et de sa qualité de vie.

5- *Futurs enjeux de « Canjuers »*

Cependant, cet équilibre fragile est soumis à l'incertitude de changements qui peuvent parfois engendrer des situations très préjudiciables. L'attribution préférentielle des locations pour les anciens habitants (avec un loyer très bas au regard de la qualité des parcours et en comparaison d'autres territoires moutonniers) risque de disparaître, par décision des propriétaires.

Trente ans après le rachat des terrains, l'Etat semble estimer qu'une génération est passée ; ainsi n'importe quel éleveur pourra désormais briguer une place de locataire. Ceci pourrait engendrer une augmentation du prix des parcours, par jeu de concurrence « au plus offrant » ; les parcours de « Canjuers » seraient alors loués aux enchères comme n'importe quelle montagne d'alpage (bien qu'en montagne, la préférence de la location aux anciens résidents soit toujours en vigueur).

Outre le préjudice moral que cette décision pourrait entraîner chez les éleveurs « anciens » de Canjuers, on peut supposer qu'elle provoquera une nouvelle modification dans le cycle saisonnier d'utilisation des parcours (les éleveurs qui transhument en été laissent le pâturage se régénérer jusqu'en automne, évitant ainsi une trop grosse pression des troupeaux sur les terrains).

Les éleveurs qui y font aujourd'hui pâturer leurs troupeaux risquent donc d'être désinvestis d'un territoire qu'ils considèrent comme un patrimoine fondateur, par l'attachement qu'ils lui portent et pour les connaissances qu'ils en ont, ainsi que pour la pérennité de leur élevage. Le système d'élevage mis en œuvre actuellement permet de préserver et de renouveler un paysage de nature fragile, en respectant le cycle de renouvellement de l'herbe⁶⁵. C'est d'ailleurs –principalement- au titre du maintien des milieux ouverts et de l'entretien des sous-bois et des zones dites de « pare-feu » que l'Armée accepte la présence des troupeaux.

On est en droit de se demander si la possibilité *pour tous* de louer ces espaces n'entraînera pas, à terme, un surpâturage dû à une surcharge de troupeaux inégalement répartis entre les saisons.

Enfin, « Canjuers » est un territoire *désiré* par ceux qui ne le connaissent pas, ne sont ni éleveurs, ni agriculteurs, ni bergers, ni ramasseurs de champignons, ni chasseurs,

⁶⁵ A l'instar de la plaine de la Crau où un large territoire classé en réserve naturelle est placé sous la co-tutelle du Conservatoire des espaces naturels sensibles de Provence et de la Chambre d'Agriculture (secteur élevage). Le pâturage des brebis favorise l'entretien et le maintien de l'habitat de nombreuses espèces naturelles (flore et faune) très sensibles.

ni...chercheurs... et qui trouveraient un intérêt à pouvoir y accéder afin d'y développer diverses activités à incidence écologique variable. Les anciens habitants du territoire redoutent l'aménagement de zones techniques pour les camions, le stockage industriel des ordures, voir des installations nucléaires.

Celles auxquelles l'on peut s'attendre, et qui sont parfois déjà en œuvre, sont relatives à un désir de parcourir (à vélo, en voiture, à cheval...) ces « paysages sublimes » sans avoir aucune notion relative à l'histoire et à la culture des lieux, ni aux formes d'implantation humaine de différentes époques que l'on y trouve (bâti en pierre sèche, fermes et architecture, citernes, puits, aires à battre, etc...), ni de ses aspects géologiques (un plateau calcaire avec de nombreux avens, différentes périodes géologiques représentées, etc...).

Cet enthousiasme à parcourir le « toit du Var » doit trouver une réponse dans des outils et des personnes qui peuvent apporter une connaissance fine du territoire et susciter un intérêt plus profond pour ces hautes terres. L'idée de la création d'une réserve naturelle où la valeur de la présence pastorale est reconnue indispensable pour l'entretien du biotope doit sans doute être envisagée dans le but de préserver le potentiel de ces territoires, et tout en sachant qu'elle viendrait y ajouter de nouvelles contraintes.

B- Une culture pastorale

1- L'homme, l'animal, le territoire

La quête de l'herbe

Premières montagnes à caractère préalpin situées en vue du littoral, les hautes terres du canton de Comps s/Artuby portent une indéniable empreinte pastorale, caractéristique de l'élevage provençal, et plus largement du monde méditerranéen.

L'incessante quête d'herbe du berger en fait un passeur entre des espaces que l'on croit hétérogènes, mais qu'il rend complémentaires par sa mobilité : « *Pour faire ce métier, il faut être amoureux de l'herbe* » expliquait un berger transhumant du canton de Comps s/Artuby. « Si la barbe de son père était en herbe, il la ferait manger à ses brebis » nous dit aussi un proverbe bien connu des provençaux.

Le pâturage est un processus qui s'inscrit dans une logique simple où l'herbe a besoin de la brebis autant que la brebis a besoin de l'herbe ! En effet, si l'herbe est foulée, piétinée par le bétail au moment du réveil de la végétation, la motte et ses racines sont étalées, rechauffées par une terre qui adhère mieux au collet et qui, surtout, amène les bourgeons à former de nouvelles tiges plus vigoureuses. Et si l'herbe est coupée par le broutage des herbivores (ce qui est dans la logique des choses) ou fauchée, les tiges et les talles reprennent leur développement, et peuvent être broutées ou tondues à nouveau.

L'herbe, par ce système, sera aussi enrichie par la fumure que dépose le troupeau (le *migon* ou *migou*) : le sol ainsi régénéré favorisera la repousse des herbes, de toutes les graines déposées dans le sol, et augmentera sa variété floristique. Certaines fleurs aujourd'hui protégées sont issues du pâturage et de la fumure des troupeaux ; entretien et engraissement le plus noble, le plus fin, dont dépend la survie de nombreuses espèces rares. Le berger est donc un comptable de l'herbe.

La règle du contrat de domestication entre l'homme, l'animal et le territoire, est que l'herbe doit pouvoir tenir tête au troupeau, et que le troupeau doit pouvoir tenir tête à l'herbe. Une herbe recherchée, « patrimoine fondateur du berger⁶⁶ », une herbe produite, gérée et renouvelée d'année en année, au fil du passage d'un cheptel de brebis gestantes ou allaitantes, qui représente un « capital⁶⁷ », celui qui lui permettra à l'éleveur de réaliser un bénéfice grâce à la vente des agneaux.



Véritable maître-arpenteur, au printemps le berger donne minutieusement une ration quotidienne de prairie au troupeau. La limite entre l'herbe mangée et l'herbe garde-manger est ici matérialisée par un filet électrifié amovible. Parfois, c'est simplement l'aller-retour d'un chien de conduite qui la marquera. (GBc).

⁶⁶ Jean Blanc.1998. L'Herbe et le berger. *L'Alpe*. n°1. p.12-15.

⁶⁷ Le terme *cheptel* s'apparente au mot « capital ». En Provence, les gros propriétaires de troupeaux d'ovins étaient appelés « capitalistes ». Le mot vient du latin « *caput* », la tête ; le capital (ou le cheptel) se compte en nombre de têtes (de brebis). Voir aussi le long développement sur le rapport entre le bétail et l'argent : *pecu* et *pecunia*, dans l'ouvrage du linguiste Emile Benveniste : *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*. T.1. Ed. Minuit. p.47-61.

Le berger, la génétique et le beau troupeau

Le berger est aussi un généticien qui oriente les qualités organoleptiques de la race en fonction des normes de production (caractéristiques de la viande, du lait, de la laine) et du type de clientèle (débouchés). Mais pour que « *les bêtes fassent bien* », cette race doit être adaptée aux spécificités des milieux parcourus par les troupeaux (présence d'eau, de forêts, variations d'altitude, type d'herbe, enneigement...) ainsi qu'aux techniques et aux savoir-faire mis en œuvre. La race élevée portera donc la marque de l'emprise fine que l'homme dépose sur les territoires qu'il habite et qu'il valorise. Ainsi : « Sans herbe, pas d'herbivore. Sans herbivore, pas d'homme en montagne » (J. Blanc. p. 13).

Nécessité, adaptabilité, désir et saveur du « beau troupeau ». Un éleveur ordonnait à une apprentie douée de choisir les premières brebis qu'elle posséderait dans le troupeau. L'apprentie ne sachant quelle brebis choisir, l'éleveur lui conseilla : « *Des brebis, tu vas en avoir sous le nez toute ta vie. Alors il faut qu'elles te plaisent ! Choisis celles que tu trouves belles !* » (M.). Oui, la brebis doit être jolie, élégante, bonne mère ; et chaque éleveur, chaque berger peut retracer sa généalogie pour expliquer le profil de son museau, son pelage, son caractère et les variations de son allure.

Les préférences pour telle ou telle race, tel ou tel croisement, tel ou tel type de conduite du troupeau dans un milieu défini, sont non seulement fonction de la productivité, de l'adaptabilité d'une brebis au territoire et à l'emprise de l'homme, mais sont aussi relatives à l'attachement que l'homme entretient pour cet animal qui devient le centre de tout.

Ces choix personnels, guidés et légitimés par la tendance du groupe, engendreront un processus de domestication spécifique -voire propre à chaque individu- de l'animal et du territoire. Les paroles telles qu'« *être des gens de moutons*⁶⁸ », « *c'est le métier qu'on vit*⁶⁹ », « *la brebis, c'est une passion, une folie* », « *les brebis m'ont tout donné* »... sont autant d'indicateurs de la densité de cette forte relation avec l'animal que l'on élève, avec un métier que l'on porte en soi, et par extension avec un territoire que l'on façonne.

⁶⁸ Guillaume Lebaudy. 2000. Dans les pas des bergers piémontais (Traces, parcours, appartenances). *Le monde Alpin et Rhodanien*. N° 1-3, p. 151-174.

⁶⁹ Audrey Pégaz-Fiornet. 2005. « *C'est le métier qu'on vit !* » *Les bergers-éleveurs transhumants en Cévennes : entre mutation des pratiques et renouvellement des représentations* », Mémoire de Master II, IDEMEC, Université de Provence.

2- Une civilisation du comportement

L'intérêt de l'étude ethnologique réalisée dans le canton de Comps ne réside pas dans l'observation d'un délitement potentiel de stratégies ancestrales face à un contexte en évolution rapide. Au contraire, le terrain lui-même a démontré que c'est dans l'adoption d'innovations pastorales et l'adéquation avec de nouvelles contraintes contextuelles que la culture pastorale trouve ses fondements, et organise sa pérennité⁷⁰.

La civilisation pastorale applique une sorte de *biai* comportemental, une façon « d'être au monde », que l'on peut comparer à la notion d'intelligence de la *mêtis*⁷¹ de la Grèce antique. Cette *mêtis* représente la capacité de savoir ruser et de se fondre dans une réalité donnée ou une autre, jusqu'à en orienter le cours sans jamais lui faire violence.

En cela, la civilisation pastorale n'est ni une civilisation de l'écrit ou de l'oral, c'est une civilisation du comportement : ce que l'on doit faire en tant que berger et éleveur repose sur une intelligence, un savoir-faire et un savoir-être qui ne proviennent pas d'une connaissance scientifique au sens strict.

Ces savoirs se sont construits sur un vécu et par une transmission réalisée au sein d'un groupe socio-professionnel... et surtout « au cul des bêtes ».

Aujourd'hui encore, « *L'école de Carmejane*⁷², c'est pour savoir... gérer ton entreprise, les papiers, la théorie donc. Mais celui qui en sort, il ne peut pas savoir grand-chose si il veut faire éleveur, parce que c'est toujours au cul des brebis qu'il apprendra l'essentiel, ce qui va lui servir toute sa vie. C'est ça qui change tout : il faut y être tout le temps... ça te change un homme, ça ! Les jeunes, il faut qu'ils aient envie et encore envie d'en bouffer toute l'année des brebis, de l'agnelage et de tout ce qu'on fait. Sinon, ce n'est pas dans les livres qu'ils

⁷⁰ Hassan Rachik, par son étude *Comment rester nomade* (2000) qui concernait les tribus nomades de l'Orient (nord-est du Maroc), met en garde contre une réflexion univoque concernant le processus de changement d'une société « qui le réduirait à un procédé homogène estompant l'essentiel, à savoir la multiplicité des structures sociales et des choix que les nomades adoptent, abandonnent, tentent, réussissent, ratent, etc. » (2000, p. 163). De son côté, l'organisation traditionnelle de l'élevage ovin en Cévennes telle qu'Anne-Marie Brisebarre l'a décrite dans son ouvrage *Bergers des Cévennes* (1978) exprimait combien la cohésion entre une culture pastorale locale, l'empreinte fine des troupeaux sur le territoire, et les tendances des organismes gestionnaires, étaient susceptibles d'engendrer une dynamique fondamentale de réappropriation des enjeux culturels et territoriaux contemporains qui assurait la pérennité du paysage et du pastoralisme.

⁷¹ Sur la notion de *mêtis* grecque : Jean-Pierre Vernant. 1982. *Mythe et société en Grèce ancienne*. Paris: Maspero. 250 p.

⁷² Le centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Carmejane (site du Chaffaut, Alpes-de-Haute-Provence) prépare notamment au Certificat Professionnelle d'Aptitude Agricole « Production animale et utilisation du matériel. Plusieurs jeunes du canton (dont certains fils ou fille d'éleveur) ont suivi la formation 2007-2008.

apprendront tous les trucs à savoir pour s'en sortir. Comment tu la tiens en vie, la brebis, il faut le vivre pour le savoir, il n'y a rien à faire à ça » (B.).

Ce savoir s'applique à de très grandes variations et doit donner une réponse suivant l'urgence de la situation, l'heure, le jour, l'époque, le temps qu'il fera, l'herbe, le troupeau comme entité et chaque animal en particulier. Une extrême complexité pour une adéquation totale aux impératifs.

Cette intelligence de l'aléa charrie tous les éléments nécessaires à une décision globale, et se traduit par des gestes vifs et précis, exécutés au moment juste et chargés de la responsabilité de la survie des animaux que l'on élève -comme une famille.

Par extension, le « bon berger » avec sa houlette, jouant de la flûte pour ses brebis, qui garde du matin au soir à l'aplomb de montagnes idylliques, est une allégorie de la littérature ; il n'est qu'une figure stylistique propre à un courant de pensée romantique. La réalité de ce qui « fait le berger » reste, depuis l'aube de la domestication, bien plus mouvante, plus charnelle, et plus dérangeante aussi ; car c'est le cycle sans fin de la vie et de la mort, de la naissance et de la maladie qu'il faut maîtriser.



Cycle incessant de renouvellement du troupeau, et de maintien de la vie. (Troupeau F.)

Certes, les bergers vivent des situations de conflit inter-générationnel et sociétal concernant la pratique d'un métier en constante recherche d'adaptation pour son renouvellement.

Des questions de représentations construites autour de la pratique de ce métier et de sa légitimité sont latentes dans les discours, telles que : quelle image ai-je de mon métier ? Comment être reconnu de mes pairs ? Quels grands décalages avec une société urbaine dois-je intégrer ? Quels sens et quelles valeurs cette société me donne-t-elle ? En effet, le contexte décrit au chapitre précédent pousse ces bergers et éleveurs d'aujourd'hui à adopter des choix hétérogènes et parfois paradoxaux. Leurs pairs les nomment alors, par facétie « *les mari*

pastres » et les étrangers à la profession comparent leurs actes à ceux d'un berger qui n'a jamais vraiment existé, si ce n'est dans l'imaginaire partagé d'une société et d'une époque.

La question du sens donné à ces nouveaux choix sera parfois difficile à exposer puisqu'elle est fonction de l'intelligence des liens complexes établis de façon individuelle ou collective entre la survie du troupeau, la légitimité des critères de l'« être berger », et un territoire d'appartenance instable. Aussi, cette étude a recours aux anciennes comme aux nouvelles motivations des bergers afin de décrire telle ou telle situation, tel ou tel sens nouveau prévalant dans la conception de leurs pratiques, tout en les situant dans la logique propre aux enjeux du pastoralisme actuel.

V- Comment peut-on être berger, aujourd'hui ?

A- Le berger, un homme des frontières

1- Une figure de l'inconscient collectif

Dans le Bassin méditerranéen, le berger est une figure forte de l'imaginaire partagé. Par ses savoirs, sa réputation de « taiseux » ou de « semble niais », sa rusticité supposée, par les espaces qu'il fréquente, l'activation de récits bibliques, légendaires ou romancés, il a acquis un statut spécial qui en fait un homme à part. Homme des frontières, des marges et des basculements, le berger a une image ambivalente, aux contours incertains.

En Provence, on l'a souvent cru sorcier, devin et capable de parler aux bêtes ou de provoquer un orage; aujourd'hui encore, on lui attribue volontiers des « dons » de guérisseur (il possède des savoirs avérés en matière de soin des maux qui affectent son troupeau). Si, en plus, le berger est transhumant (Alpes, Provence, Languedoc, Pyrénées, Massif Central), cette propension à la mobilité saisonnière (au rythme -supposé naturel- des bêtes) en fait un être insaisissable, proche du sauvage qu'il affronte quotidiennement. De même, la société pastorale fait figure de monde à part, semblant tourner en vase clos alors qu'elle se projette constamment vers l'avenir. En haute Provence, jusque dans les années 1960-70, elle trouvait sa place et sa légitimité dans le dense réseau des autres professions agricoles, respectant un

rythme de travail et des temps de convivialité à la fois spécifiques et partagés (mémoire vive des foires, fêtes de village, réseau de solidarité).

2- « *Etre berger, c'est résister* »

Aujourd'hui, tant pour des raisons économiques que par le délitement de l'ancienne cohésion du monde rural, devenir berger et/ou éleveur⁷³ peut être perçu comme un acte de résistance. Bien que des relations historiquement fondées sur la mobilité entre la plaine et la montagne permettent toujours à l'entreprise pastorale de maintenir un dense tissu d'interdépendances entre la ville et la campagne, les productions *directement* issues du troupeau (laine, viande) sont actuellement peu valorisées, au profit de nouveaux produits *dérivés* de la présence du troupeau : une qualité paysagère des espaces pâturés et la participation du pastoralisme à l'entretien de l'environnement (sous tutelle scientifique).

Etre berger et/ou éleveur ne signifie plus simplement trouver une légitimité dans l'exercice d'un métier défini par sa fonction alimentaire et reconnu par une communauté socio-professionnelle, mais nécessite également de rechercher et de mettre en œuvre un équilibre fragile entre :

- les savoir-faire et les représentations transmis et légitimés par ses pairs,
- le processus de mise aux normes des connaissances et des techniques par les professions para-pastorales (techniciens divers, vétérinaires agréés) pour aligner les compétences du métier sur celles des systèmes agricoles industrialisés⁷⁴ ;
- l'absence grandissante de parcours en raison de l'expansion des espaces citadins, des résidences secondaires, de l'embroussaillage des parcours ou de leur interdiction (phénomène de « mitage » des terres agricoles et pastorales), sous couvert de redéfinition des espaces agricoles et périurbains ;
- la nécessaire mécanisation des outils et l'accélération obligatoire de la productivité, qui dévient le respect des cycles du troupeau et tendent à éloigner, malgré lui, l'éleveur de son cheptel ;

⁷³ Communément, le mot « berger » est un terme qui désigne un état, plutôt qu'un statut. Il est employé tant par les éleveurs que par les bergers salariés transhumants, pour se définir et se reconnaître au sein de leur communauté socio-professionnelle. Par contre, « éleveur » est un terme technique qui marque un statut, et est utilisé lors de réunions et de manifestations officielles.

⁷⁴ Le thème de la redéfinition du métier de berger dans les Alpes au travers de l'analyse des films (documentaires ou fictions) réalisés ces trente dernières années est l'objet, depuis 2002, de plusieurs publications des ethnologues Anne-Elène Delavigne et Frédérique Roy. 2007. Filmer le monde pastoral, une question de parti pris ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*. N°54. p. 89-95.

- l'ouverture de la vente (et des critères de qualité) aux lois du marché européen, alliée à l'absence ou à la rareté d'abattoirs de proximité qui favoriseraient des circuits courts et une vente localisée ;

- la patrimonialisation du métier et sa propension à le figer dans un passé « authentique et pittoresque », ou à tenter de lui donner de nouveaux sens dans le but d'éviter sa disparition.

Le berger et l'éleveur, comme bon nombre d'agriculteurs, vivent le paradoxe d'être isolés des anciens réseaux professionnels, où l'expérience des prédécesseurs et les volontés d'innovations étaient évaluées à l'aune d'un fonds patrimonial commun. Ils sont aussi écartés des nouvelles tendances du bien-être : trop loin du rythme des trente-cinq heures par semaine et des normes de la société dominante.

Ceci nous laisse penser que si le monde rural est isolé du monde urbain -dans son rythme de travail, sa façon de travailler, et les espaces qu'il investit- ou souffre de son déploiement, il est à considérer non pas comme une espèce en voie de disparition (ce qui le projette vers sa fin) mais comme un patrimoine vivant que des politiques de développement local et de réintégration dans les filières économiques locales doivent soutenir.

B- *Ethnographie du pastoralisme du canton :* ***cycle annuel et savoir-faire***

1- *Bergeries*

« La bergerie, hé bien, c'est la maison pour les brebis. Dedans elles ont chaud, elles ont à boire et à manger, on peut savoir si tout va bien, on prend le temps de bien faire parce qu'on sait qu'elles nous fileront pas entre les doigts. C'est un peu comme un hôpital, un bon lit chaud, et puis c'est une crèche pour les petits, c'est la cantine... Surtout avec les changements du climat dans notre coin, sans bergerie, c'est comme si le boulanger n'a pas de four pour le pain, il ne pourra pas ! Dedans, on leur fait tout : les vaccins, les prises de sang, le marquage, la tonte, les agnelages. Les chèvres, elles n'aiment pas la bergerie : ça passe son temps à sauter les clèdes, à ficher la pagaille... Mais quand elles font le chevreau, c'est bien utile aussi de pouvoir les tenir ! Il n'y a qu'en bergerie qu'on arrive à les mettre en petits groupes, à les bloquer pour leur faire un soin, à faire des gai et tout. Sans bergerie,

c'est bien simple, c'est pas possible de travailler ; ou alors il faudrait un homme par brebis... surtout pour l'agnelage ! » (M.).

Aujourd'hui, les bergeries sont de trois types :

- bergeries de type « tunnel » (armature en fer et couverture en bâche plastifiée)
- bergeries « en dur » construites sur l'exploitation
- bergeries incluses dans une ferme habitée par un tiers, généralement propriétaire des lieux.

Lors de l'agnelage, certains éleveurs, selon la saison ou les possibilités de construction sur les lieux de leur exploitation, n'ont pas trouvé d'abri pour les brebis gestantes. Elles ont été maintenues en extérieur dans des parcs faits de filets électriques transportables, ce qui représente une contrainte supplémentaire et multiplie les dangers de perte du capital surtout en cas de coup de gel ou de neige : maladies des mères (infections des mamelles et des poumons), pas de possibilité de surveillance de l'allaitement, mort en grand nombre des agneaux à la naissance, et prédation.



Brebis en bergerie lors d'un agnelage de printemps. (Troupeaux B. B.).

Plusieurs bergeries sont nécessaires pour réaliser un agnelage de printemps, considéré comme le plus important des deux, et le plus dangereux en raison de chutes brutales de la température. L'éleveur va donc, au cours d'une journée d'agnelage, se déplacer de plusieurs kilomètres pour pouvoir faire le tour de tous les lieux où les brebis et les chèvres sont censées faire l'agneau ou le chevreau.

2- Faire agneler

Les éleveurs du canton de Comps pratiquent généralement deux agnelages : au début du printemps (dès janvier-février) et à l'automne (dès septembre).

En janvier, en gardant son troupeau, le berger surveille les brebis qui « font la pousse » et les trie, soit au fur et à mesure, soit d'un seul coup. C'est le troupeau des *apoussées*, présentant une poussée de la mamelle, qui sera mis en bergerie en prévision de l'agnelage qui commence en février : « *Les apoussées, je les rentre en bergerie à peu près un mois avant le début de l'agnelage, il n'y a que comme ça que je suis sûr d'éviter les mammites, et tout. Je les nourris au foin, tant pis, j'ai fait les réserves pour ça* » (B.).

Pendant l'agnelage, les brebis concernées occupent la bergerie, où un petit parc (*gai*) fait de claies (*clèdes* : planches de bois assemblées, avec des jours, et formant un panneau) est construit pour chacune, en particulier pour les brebis qui font deux agneaux (*bessonnières*⁷⁵).

Entrer alors en bergerie signifie se trouver face à une série de « cases », où chaque mère allaite son petit et reste sous le regard de l'éleveur –comme dans une maternité pour les humains.

Si la mise bas se déroule sans intervention humaine (extraction d'un agneau qui se présente mal à la sortie de l'utérus, agneaux morts-nés, etc.) le berger marque chaque brebis et son (ses) agneau(x) d'une même façon à l'aide d'un crayon gras de couleur jaune, violette, verte, bleue, rouge, orange (*borri*). Tous les trois à quatre jours, on procède à la numération définitive des agneaux et de leurs mères à l'aide de marques en fer représentant des chiffres de 0 à 9, que l'on trempe dans un pot de peinture avant de les apposer sur le dos de la mère et de l'agneau qui lui revient.



Marques en fer représentant des numéros, qui seront trempées dans la peinture et apposées sur la brebis et son agneau. (Marques L.L.).

⁷⁵ Du mot *besson* : jumeau (en provençal).

Chaque berger a son « système » de codage : de 1 à 100 sur un flanc, puis la deuxième centaine sur l'autre flanc, ou avec une autre couleur de peinture, etc. Ce numérotage systématique sert avant tout à repérer le couple mère-agneau.



« Numéro 406 » (Troupeau F.).

La surveillance des agneaux en bergerie permet de voir si ils ont une croissance normale, et surtout si la mère a accepté son agneau et si elle lui permet de s'alimenter. Si une mère refuse son agneau, on les isole ensemble et il devient nécessaire de bloquer régulièrement les mouvements de la brebis pendant que l'agneau tète.



Les chèvres peuvent aussi refuser leur chevreau à la naissance, ou perdre le leur et refuser un orphelin qui leur est imposé. La mère est immobilisée régulièrement dans la journée, afin que le jeune puisse s'alimenter sans prendre un mauvais coup.

(Troupeau B.G.).

Au pire, et surtout si la mère n'a pas assez de lait, c'est une des chèvres —qui constituent une réserve de lait— qui est sollicitée pour que l'agneau délaissé puisse s'alimenter.

Il arrive qu'un agneau soit définitivement refusé par sa mère (lorsque c'est son premier agnelage, ou si elle en a deux).

On peut alors le faire adopter par une chèvre (rarement ?), ou par une autre brebis qui a perdu le sien, en utilisant la technique de *l'empellissage* : l'agneau mort est dévêtu de sa peau selon une découpe qui en fait un petit manteau, une pelisse que l'on va fixer comme une cape sur l'agneau orphelin, afin que sa future mère adoptive reconnaisse l'odeur de son agneau mort, et s'habitue peu à peu à l'odeur de celui qui le remplace.

On peut aussi recouvrir l'agneau à adopter avec du sel, afin que la brebis le lèche par gourmandise, et finisse par connaître et adopter son odeur. On peut aussi solliciter un autre éleveur, qui, avec patience et persévérance, donnera à la main trois biberons quotidiens à l'agneau ; ce qui fera de lui un mouton sur-domestiqué (ou *flouca*), considérant celui qui l'a nourri comme sa mère (par phénomène d'imprégnation).



Deux nouveaux nés seront placés en bergerie dans un *gai*, petit parc, avec leur mère. (Troupeaux B. B.)

Lorsque les agneaux ont été acceptés par leur mère, allaités, marqués et soignés par l'éleveur (désinfection du cordon ombilical, etc.), ils sont transférés dans une autre partie de la bergerie, où ils suivent leurs mères qui sont nourries et abreuvées en commun grâce à de grands râteliers (*galero* en bois ou en aluminium) et à des abreuvoirs (seau, grande cuvette, baignoires récupérées, etc.).

Dans l'optique de préserver les éléments fondamentaux de la gouverne du troupeau, le berger cherche à avoir un agnelage le plus homogène possible. En calculant le moment de la lutte de printemps et le nombre de jours où les béliers ont été « mis » sur les brebis, il peut anticiper les dates de début et de fin d'agnelage, afin de provoquer une période de mise bas la plus courte possible afin d'obtenir un développement régulier des agneaux⁷⁶. Ceci était autrefois très important car on ne disposait guère d'aliments complémentaires (fourrage, lait en poudre) permettant de garder en vie des agneaux plus petits que leurs congénères.

Ce troupeau d'agnelées, que l'on désigne localement comme « *les brebis des agneaux* », sera ensuite sorti aux heures chaudes de la journée dans les prés avoisinant la bergerie.



Vers onze heures en mars, par beau temps, le troupeau des « *brebis des agneaux* » s'apprête à sortir dans un pré où les mères trouveront une nourriture reconstituante, à laquelle les agneaux commenceront à goûter. (Troupeau F.)

Dans des caisses —parfois des caisses de munition récupérées— on leur donne du sel, des compléments alimentaires (orge, et autres céréales, ou un complément à base de foin et de céréales acheté dans une coopérative et qui se présente sous la forme de petits bouchons) afin de favoriser la lactation et de permettre aux mères de retrouver leur forme.

⁷⁶ Cependant, dans le cadre d'une organisation commune de la vente des agneaux, ils se proposent au contraire d'étaler leur production sur l'année afin de pouvoir, ensemble, répondre à toutes les demandes.

Lorsqu'ils auront grandi, les agneaux mâles seront castrés (ou pas, selon les débouchés souhaités pour leur vente, et leur possible intégration au troupeau pour le renouveler), et tous seront « bouclés » (pose d'une boucle d'identification obligatoire à l'oreille, voire aux deux oreilles), et auront la queue coupée (selon des critères d'hygiène et d'esthétique).

Dans une même journée de travail, il faudra (deux fois en moyenne) aller visiter le *vassieu*⁷⁷, ce troupeau de brebis qui n'agnellent pas et évoluent dans la colline, dans les buis, les chênes ou les résineux : « *Mon vassiou il est dans le bois, par là-haut. Elles y dorment aussi, elles connaissent. Je vais les voir le matin et l'après-midi, je regarde où elles sont, si il n'y a pas de brebis malades, je vérifie la couchade, si il faut je plante une ligne de filet pour leur barrer un passage, et puis je leur donne un biai, pour les retrouver après* » (Bg).



Le travail en bergerie dans la journée est entrecoupé de temps de garde et de contrôle de la santé du *vassieu*, troupeau de brebis non gestantes, qui pâture dans un quartier –souvent un bois. (Troupeau G.B.)

Ainsi, ce stade du cycle est dépendant de la présence d'au moins deux ou trois troupeaux : un est composé des brebis qui agnellent, un autre peut être réalisé pour isoler les brebis qui font deux agneaux —les bessons—, et le dernier est un *vassieu*). Ajoutons aux brebis la présence des chèvres (races du Rove, Commune, ou Alpine) qui suivent le même calendrier, et forment parfois un ou deux autres troupeaux séparés pour le cabrinage.

Tous ces soins lors de l'agnelage proprement dit demandent beaucoup de temps, ajoutés aux temps de conduite des couples mère-agneau sur un pâturage de prairie (les « *brebis des agneaux* » : les *agnelées* et leur petit) au moment chaud de la journée, et à la garde du *vassieu* en colline. Des journées de travail de 15 à 18 heures sont courantes durant l'agnelage.

⁷⁷ En occitan, le terme *vacieu* signifie « improductif » (*vassieu* ou *vacieu* : la graphie varie de l'occitan au provençal).

Certains jouent sur l'organisation de cette période afin d'espacer ces divers temps de travail, en particulier à l'automne : l'éleveur part trier les *apoussées* en fin d'été, lorsque le troupeau est encore en estive. Redescendues de la montagne en camion, elles seront la principale occupation de l'éleveur jusqu'à la descente d'alpage du *vassieu*, lors d'une transhumance que certains réalisent à pied.

Une fois l'agnelage achevé, les agneaux choisis pour renouveler le troupeau rejoignent, avec leur mère, le pâturage de collines et de prairies naturelles, parfois avec le reste du *vassieu* qui y séjourne, parfois sur d'autres zones plus accessibles et plus confortables (prairies naturelles).

Les autres seront vendus aux maquignons, en bergerie, ou bien à des particuliers. Un marché important est celui de la fête musulmane de l'Aïd El Khébir, pour lequel les éleveurs orientent les critères de leur production. Ce marché, vivace, a constitué une source évidente de revenus, mais l'opacité des conditions de vente et d'abattage (liés à la rigueur du rituel musulman et à l'absence de structures d'abattage assez importantes) ont mis les éleveurs et les consommateurs dans des positions délicates. Trouver des solutions pour régulariser cette filière tout en conservant ce marché, permettra d'ouvrir la production locale à tous les types de clientèle car elle deviendra visible, sécurisée, donc valorisable et désirable.

3- Tondre

Une fois par an, de fin avril à fin juin, les équipes de tondeurs (constituées par des habitués locaux, ou par des équipes qui circulent de réseau d'éleveurs en réseaux d'interconnaissances) déshabillent les troupeaux.

Autrefois, on utilisait les forces à tondre, ciseaux métalliques à larges lames et grands ressorts. Les forces à tondre ont été remplacées dans les années 60-70 par les tondeuses, d'abord manuelles et aujourd'hui électriques. Les bergers qui décoorent encore leurs troupeaux tondent cependant les plus belles brebis aux forces, ou demandent aux tondeurs de préserver des décorations, les « pompons » de laine (les *roses*) sur le dos des moutons meneurs (*floucas*).



Certains bergers utilisent toujours les forces à tondre : « *Quand j'étais jeune, j'en tondais beaucoup dans une journée. Je les attrapais dans le pâturage, et tchak ! voilà ! Ou alors, il y avait une équipe de tondeurs qui circulait dans le canton, alors ils venaient tondre ici. Maintenant, je me le fais tout seul ; j'en fais une par jour* » (Troupeau G.).

La tonte se déroule dans l'espace fermé de la bergerie pour « faire suer les brebis », dont la laine se détachera mieux sous les tondeuses, et pour prévenir toute blessure. Commenant très tôt le matin, l'équipe de tondeurs peut parfois rester plusieurs jours chez le même éleveur, selon le nombre de brebis et le rythme des tondeurs. La laine est empilée dans de grands sacs de jute.



Fin avril. Une équipe de trois tondeurs travaille depuis l'aube en bergerie. Le salaire des tondeurs est fonction du nombre de bêtes « déshabillées », ce qui peut provoquer un concours à l'amiable entre chacun, et un jeu avec ses propres « records » de tonte. En une journée, à trois, on peut tondre plus de 600 bêtes. Les tondeurs sont installés sous une potence à laquelle est suspendue la tondeuse électrique. Ils portent aux pieds des chaussons de tissus, afin d'être plus stables et de subir les mouvements de la brebis. Certains portent une sangle qui leur soutien le bassin, afin que la position courbée n'épuise pas leur dos ; d'autres travaillent « sans filet, à l'ancienne » et préfèrent que la brebis ait les pattes liées (3 pattes sur 4). (Troupeau L.L.)

Autrefois, lorsque « *la laine payait bien plus que les tondeurs* », la laine d'une brebis était nouée de façon à en faire une boule où les parties sales étaient condensées au centre, et les parties propres à l'extérieur ; c'était *caouquer* (tordre) la laine pour faire la *laou* (un nœud où les parties sales sont maintenues à l'intérieur, et qui, déplié, comprend tout le manteau de laine) qui permettait de compter les toisons, de les transporter et de les stocker.

Dans le Var, la laine n'a jamais été considérée comme étant de très belle qualité. Cependant, sa vente constituait un revenu nécessaire au fonctionnement de l'élevage. Les éleveurs ont donc tenté de mériniser⁷⁸ leurs races pour obtenir une laine plus abondante, puis sont revenus, par nécessité, à leurs races locales. Aujourd'hui la laine est vendue à bas prix, mais « *ça ne paye même plus la tonte* », et les ballots sont transportés chez des grossistes.

4- Marquer

Chaque année, quelques semaines après la tonte, lorsque les brebis ont été *rincées* du suint de l'ancienne toison —par les pluies et la repousse de la laine—, on marque toutes les bêtes du troupeau, sur le galet (entre les omoplates, près de la nuque), le dos ou la croupe, de façon à signaler le propriétaire du troupeau. On fait circuler les brebis une par une par une ouverture étroite afin de les bloquer, pour imprimer la marque de l'éleveur sur le dos de chacune. Si l'aspect décoratif et ostentatoire des « belles » marques joue un rôle important, celles-ci sont avant tout fonctionnelles. Cela est par exemple indispensable si le troupeau transhume : chaque éleveur reconnaîtra ainsi ses brebis lors d'un mélange accidentel ou volontaire de brebis, ou lors du tri de troupeaux réunis pour l'été, avant la descente en plaine l'automne venu.



(Troupeau GBc)

⁷⁸ Croiser leurs bêtes avec la race Mérinos d'Arles.

Autrefois, les marques se faisaient en appliquant un mélange bouillant de poix et de suie, ou avec du goudron. Marquer à la poix, c'était *péguer* les brebis. Aujourd'hui, on marque grâce à de la peinture spécialement conçue pour résister à l'eau et adhérer sur la laine. La couleur, ainsi que le style de marquage, dépend du choix du propriétaire. L'instrument qui sert à appliquer cette peinture (ou cette poix d'autrefois) est la *pègue* : un outil en fer forgé représentant l'envers des initiales, des chiffres ou du dessin choisi par le propriétaire.

Pour distinguer des marques identiques, on change la place du marquage sur la brebis, ou la couleur de la peinture, ou l'on rajoute une contre-marque (symbole : étoile, croix, initiale, etc.) sur une autre partie de la brebis. Un marquage particulier est réservé aux *floucas*, qui, en plus des pompons de laine qu'ils portent sur le dos, peuvent être décorés avec des signes de peinture (cœurs, ancres, chiffre zéro apposé à l'horizontale, etc.) en suivant une ligne horizontale qui fait le tour de leurs flancs, c'est « *lui mettre des chaînes* » (Bj.).



Une fois marquées, les brebis « se sèchent la peinture » dans la bergerie en attendant leurs congénaires, avant d'être emmenées dans leur quartier de pâturage. (Troupeau GBc).

Un autre type de marquage était une entaille faite dans le cartilage de l'oreille, l'*escoussuro* ou *esconchure* réalisée avec la lame, bien aiguisée, d'un couteau ou avec une pince, selon une certaine forme propre à chaque propriétaire (en V, en forme de chaise, etc.). De même, pour des raisons esthétiques et hygiéniques, on coupe la queue des agneaux : encore une marque de domestication et d'appartenance.

En plus du marquage traditionnel, l'Etat impose de mettre une boucle (*tip-tag*) à chaque oreille des bêtes d'un troupeau. Sur ce *tip-tag* est présent le numéro du département et le numéro d'identification de l'éleveur. La couleur change selon les années, et si ce n'est pas une

marque esthétique, elle permet de reconnaître une brebis en cas d'analyses sanguines, de vaccins, de perte de l'animal, ou de prédation.

5- *Baigner, vacciner, « droguer »*

Les vétérinaires et les aides-bergers sont associés à la vie de l'élevage lorsqu'il s'agit de contrôler d'éventuelles maladies (brucellose en particulier) sur un troupeau, de vacciner les brebis ; ces actions suivant une réglementation précise et obligatoire, qui peut varier selon les problèmes des autres élevages européens.



Vaccination du troupeau en présence des vétérinaires : une goutte dans l'œil. Un homme tient la brebis –un *borri* en main pour signaler qu'elle a été traitée- l'autre applique le traitement. En parallèle, les brebis subiront une prise de sang pour un contrôle d'éventuelles maladies causant des épidémies. (Troupeau B. B.)

En juin et en septembre, les éleveurs préparent le départ en montagne, ou prévoient leur retour en bergerie en baignant l'ensemble du troupeau dans une lotion antiparasitaire. Ceci permet de lutter contre des infections bactériennes —surtout dermatologiques— qui affectent les brebis, telles que la gale (la *rougno*) que l'on ne pouvait autrefois soigner que par des contions d'huile de cade. Selon les années, le troupeau peut aussi être atteint de la *piagno*, le piétin, qu'on tente de prévenir en faisant passer le troupeau à la *caïsse* (pédiluve) rempli de sulfate de cuivre dilué dans de l'eau ou d'une lotion spéciale. Ceci, afin de ne pas transmettre ces affections à d'autres troupeaux, lors des déplacements.



Mois de mai-juin : bain des brebis à Bargème.

La totalité de l'animal sera recouvert par la lotion antiparasitaire.

(Troupeau GBc).

A Bargème se trouve une grande baignoire à moutons utilisée par les éleveurs locaux et les transhumants qui traversent le canton :

- un premier parc amène les brebis vers un couloir, qui sert de sas à un trou allongé en forme de baignoire et construit en béton.
- dans cette cuvette remplie d'eau et de liquide antiparasitaire, les brebis sautent une à une et sortent de l'autre côté, dans un second parc où elles s'ébrouent et s'appellent. Evénement répétitif —lorsqu'il y a deux mille brebis par exemple— et surprenant, où les brebis sont plongées intégralement dans l'eau avec force bêlements et éclaboussures, tandis qu'on pousse leur tête sous l'eau à l'aide d'un long bâton surmonté d'un croc en forme de V largement évasé, afin qu'elles soient entièrement recouvertes de ce produit au rôle préventif.

6- Ensonnailler

Quand tous les problèmes (les « corvées ») d'hygiène et de marquage du troupeau ont été résolus, et que tout est prêt pour le départ, il reste encore à transformer le troupeau d'hiver en troupeau transhumant, en lui mettant les sonnailles. En hiver, les sonnailles sont soigneusement conservées dans un endroit sec et frais, alignées sur une barre en bois. Elles constituent la fierté et la richesse du berger, celle qui, par sa rumeur, annoncera l'arrivée d'un

gros troupeau, et qui par la qualité des colliers⁷⁹ et le volume des cloches, provoquera l'admiration.

C'est à la veille du départ en transhumance que l'ensonnailage se fait : les brebis seront entraînées au rythme de chacune, ce qui permettra au troupeau de marcher en cadence, d'éviter de dévier dans les pâturages de bord de route, et de se signaler.

On peut diviser les sonnailles employées en quatre formes de sonnailles qui existent en différentes tailles (mesurées en litres et nommées par numéros) : le *redoun*, au son grave qui n'est utilisé que lors de la transhumance (de 1,5 à 2 litres pour les brebis, jusqu'à 3 litres pour les *floucas*, de 3 à 5 litres pour les boucs et les *menouns* –bouc châtré-), les *clavellas* au son plus clair, les *piques* au son plus sec et les *platelles* pour les ânes.

Durant l'hiver, le troupeau porte aussi des sonnailles, mais elles servent surtout à le repérer lorsqu'on garde dans les forêts. Certains mettent aussi une petite sonnaille à des brebis *bessonnieres* pour la retrouver plus facilement. A cette période, le berger utilise surtout de petits modèles (*piques* ou *clavelles*) afin de ne pas gêner les bêtes. La forme des colliers (en lyre ou droits) empêchera plus ou moins la progression de l'animal si la garde est faite dans des terrains embroussaillés : « *Les sonnailles, moi j'ai toute la série. En Provence, on a une série plus courte qu'en Espagne, mais les sonnailles sont plus allongées. En hiver, sur un terrain plat, le son ne porte pas. Alors il faut mettre de bonnes sonnailles, qui tintent bien, et puis utiliser celles qui ont des sons clairs, parce que ça porte mieux en plaine. Même les gros redons, il y en a qui ont des sons clairs, et on peut en laisser si ça ne gêne pas la bête. En montagne, en été, on ne laissera pas les mêmes sonnailles qu'en hiver, parce que c'est les sons plus sombres qui portent. Et puis, on a tous notre son ; moi je peux dire si le troupeau que j'entends c'est le mien ou celui de G.* » (G.C.).

Les sonnailles ont également un rôle décoratif et ostentatoire ; les bergers sont très fiers des harmonies créées, et de leur troupeau paré pour la transhumance. C'est d'ailleurs le moment où ils rencontreront ceux qui jugeront leur travail, et ceux qui chercheront la rencontre avec « un berger ». Il est possible que les sonnailles soient transmises entre génération, ce qui donne un gage de légitimité et de qualité au travail du jeune qui montre son

⁷⁹ « Durant l'hiver, on aura —traditionnellement— « arrangé » les différentes parties : le collier (*chambis*) en bois de cytise (*ambour*) ou en bois d'acacia, coupé à la lune vieille à la montagne à la fin de l'estive la bande de cuir (*curaou*), les *clavetto* (les clés) en os ou en buis, les battants (*battaou*) découpés selon la taille dans l'os de la patte postérieure d'un âne, et la sonnaille elle-même qu'on a acheté —à prix d'or— dans les foires. » (Schipper. 1986. p. 157). Aujourd'hui, les colliers et les sonnailles sont achetés —montés ou non ensemble— chez des artisans sonnailleurs, lors de foire ou dans leur magasin. Ceci n'empêche pas des retouches pour adapter le diamètre du collier au cou de tel ou tel animal, et certains bergers continuent à graver colliers et clavettes en y inscrivant leurs initiales ou des motifs décoratifs (rosaces, serpentins, etc.).

troupeau avec les sonnailles d'un ancien « *baile* » (homme de confiance d'un éleveur propriétaire, il avait en général plusieurs bergers sous ses ordres).



Ensonnailage d'un flouca, animal sur-domestiqué qui servira de messenger et de meneur entre le berger et le flot des brebis lors de la transhumance ; animal ici richement décoré pour « la route » de motifs évocateurs des liens qui unissent l'homme à l'animal. (Troupeau P.F. grand transhumant)

La décoration du troupeau est révélatrice de la richesse de son propriétaire, de la qualité de l'élevage, et les sonnailles démultiplient le nombre de ses bêtes par leurs simples sons. D'autre part, les harmonies sonores produites par le pas cadencé du troupeau ensonnaillé imprime un rythme à sa marche, une régularité assez hypnotique, et devient un appel vers la montagne pour les bêtes entre elles, tout comme pour ceux qui voient le troupeau passer.

7- *Transhumer*

Actuellement, la majorité des éleveurs du canton transhument au printemps, en mêlant leur troupeau à ceux des grands transhumants, venus des plaines du littoral et traversant le canton en direction des Alpes du sud (vallée du Var, du Verdon, de l'Ubaye, montagnes situées à la frontière avec l'Italie). Seuls certains troupeaux, représentant au total environ 40 000 têtes et hivernant dans le Var ou les Alpes-Maritimes, continuent de transhumer à pied vers les vallées de l'Ubaye, de la Tinée ou du Verdon.

La transhumance à pied y étant encore tolérée, les troupeaux empruntent les routes départementales ou nationales, les chemins et les *carraires* lorsqu'elles existent encore, évitant les grands axes de circulation. La ville de Castellane est toujours un « nœud »

important du passage des transhumants qui remontent la vallée du Sian, de la Tinée, ou du Verdon -en direction du Val d'Allos et, plus loin, de la vallée de l'Ubaye. La transhumance à pied permet de limiter les coûts du transport, de monter les animaux de façon progressive en alpage ; les variations d'altitude et de climat étant ainsi assimilée de manière progressive par les bêtes.

Les voyages, d'une distance moyenne de 180 à 250 km, durent entre 5 et 10 jours, et commencent dès la première quinzaine de juin (surtout pour les transhumants qui arrivent du littoral). On compte généralement 1000 à 2000 têtes par troupeau transhumant, mais en 2007 certains troupeaux comptaient jusqu'à 2800 brebis, par le jeu de regroupement de bêtes de différents propriétaires pour le trajet. Les ânes sont toujours présents, mais ils ne portent plus les effets et le ravitaillement ; ils ne tirent plus le charreton des transhumances d'hier : une fourgonnette se charge de tout transporter, et ferme la marche du troupeau afin de le signaler aux automobilistes.



Certains chemins empruntés (comme en traversant Canjuers) ne nécessitent pas de sécuriser l'avancée du troupeau ; il n'y a pas de voitures. Aussi, le berger prend plaisir à « faire l'avant » sans danger, et le troupeau trouve un rythme de marche idéal. (Troupeau P.F.)

Pour se déplacer par route, des mesures de sécurité sont devenues nécessaires et obligatoires ; la circulation automobile pouvant être particulièrement dense dans l'arrière-pays à cette époque quasi estivale : un véhicule est placé à 200 m devant le troupeau, tous phares allumés (et/ou gyrophare), il est paré d'une pancarte avertissant les autres usagers de la route par ces mots : « Attention troupeau transhumant ». Un autre véhicule en queue de « caravane » joue le même rôle. Une petite bétailière complète souvent le dispositif pour récupérer en cours de route les bêtes les fatiguées (boiteuses, brebis blessées, chiens⁸⁰).

⁸⁰ Il est nécessaire d'épargner certains chiens en les faisant se reposer de temps à autre. Les races lourdes (beaucerons par exemple) présentent souvent des blessures aux pelotes (les courses sur le bitume, pour faire passer les voitures, sont spécialement usantes).

La marche s'effectue majoritairement aux heures les plus fraîches au printemps : le troupeau démarre vers 3 ou 4 heures du matin, fait étape pour 11 heures. Là, le troupeau chaume, les hommes se reposent. On fait ensuite manger le troupeau à cette place, si on a la permission du propriétaire des lieux. La marche reprend à partir de 16 heures, et durera jusqu'à minuit passé. L'allure de la marche est lente : 2,5 à 3 km/heure, et les étapes varient de 20 à 30 km par jour.

Les arrêts se font généralement sur des terrains communaux, des terrains privés, et des sortes de « *no man's land* », terres en friches à proximité de zones péri-urbaines, entre-deux d'un lacet d'une route de montagne, près du lit d'une rivière. Drôle d'équipage que ces quelques caravanes et voitures bourrées de vêtements, d'outils et d'aliments qui resteront un jour en arrière de l'avancée du troupeau sur la route, et qu'il faudra aller rechercher à l'arrivée à l'étape suivante.



Départ du troupeau, avant son passage à la fête de la transhumance de Guillaumes. On enlève le « parc de nuit » (filets amovibles) et on appelle les brebis à reprendre la route. Ensuite, il faudra parer les fleurs, les trous et les entrées des maisons, faire passer les voitures, gérer la foule qui entrera dans le troupeau, courir, faire claquer le fouet, surveiller, siffler, appeler, sauter, prévenir, maîtriser, marcher.

Si, dans les années 1950, il était improbable qu'un éleveur vous laisse l'accompagner dans son trajet, la plupart des transhumants à pied se font aujourd'hui aider pour faire la route par des personnes extérieures au groupe professionnel du pastoralisme. Cela apporte une dimension conviviale, voire festive, inédite à la pratique de la transhumance. En majorité, les personnes qui accompagnent le troupeau sont des « habitués » : chacun a un rôle précis et sait ce qu'il doit faire : gérer l'intendance et préparer l'arrivée du troupeau à l'étape en dépliant un parc fait de filets électriques, faire « l'avant » ou « l'arrière » du troupeau dans la

camionnette, tenir les ânes si nécessaire, aller chercher de l'eau, conduire le troupeau à l'avant, le fermer derrière, et faire passer les voitures en repoussant, à l'aide d'appels et de claquements de fouets, le flot des brebis sur la file droite de la route. Parfois, par générosité, l'éleveur accepte des novices, « *des gens qui ne savent pas faire la différence entre la tête et le cul de la brebis* » mais que la pratique de la transhumance à pied fascine, intrigue, au point de s'y associer, et « *au point qu'il y en avait un, il devait se prendre pour une brebis, là, au milieu du troupeau... De nuit, j'ai fait passer des voitures, et lui il n'avait rien compris, il ne s'est pas poussé... Je ne fais pas claquer le fouet sur les brebis, mais en l'air, au-dessus d'elles. Alors, avec l'élan, en courant, je lui ai flanqué un grand coup de fouet, je n'avais pas vu qu'il était au milieu !* » (A.).

La transhumance varoise contemporaine n'a donc rien de comparable dans l'esprit avec la transhumance telle qu'elle se pratiquait en Provence dans les années 1950, et se réalise aujourd'hui dans des conditions totalement différentes : les *drailles* et *carraires* ayant disparu, il devient impossible de mener un troupeau à deux personnes seulement. On recrute des aides, qui acceptent de gérer la dangerosité des parcours par route due à l'augmentation du trafic routier, de s'adapter aux temps de marche et de repos du troupeau, et de participer aux divers travaux. Les lieux d'étape deviennent difficiles à trouver en raison du mitage des terres agricoles par les résidences et l'expansion des routes, et de nouvelles solutions doivent être trouvées régulièrement. Aussi, la transhumance pédestre varoise contemporaine ne peut être considérée comme une relique de la grande transhumance provençale, mais comme une pratique issue d'un système original, renouvelé : une réinterprétation de la transhumance.

8 – Faire les foins

Les éleveurs du canton sont peut-être transhumants, mais ils sont en majorité des éleveurs-paysans. Après le départ des troupeaux pour l'alpage vient la période de récolte des céréales, du foin et de la paille. Les machines mécaniques (moissonneuse-batteuse, tracteur, benne, etc...) sont en général de statut communautaire : les éleveurs inscrits dans une CUMA (Coopérative d'Utilisation des Machines Agricoles) peuvent profiter, suivant le calendrier de tous les autres, de tel ou tel outil. Il arrive que les foins soient l'objet d'ententes communes entre propriétaires et éleveurs, ou entre éleveurs. Dans ce cas, tel ira ramasser les céréales de tel champ, et les partagera ensuite.

Cette période est considérée comme un fort temps de convivialité. Les familles se retrouvent, les enfants s'essaient à enfourner les bottes de foin dans les réserves, et les communes préparent leur fête annuelle. Un paysage agricole où l'éleveur se fait paysan pour deux mois, circule en tracteur et engrange ses réserves d'hiver.

Cette année 2007 a été l'objet d'une grande angoisse, en raison de la sécheresse qui aura duré de mai à novembre. Les secondes ou troisièmes coupes d'herbe n'ont pas toujours pu être réalisées, la luzerne ayant souvent séché sur pied. Certains éleveurs qui réalisent habituellement leurs propres provisions de fourrage ont été contraints d'en commander ailleurs, par prévision.

9- Pâturages et façons de garder

Le canton —mais aussi Canjuers— est présenté dans certaines études⁸¹ comme ayant développé une façon de garder semblable à celle que l'on rencontre dans les montagnes de Grasse : « le lâcher-dirigé ». Cette technique consiste à donner un *biai* —une direction— au troupeau en début de matinée, et de retourner vérifier où il se trouve en soirée. Les éleveurs et bergers dégagent ainsi du temps libre pour se consacrer à d'autres activités sur leur exploitation, et rompent avec l'ancien principe de la garde toute la journée, au chien et à pied.

Le « lâcher-dirigé » peut se pratiquer depuis un véhicule avec de bonnes jumelles, surtout lorsque les pâturages sont très éloignés de l'exploitation principale, ou d'accès difficile.

Un autre nouvel outil, apparu depuis le début des années 90 (surtout adopté au début par les éleveurs herbassiers), est le filet électrifié mobile. Son utilisation facilite la gestion de certains temps du cycle pastoral, comme la sortie des agneaux nouveaux-nés et de leurs mères, les périodes de lutte, les parcs de *couchade* en zone dangereuse, les parcs d'étapes en transhumance, et permet de faire manger des parcelles de pâturages (comme la *soupage* dans les prairies) sans que la présence de l'homme soit obligatoire.

L'observation des multiples façons de conduire un troupeau, que ce soit en colline, dans Canjuers, dans des prairies, ou en montagne nous permet de conclure que la technique du « lâcher-dirigé » depuis un véhicule —tout comme l'utilisation journalière des filets électriques— n'est pas représentative des multiples savoir-faire des éleveurs du canton. Enfin, « garder » n'est pas un loisir pour les bergers, mais conditionne la survie de leur entreprise et

⁸¹ CERPAM 83, P.Thavaud, entretien particulier, 2007.

de celle du troupeau. Il est donc nécessaire de différencier l'usage des espaces parcourus par un travailleur qui obtient le droit d'y aller par contrat, y fait son métier et en tire un revenu, des autres activités qui se déroulent dans le *saltus* des communes -comme la cueillette des champignons, la randonnée ou la chasse- afin de prévenir des conflits de légitimité.

Savoir garder dans la couale : l'exemplarité du Haut Var

Les bergers varois, à la différence de ceux de la Crau, sont connus pour avoir développé des aptitudes à gouverner un troupeau dans ce que les historiens nomment le *saltus*, c'est-à-dire la part de territoire non dévolue aux cultures. Garder dans des bois récents, où les anciennes planches de cultures du XIXe siècle ont disparu sous les genêts, les buis et diverses broussailles qui rendent le terrain impénétrable⁸², est le lot de chacun. Certains utilisent des ânes ou des vaches pour « débroussailler le gros » afin que les ovins puissent trouver de l'herbe et poursuivre à leur suite ce travail de viabilisation des espaces en friche.



Garde du troupeau dans d'anciens prés de fauche, en bordure de plantations forestières. (Troupeau C.)

⁸² L'embroussaillage constitue une triple menace, avec la diminution de ressources telles que les pâturages, et à terme, une banalisation esthétique en raison de paysages devenus monolithiques. Cet appauvrissement paysager conduit à son tour à la disparition d'habitats abritant une flore et une faune variées, originales et menacées, notamment celles liées aux milieux de pelouse et de prairie -formations créées par le déboisement puis entretenues par fauchage et pâturage. La biodiversité de ces milieux est d'ailleurs à l'origine d'une forte mobilisation des naturalistes (scientifiques, Baudry§Brunce, gestionnaires, UICN, militants associatifs) en vue de leur conservation, voire de leur récréation ; certains s'intéressant aux pratiques traditionnelles d'entretien de ces milieux -le programme « Recréer la Nature » impulsé par le Ministère de l'Environnement est une illustration de ces intérêts.

Cf : M. Cohen (Coord). 2003. *La brousse et le berger. Approche interdisciplinaire de l'embroussaillage des parcours*. Espaces et Milieux. Ed. CNRS. Paris.

Aussi, les chartes forestières où le troupeau devient un élément essentiel de la réouverture des milieux trouvent toute leur légitimité dans le canton ; car il est prouvé que le troupeau est un outil majeur de lutte contre l'embroussaillage, et que la biodiversité qui en découlera est essentielle à la survie même de ces troupeaux⁸³. En outre, il ne faut pas sous-estimer une dimension symbolique de la dynamique de fermeture des milieux, la « friche », la « broussaille », « le sale » se situant, dans l'inconscient collectif, au moment du glissement entre une terre nourricière et une terre sauvage et hostile ; donc comme un espace marginal et non maîtrisé. Pour ces raisons, la présence des troupeaux participe à réguler et endiguer un problème d'intérêt général : l'opposition entre ce qui est contrôlé et ce qui ne l'est pas, non seulement du point de vue des pratiques mais aussi des représentations, et la façon dont s'imprime ce dualisme dans les dynamiques écologiques.

La garde en sous-bois fait partie des techniques traditionnelles de survie des troupeaux du canton (comme on l'a vu pour Brovès, où les brebis étaient gardées en forêt pour l'été), et le principe en reste inchangé : on *bandit* un troupeau en sachant très bien quelle direction il va prendre, pourquoi, quand, et quelles seront les variations de son trajet en fonction du temps, de l'herbe qu'il trouvera, etc. « *On les lance dans un travers, on sait bien que là elles feront bien, mais après de toute façon il faut aller les récupérer ; et ça c'est seulement si sur le pâturage il n'y a pas de zones dangereuses, pas de plantations de l'ONF, pas de chasseurs, pas de jardin d'une maison, et tout... donc, on y est, derrière le troupeau !* » (G.).

Comment est-il possible de repérer un troupeau qui aurait disparu dans un taillis de piquants ? Comment prépare-t-on le « coup de chien » dont l'impact aura pour seule conséquence visible de faire remuer une barre de genêts, tandis que le berger commente : « *Ca faisait un moment que je les voyais là-dedans, mais c'est pas de ce côté que je voulais qu'elles aillent, ce bout là, c'est pour plus tard. Y'en avait un moulon, en plus !* » (P.). L'observateur, lui, n'avait rien vu, ou si peu. Le manque de visibilité du troupeau dans des espaces « sales », fermés, est donc pallié par d'autres savoirs : une connaissance très fine du territoire, qui permet aux bergers d'imaginer ce que feront les brebis lorsqu'elles arriveront à tel endroit ; et une empreinte domesticatoire fine sur le troupeau, qui engendre une pré-connaissance de ce qu'il risque de faire. « *J'avais une bergère, elle avait tout compris : elle montait en haut d'une barre, elle se repérait, elle se disait : là, je vais les faire passer, comme*

⁸³ Anecdote révélatrice : en Bretagne, dans le Golfe du Morbihan, de nombreux tumuli et alignements de pierres levées d'origine préhistorique représentent un attrait touristique indéniable (alignements de Carnac par exemple). Des études archéologiques ayant montré que ces lieux étaient pâturés par des troupeaux ovins au temps de l'utilisation culturelle des dolmens et menhirs, il a été décidé de réintroduire dans ces espaces dévolus au tourisme des troupeaux d'ovins, afin de maintenir le paysage ouvert et de préserver une ambiance « originelle ».

ça elles se retourneront dans ce travers, et je les ferais descendre vers l'ancien pré de fauche, parce que je voudrais qu'elles fassent propre en bas » (Bg.). A la connaissance, s'allient d'autres sens, tels que l'ouïe, à défaut de la vue : « avec les jumelles, je ne voyais rien. Alors j'ai fini par faire des tours, et puis je les ai entendues, surtout mon flouca » (G.).

Adaptation aux contraintes du terrain

Les espaces dans lesquels les troupeaux sont gardés conduisent les bergers à se rendre en voiture (4x4) à leur proximité. L'éloignement des lieux de pâturage et la rareté des pistes forestières nécessitent en effet un engin motorisé adapté, permettant de rallier sans encombre un lieu méconnu des autres habitants. Ceci ne signifie en aucun cas que les bergers restent à attendre dans leur voiture que le troupeau ait fini de pâturer. De la même façon, lorsqu'un berger doit déplacer son troupeau tout seul, en empruntant une route pour un long trajet, il est souvent obligé d'utiliser sa voiture : pour signaler le troupeau, et pour pouvoir revenir ensuite. Mais les préjugés liés au « berger qui garde depuis son 4X4 » sont tenaces, et proviennent sans doute du fait que personne ne les a jamais suivi jusqu'à l'endroit où ils laissent le 4x4 et continuent à pied, pour le reste de la journée. Les lieux de pâturage des troupeaux sont en effet voués à l'oubli et l'ensauvagement : nul sentier de randonnée, nulle autre présence humaine que celle du berger, et parfois, l'interdiction de circulation du camp militaire.

Alors, que font les bergers, quand on ne les voit pas « faire des tours en 4X4 » ? Ils continuent de travailler et d'« être au troupeau ».



Changement de pâturage à la fin de l'hiver : « un qui marche, l'autre qui nous signale depuis le 4X4 ». (Troupeau GB)

Garder, « faire manger, faire propre »

La conduite quotidienne des troupeaux sur le pâturage dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont : la nature et la situation des « places » trouvées par le berger pour faire pâturer ; les exigences du troupeau, ou des troupeaux.

Le troupeau des « *brebis des agneaux* » (agnelées) bénéficiera des meilleurs pâturages, les prairies naturelles et anciens prés de fauches, où elles seront gardées en filet. Le « reste » compose un second troupeau, où l'on retrouve le *vassieu* (femelles de moins de 18 mois), ou *anouges* (femelles d'un an, qui « basculeront » au printemps pour devenir un lot de *planes* qui agnèleront à l'automne suivant pour la première fois), des *turges* (la *turgaille* : les brebis stériles et sans agneaux), des *floucas* (mâles castrés et meneurs du troupeau). Les *arêts* (béliers) forment un autre lot, ou sont associés au *vassieu* si on leur a mis un tablier (morceau de bâche ou de cuir, pendu sous le ventre grâce à une lanière) qui évite la fécondation des femelles en dehors des temps voulus (moyen de contrôle de la période de l'agnelage).

Durant tout l'hiver, la conduite s'attache à prévoir et à constater l'évolution de la végétation et de celle du (des) troupeau(x). Aussi, l'art de gouverner un troupeau induit une synthèse entre ces éléments, à laquelle s'ajoute une série d'aléas tels que le changement de temps, le manque d'une herbe attendue à tel endroit, les mises en défens de certaines parcelles, les reboisements de l'ONF, le manque d'eau et la gestion des sources.

Par une longue expérience de ce raisonnement et de l'observation du troupeau et de son contexte, les bergers ont acquis un sens très aigu de la perception que leurs animaux ont de l'environnement et de leurs réactions. La répétitivité des trajets compte aussi : « *Si, quand elles sont dans ce quartier, tu leur fais toujours faire le même circuit parce que... tu sais que là il y aura du peloun, ou du brégon, ou du genêt en fleur, et puis de l'eau ..., après elles le feront toutes seules, le parcours. Elles sauront. Il suffit de leur montrer* » (Bg.).

Ainsi, le but recherché dans le trajet à accomplir est que la brebis « *fasse une boucle* » pour que sa ration quotidienne soit assez variée et suffisante, mais sans qu'elle « *fasse perdre* » de l'herbe en la piétinant sans y toucher.

Lorsque l'on rejoint le troupeau à sa levée de la *couchade libre* (lieu en crête, où les brebis passent la nuit sans surveillance) au matin, on l'emmène dans « *le plus mauvais, le sale, comme ça elles râclent* » (Bg.), on leur trouve à boire, et dans l'après-midi on peut chercher à « *sortir sur un pré* » pour qu'elles aient droit au « *meilleur* », qui peut être un pré de luzerne, et où l'on ne s'attardera guère pour éviter que les brebis ne « *gonflent* » (météorisation). Régulièrement et en fonction de l'état d'humidité de l'herbe, du sel est mis sur des pierres à

sel : « *Si tu mets pas de sel, le troupeau est ingouvernable, et puis il y a des oligo-éléments dedans, ça les tient, et ça leur donne de l'appétit* » (G.).

A partir du mois d'avril, les journées deviennent plus chaudes et la conduite s'en trouve modifiée. Au-dessus des 20 degrés, la brebis a moins d'appétit et cherche à se regrouper avec ses congénères à l'ombre pour *chaumer* (se reposer et ruminer). Tous les parcours possèdent ainsi une *chaume*, généralement constituée par un bosquet d'arbres. Quand la température décline, vers 15 heures (mois de mai) le troupeau *démarre* de lui-même, et mange jusqu'à la nuit où il termine sa boucle et retrouve sa *couchade*.

Si l'on dit que le berger « regarde pousser son herbe toute la journée », c'est parce qu'il pense sans cesse au *biai* de ses brebis, aux conditions de son pâturage, aux règlements qu'il doit observer, et à tout imprévu qui modifierait la conduite de son troupeau (défens, jeunes plantations, herbe à garder pour plus tard, chemin interdit, route dangereuse proche, source tarie, chiens errants, chasseurs, cueilleurs, marcheurs, touristes, etc...).

Ce temps de garde, s'il ne représente certes pas un travail « de forçat », est rendu pénible par la longueur des journées passées parfois sous une pluie battante ou en plein vent du Nord, « *avec des brebis qui deviennent méchantes, en plus ! On se trempe, et en plus on est là, à ressasser ce qu'il faut faire en rentrant, à se demander si l'herbe tiendra et tout... C'est comme des gosses les brebis, et les chèvres encore pire : selon où tu gardes, tu es obligé d'y être avec elles, parce que... il y a des fois où tu te demandes ce qu'elles vont encore inventer pour se couper dans tous les sens, ou pour aller se tanquer dans les rochers, et ça sera la panique !* » (Bg.). Certaines épouses d'éleveurs, qui dans la journée exercent un autre métier, retrouvent leur mari sur les pâturages et parfois le relaient dans son travail : « *Je sais que, quand je rentre le soir à cinq heures, je vais me changer de vêtements, et partir retrouver mon mari pour garder avec lui. C'est vrai que c'est une autre façon de vivre, mais c'est un choix aussi* » (B=).

La vie privée du berger devra donc intégrer les temps, les rythmes, les lieux et les contraintes quotidiennes de la gouverne du troupeau ; contraintes liées au renouvellement incessant d'une forte emprise domesticatoire sur un animal que l'on façonne et le territoire qui le nourrit.

10- Races de brebis : témoins d'un long processus domesticatoire

Dans le canton de Comps, certains éleveurs ont opté pour la race « Rouge de Péone » (ou Rouge de Guillaumes), une bête rustique et autonome, d'autres pour la Commune du Var (rustique et bien adaptée au milieu), et de jeunes bergers s'essayaient à adapter la brebis Mérinos (rustique et très grégaire).

Ces variations de choix sont le reflet d'une recherche d'adéquation avec le milieu et le type de garde, mais sont aussi fonction de la représentation que chaque éleveur se fait de la race qu'il a choisie, de ses aptitudes et de sa beauté, au regard de celle d'un autre : « *La Commune de mon grand-père, elle était blanche, dégagée de laine, haute sur pattes, on l'appelait la grosse communasse !* » (C.G. éleveur de Mérinos).

« *La Commune qu'on a aujourd'hui, elle fait bien partout, c'est ça qui est bien, on peut lui faire confiance. D'ailleurs elle a plus de laine qu'avant, elle supporte bien l'hiver. Et puis si moi, je ne veux que de la couleur, je choisis tous les agneaux de couleur, parce que ça me plaît. Alors, on a chacun un troupeau spécial, avec la Commune* » (L.).

« *Les Rouge de Péone, elles sont terribles, c'est des hélicoptères sur la route ! Pire que des chèvres, ça court tout le temps !* » (P. éleveur de Mérinos).

« *La Rouge, elle est très rustique, c'est une bonne bête. Elle se trouve toujours à manger, elle marche bien, et puis elle a du caractère, et c'est joli* » (J. éleveur de Communes).

« *Le Mérinos, franchement, comment on peut en tirer quelque chose dans nos forêts ? C'est juste bon pour le gazon !* » (P. éleveur de Communes).

« *Mon petit Mérinos, je lui apprends à changer de nourriture, et tu vois, ça marche !* » (G.).

La Moureirous

Revenons un instant sur les races de nos moutons « africains », débarqués jusqu'à la seconde guerre mondiale à Marseille, et envoyés dans les Préalpes (Var, Basses-Alpes) et les Alpes. « Pour le marché d'exportation vers la France, il y avait trois qualités de moutons algériens qui avaient chacune une cote particulière. Le mouton berbère : le petit Oranais (à tête rouge), qui ressemblait au Mérinos, obtenait les plus hauts prix. (Avant la seconde Guerre mondiale, les exportateurs envoyaient des courtiers les acheter par troupeaux entiers au Maroc, en particulier chez les éleveurs Beni-Guil. Ils les engraisaient quelques mois pour les préparer à l'exportation.) Venaient ensuite le mouton arabe élevé dans le centre-algérien (des bêtes à fine queue), et en dernier lieu le Barbarin élevé dans le Constantinois, un mouton à

queue grasse qui était peu apprécié des bouchers et des consommateurs français en raison du goût fort de sa viande : «(...) le commerce leur préfère des sujets arabes et berbères, dont la chair est plus fine et l'odeur de suint moins persistante», précise le vétérinaire Jean Sagne (1950) » (G. Lebaudy, 2003⁸⁴).

Les dernières hypothèses faites par des ingénieurs de l'INRA proposent une origine africaine à la Rouge de Péone⁸⁵, ou Moureirous (dont le nom provençal même insiste sur une particularité physique, littéralement il signifie « museau rouge »). Celle-ci combinerait —en raison de croisements anciens avec des moutons « africains » (au XIXe siècle)— des caractéristiques et des aptitudes des races du nord de l'Afrique, notamment celles de ce mouton Oranais à tête rouge qui fut le plus importé en France.

Le journal officiel de la République française du 8 août 2007 transmettait les dernières recommandations du Ministère de l'Agriculture concernant les races présentant des ressources zoogénétiques qui constituent un intérêt pour la préservation du patrimoine génétique du cheptel et l'aménagement du territoire. La race Moureirous y est inscrite dans les « races locales à petit effectifs ». Elle est classée en tant que une race menacée, au même titre que la Mérinos, la Manech, la Noire du Velay, l'Ouessant, la Préalpes, la Raïole ou la Romanov.

Sa présence sur le territoire du canton de Comps doit donc faire l'objet d'une attention particulière. Cette brebis, bien adaptée à ce territoire, est en effet un patrimoine vivant qu'il importe de conserver. Au même titre que la brebis Mérinos ou que les croisements réalisés pour trouver une confluence aux caractéristiques de la Commune d'aujourd'hui.

« Pour ces races, l'organisation de la sélection sur le territoire français est collective et se matérialise par la tenue d'un livre généalogique par un organisme agréé, sauf dérogation accordée après avis de la Commission nationale d'amélioration génétique. Une race est dite à petits effectifs, au sens de l'article D. 653-9 du code rural, si elle présente sur le territoire national un effectif de moins de 5 000 femelles reproductrices pour les bovins, de 8 000 pour les ovins et caprins. Une race est dite menacée si les reproducteurs sont insuffisants, et si le programme de conservation ou d'amélioration génétique mis en œuvre met en danger la diversité génétique intraraciale » (J.O. août 2007).

⁸⁴ Guillaume Lebaudy, 2003. Sur les flots. Transhumances méditerranéennes. *L'ALPE*. N°20

⁸⁵ Péone est un village des Alpes-Maritimes situé au pied d'une importante zone pastorale à quelques encablures de la petite ville de Guillaumes, sièges de foires importantes jusqu'à un date récente, foires où se vendaient beaucoup de moutons. C'est un des grands jalons de la transhumance dans les Alpes du sud.

La Mérinos d'Arles, une Métisse authentique

La race Mérinos d'Arles provient d'un croisement entre des brebis de race locale (petit mouton de Crau) avec des béliers Mérinos espagnols descendant du cheptel importé d'Espagne dès le début des années 80 du XVIII^e siècle. En Crau, les premiers croisements (ou métissages) ont eu lieu en 1802, dans le but d'améliorer la qualité de la laine produite localement. Si l'on a croisé, et non pas adopté simplement le Mérinos espagnol, c'est que les éleveurs pensaient que ce dernier ne serait pas assez rustique et bon marcheur pour supporter la longueur des transhumances. Peu à peu, au cours du XIX^e, cette nouvelle race Mérinos d'Arles (que les éleveurs et bergers appellent encore « Métisse ») s'imposera sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône (éliminant les races locales comme la Puyricarde élevée dans les environs de la ville d'Aix).

Au tournant du XX^e siècle, le cheptel varois se mérinise activement dans l'objectif de faire progresser le poids des brebis et d'obtenir de meilleurs rendements. Cependant cette mérinisation reste très relative et ne concernera pas toutes les zones d'élevage du département. L'adoption de la race Mérinos d'Arles résultera ponctuellement, dans le nord-est du Var, de choix individuels d'éleveurs souhaitant modifier leur système et pratiquer la transhumance.

Aujourd'hui les éleveurs varois conduisant un élevage en race pure Mérinos sont rares, en revanche ils n'hésitent pas à croiser avec de la Mérinos d'Arles (pour obtenir une bête de meilleure conformation et ainsi améliorer le rendement boucher). Ces croisements, effectués avec plus ou moins de bonheur, sont un peu la marque de l'élevage ovin varois. Les éleveurs des Bouches-du-Rhône, « mérinistes » convaincus désignent ces mélanges varois comme des brebis « croisées portes et fenêtres » ou « internationales ». En qualité d'indicateur, ce fait nous renseigne sur l'identité particulière du monde des éleveurs varois, aux bêtes bigarrées, mais excellentes marcheuses en raison de l'embroussaillage des parcours qu'elles fréquentent et de la pratique de la transhumance à pied.

Les qualités de grégarité de la Mérinos, obtenues par croisements génétiques, ont la faveur de certains jeunes éleveurs du canton, dont le pâturage embroussaillé et aux droits d'accès complexes nécessitait la présence d'une race aisément gouvernable, « facile à vivre » : « *Je ne peux pas me permettre que mes brebis sautent les filets du parc, ni se dispersent trop, alors je me suis dis qu'avec le Mérinos, j'aurais moins de mal à gérer les déplacements* » (V.).

La « Commune du Var », une histoire à rebondissements

« *La race, c'est la Commune du Var, c'est la Commune d'ici* » (B.B.). Les critères de sélection sont *communs* à un groupe d'éleveurs, la race est adaptée à un certain type de garde et aux spécificités d'un territoire, et chaque brebis a sa robe. La race désignée aujourd'hui par le terme de « Commune » rassemble de fait des spécificités issues de croisements judicieux, qui lui donnent une robe blanche ou colorée par endroits, des cornes, de longues pattes, un manteau laineux abondant, et surtout une très bonne adaptabilité à des espaces de moyenne montagne, où l'eau n'abonde pas et où il est nécessaire d'aller chercher sa nourriture dans les taillis, et non uniquement au sol.



Une variété de brebis de race Commune. (Troupeau F.)

Des enquêtes réalisées (1970-1980) sur les foires de Guillaume ou dans le Queyras⁸⁶, montrent qu'une race⁸⁷ dite « la Commune » a bien existé en moyenne montagne alpine et dans le Haut-Var. L'INRA, qui tentait (dans les années 1970 par exemple) d'homogénéiser les races françaises, en a extrait la brebis Préalpe. De leur côté, les éleveurs de Guillaumes, Péone, croisaient leurs Communes pour obtenir une variété correspondant (caractère, grégarité, *mètis* : débrouillardise, «*des bêtes qui savent faire leur vie* », esthétique, rusticité) à ce qu'était pour eux « La Belle Brebis », et donnaient naissance à la « Rouge de Guillaumes – ou- Rouge de Péone », dite encore « Moureirous ». La « population Commune » a semblé disparaître entre temps.

Aujourd'hui, et depuis une à deux générations, les éleveurs du canton ont croisé des brebis Préalpes avec des Rouge, auxquelles s'agrège du Mérinos (puisque les grands transhumants qui emportent pour l'estive les troupeaux locaux sont constitués de brebis Mérinos, et que

⁸⁶ Cf entretiens particuliers avec l'anthropologue Anne-Marie Brisebarre, 2006-2007.

⁸⁷ Pour les ingénieurs de l'INRA, ce n'était pas une « race » mais une « population » nommée Commune.

leurs béliers passent aussi l'été en alpage). Adapté à des hivers rudes en extérieur, une nourriture à aller chercher au sol ou dans les arbustes, peu d'eau, des marches nécessaires, un agnelage rustique et une viande de qualité, le mélange Préalpe-Rouge-Mérinos est devenu la Commune d'aujourd'hui. L'ont-ils voulu ? Les éleveurs ont un peu recréé cette ancienne Commune gavote, rustique, bigarrée. Dans un troupeau local, on verra aujourd'hui des brebis aux longues pattes blanches ou rousses, au manteau laineux descendant sur le ventre et près des oreilles, un museau rouge et/ou blanc, une toison riche de couleurs (blanc-chamois-roux-brun-noir).

11- Vendre sa production

On en parle beaucoup, les orientations du marché commun, la possible baisse des subventions agricoles et la position de la France comme pays à vocation touristique au sein de l'Europe ne favorisent guère les productions de l'élevage local. S'y ajoute le fait que le département du Var ne possède plus d'abattoir, ce qui demande aux éleveurs varois un surcroît d'organisation (papiers administratifs, camions frigorifiques, temps de travail) pour faire abattre et découper légalement leur production⁸⁸. Outre la culture et la vente de foin, de pommes de terre, de fromage de chèvre et de laine, de viande de veaux et de chevreaux —des marchés secondaires—, la principale production des éleveurs du canton est la viande d'agneau.

L'ethnologue T. K. Schippers (1986. p. 139) nous donne une vision synthétique de l'évolution récente du contexte de la production d'une exploitation, et du marché de la viande ovine :

- Avant 1930, il était produit un « moutonnet » de deux ans, au sein d'une exploitation familiale qui possédait un petit troupeau, et vivait d'une économie de survie en faisant pâturer dans le *saltus* et en pratiquant la vaine pâture.

- De 1930 à 1960, les petits troupeaux se multiplient, la main d'œuvre s'accroît sur l'exploitation. Il est produit un agneau « précoce » de 6 mois (25 kg), vendu à des emboucheurs pour l'engraisser, « le finir ». L'économie de cette production est basée sur des

⁸⁸ L'un d'entre eux, en précurseur, est organisé en GAEC (GAEC Rouvier à Brenon) et a pu monter une chaîne complète de production (élevage-abattage-découpe-vente de proximité et sur les marchés) grâce au concours de sa famille.

ressources locales, on commence à acheter du fourrage, et les parcours de pâturage sont dans le *saltus* et dans les plaines jusqu'au départ de la végétation.

- De 1960 à 1975, les troupeaux s'agrandissent, pâturent en plaine après l'abandon du *saltus*. On produit du fourrage, on investit en matériel agricole en parallèle à la raréfaction de la main d'œuvre. L'économie de l'entreprise est basée sur des ressources locales et extérieures. L'agneau « précoce » pèse 35 kg, et ne nécessite pas d'être engraisé après la vente.

- Depuis 1975, on constate une régression à une organisation antérieure, pour des contraintes constantes : les troupeaux ont tendance à diminuer, ils pâturent en plaine et dans un *saltus* devenu souvent inaccessible. L'achat de fourrage est souvent obligatoire, on tente de réduire les frais de matériel agricole, et l'entreprise se replie sur une main d'œuvre familiale. On produit un agneau précoce de 40 kg, dont la vente devient délicate. L'économie de production est en crise, et intègre peu à peu les lois du marché européen.

Aujourd'hui, nous retiendrons deux filières de vente, dont l'opacité et l'irrégularité ont constitué un réel frein à l'avenir de l'élevage haut Varois, au regard des normes et lois en vigueur :

- Les agneaux d'automne (laitons) rentrent dans l'anonymat et sont vendus à l'exportation (Espagne, Italie), dont on remarque pour 2007 la baisse des prix et la chute des demandes.

- Depuis plus de cinq ans, la vente (par des filières plus ou moins directes) aux populations musulmanes pour les fêtes religieuses a orienté le type de production. La fête de l'Aïd el Khebir nécessite traditionnellement le sacrifice rituel d'un jeune mouton (né généralement au printemps) choisi de préférence cornu et à la robe de plusieurs couleurs.

Pour préserver la clientèle musulmane et encourager les éleveurs à maintenir deux agnelages (qui favorisent une optique d'étalement des agnelages sur une année) il est impératif de procurer une légalité et une visibilité à la vente de leurs produits.

Le manque de structuration de la filière « viande » dans le haut Var est un point récurrent dans les discussions avec les éleveurs. S'y ajoute l'inquiétude de l'abaissement ou de la suppression de certaines primes qui soutiennent aujourd'hui tout l'élevage français.

Aussi, depuis la mise en route d'un projet de valorisation du pastoralisme —qui inscrirait le canton en chef de file d'une dynamique culturelle et économique départementale autour de l'élevage ovin— les éleveurs se mobilisent pour mettre en oeuvre un atelier de transformation sur le canton, avec différents types de vente possible. Cet aspect nouveau nourrit le premier projet, à vocation culturelle et patrimoniale, en y associant de façon très logique et légitime

une relance économique de la filière ovine-caprine (voire bovine, porcine) et y participe de façon innovante et complémentaire.



Fin mars : transfert d'agneaux achetés aux éleveurs locaux vers un camion habilité aux longs trajets, sous le contrôle des maquignons. (Comps)

C- Le pastoralisme, un patrimoine vivant

Le pastoralisme extensif représente une activité agricole prépondérante du canton : près de 35 éleveurs (ovin-caprin, et parfois bovin associé) dont l'ensemble du cheptel constitue 25% des troupeaux varois. C'est donc une activité professionnelle emblématique d'un territoire qu'elle a largement contribué à structurer, et dont l'organisation actuelle et les réseaux de solidarité ont intégré la mémoire et les usages récents des pâturages situés dans Canjuers, ainsi que la présence des troupeaux transhumants.

Les troupeaux sont de tailles variables, allant de 400 brebis à 2000, selon les éleveurs et la position qu'ils occupent sur le territoire.

L'élevage du canton de Comps ne saurait être envisagé sans avoir compris quelques caractéristiques remarquables, d'ailleurs identifiées comme fondatrices des cultures pastorales méditerranéennes. Parmi elles, il faut reconnaître son étonnante adaptabilité aux situations nouvelles, sa *mètis* (débrouillardise, intelligence du « faire ») et son inventivité permanente.

A l'inverse de l'élevage cravenc (plaine de la Crau, Bouches-du-Rhône) où les pratiques pastorales sont relativement stables dans le temps et dans la communauté professionnelle, **le Haut-Var est une sorte de laboratoire où l'animal, l'herbe, l'homme et ses réseaux s'ajustent en permanence**. Du point de vue de sa valorisation, cette situation est extrêmement intéressante, car loin d'observer un métier coincé entre les normes techniques et un pseudo-conservatisme, on peut analyser une pratique professionnelle bien vivante et en constant renouvellement.

1- L'avenir de l'élevage dans le canton

La capacité des éleveurs du canton à encourager de nouvelles recrues dans la filière de l'élevage est très importante, et rare. Ces jeunes gens ne sont pas des « néoruraux », mais les enfants des éleveurs, ou des enfants du pays alliés avec d'autres personnes passionnées par le métier.

A titre de comparaison, en Cévennes, sur 50 éleveurs (ovins) entre 50 et 70 ans qui pratiquent la transhumance, seulement 6 jeunes tentent de reprendre des troupeaux et de s'installer. Une situation délicate, renforcée par le fait qu'aucun processus de relance de l'économie pastorale n'est envisagé.

Or, dans le canton de Comps, sur 34 éleveurs (ovins-caprins, bovins) entre 40 et 65 ans, 8 à 10 jeunes sont inscrits en formation à l'Ecole de Carmejane, et les autres sont en apprentissage dans des exploitations ; comptant prendre la suite d'entreprises existantes, ou monter la leur en l'orientant vers des productions traditionnelles en moyenne montagne et délaissées aujourd'hui. Ces reprises d'exploitations existantes, ou la création d'élevages de nature différente (porcs par exemple) n'engendrera donc pas un grand bouleversement dans la gestion des terres communales. Ces projets affirment, par contre, la volonté de s'engager dans une redynamisation de la vocation agricole du canton.

D'autre part, la création en novembre 2007 de l'association des éleveurs « **les Bergers de Gil's** » témoigne de la volonté des éleveurs de s'affilier avec le passé, pour mieux se projeter dans la vie contemporaine du canton. Une fois encore, une situation des plus rares ! Cette association s'est ouverte à des structures à vocation culturelle et patrimoniale telles que le Parc Naturel Régional du Verdon, les Musées ATP de Draguignan et Castellane, ainsi que des organismes administratifs agricoles. Elle tend à rendre visible l'activité pastorale, et à favoriser son dynamisme en lui permettant de devenir une interlocutrice reconnue par les élus.

Ses buts sont le maintien et la valorisation de la culture et de l'économie pastorales traditionnelles locales, et ses projets à court terme sont identifiés :

- soutenir la formation et les projets d'installation de jeunes apprentis,
- lancer une dynamique d'officialisation, d'identification et de commercialisation des produits issus de l'élevage,
- valoriser leurs activités sur le territoire par diverses manifestations,
- s'impliquer dans les animations déjà actives sur le terrain, comme la fête de la transhumance des villages associés de Bargème, La Roque-Esclapon, La Bastide.

Cette « fête-foire » est aujourd’hui soutenue par le Parc Naturel Régional du Verdon. Sa double vocation (professionnelle et touristique) en fait une animation phare du canton, où chacun peut apprendre à connaître l’histoire locale, les savoir-faire d’un métier-identité, et s’intégrer à la convivialité générale. Lors de cette fête, les éleveurs sont présents en aidant à la création d’un programme qui les donne à voir en train d’exercer leur métier (visites d’exploitations, faire une fête-foire en vendant des lots de brebis aux maquignons) et qui valorise le patrimoine commun et les productions locales (conférences et expositions sur le pastoralisme haut-varois, dégustations de recettes à base de viande d’agneau). Ceci, tout en s’intégrant dans la culture pastorale méditerranéenne et en se comparant avec des exemples de celle-ci (inviter, dans le cadre du jumelage GAL Verdon – GAL Terres Occitanes (Piémont), l’écomusée du pastoralisme de Pontebernardo, montrer des brebis de races caractéristiques de l’élevage méditerranéen).

- La présence active des femmes des éleveurs dans cette association témoigne de l’envie de voir se concrétiser certains de leurs projets, comme la création et la publication de livres de recettes culinaires des éleveurs du canton, ou de valorisation de travaux de recherches.
- Des animations relatives au pastoralisme seront proposées aux colonies de vacances présentes sur le canton.

Ces actions et ces projets démontrent combien le pastoralisme local prend conscience des enjeux de son activité sur le territoire, et de son besoin de reconnaissance tant économique que culturelle et patrimoniale. Au-delà de son histoire récente et de certains conflits, il cherche à se donner un avenir, et à perpétuer la culture que ses pères lui ont transmise ; culture rurale dans laquelle les habitants du canton aiment vivre, et qui est recherchée par le monde urbain.

Conclusion

Le pastoralisme du canton de Comps s/Artuby est représentatif du système pastoral des moyennes montagnes qui bordent la Méditerranée du nord.

Depuis la préhistoire, le cheminement de cette civilisation pastorale a imprimé sa marque sur le territoire, jusqu'à constituer un paysage culturel, et un modèle traditionnel où innovation et adaptabilité sont des valeurs fortes. Il représente un principe d'interaction privilégié entre l'homme et la nature et contribue à la biodiversité et à la pérennité d'un fort sentiment paysager, doublé d'une production nourricière de qualité.

Le pastoralisme, par sa fine connaissance du territoire et par ses savoir-faire, a développé une grande variété de modes d'exploitation des milieux (forêts, steppes, landes, transhumance, agropastoralisme), il est à intégrer dans les autres grands ensembles pastoraux du bassin méditerranéen. Menacé par les changements climatiques, économiques, sociaux ou politiques qui se déploient sur les espaces qu'il parcourt et sur la culture qu'il met en œuvre au quotidien, il devient nécessaire de permettre aux initiatives locales et volontaristes de trouver une réponse à leur mesure, afin de les accompagner dans la mise en lumière et la revitalisation d'une activité traditionnelle, mais aussi d'un patrimoine vivant et commun, par ses origines, à toute l'humanité.

La richesse de la société pastorale, par son emprise fine sur les paysages et ses processus de domestication, doit être pérennisée par une relance économique marchant de pair avec une valorisation de la culture agropastorale du Haut Var. Culture, patrimoine et économie sont en cela interdépendants, et peuvent répondre ensemble à des enjeux d'intérêt public contemporains, mais aussi à la nécessité de relier la mémoire locale à la vie des paysages et de la culture agropastorale du canton.

Et comme l'a écrit Jean Blanc : « Reprenons. Le berger est un homme qui gagne sa vie en élevant des moutons pour les besoins essentiels de l'homme. C'est sa profession, c'est sa dignité. Alors, si le berger est aussi un homme qui gagne sa vie par son savoir et son espace, qu'il la gagne !... » (1994. p. 136).

BIBLIOGRAPHIE

- A. Abbe. H. Bresch. J.-P. Ollivier. 1989. *Bergers de Provence et du pays niçois*. Editions Serre. Nice. 127 p.
- A. Acovitsioti-Hameau. 1995. *Termes communaux, termes privés : évolution d'une pratique selon l'exemple varois*. Cahier de l'ASER n°9. p.59-72.
- M. Agier. 2004. *La sagesse de l'ethnologue*. Paris: Éditions L'oeil neuf. 106 p.
- G. d'Antonio, P. Imperiale. 2000. Les rapports entre l'élevage ovin et l'agriculture dans les Abruzzes et le Tavoliere. La Dogana: aperçu de l'histoire de la transhumance. in Fabre P., Duclos J.-P., Molénat G. (dirs.): *Transhumance, relique du passé ou pratique d'avenir? Etat des lieux d'un savoir-faire euro-méditerranéen en devenir, Actes des journées euro-méditerranéennes de la transhumance*. Château-Gontier: Cheminements. p. 101-113.
- P. Arbos 1922. *La vie pastorale dans les Alpes françaises*. Paris, A. Colin.
- J. L. Argudo Periz. 2001. Las vías pecuarias de la comunidad de albarracin: historia, conservacion y usos alternativos. in *Museo de la Trashumancia, Guadalaviar, Sierra de Albarracin (Teruel)*. Aragon: Sender Ediciones. p. 64-72.
- Association française de pastoralisme. 2000. Le pastoralisme en France à l'aube des années 2000. *Pastum*. Hors Série. Éditions La Cardère. 250 p.
- A. Artaud, 1963. La transhumance dans les Basses-Alpes, *Cahiers de l'élevage*, n°260.
- Cahier de l'ASER* n°1, 1979 (réed.1988), Les bergeries du Massif de la Loube, p.9-12.
- Cahier de l'ASER* n°5, 1987, Un type de bergerie bâtie et l'organisation de son espace interne, p.17-22.
- Cahier de L'ASER* n°8, 1993, *Les abris naturels aménagés en Centre-Var (2^e partie)*, p.27-54.
- Cahier de l'ASER* n°10, 1997, Les abris naturels aménagés en Centre-Var : les vestiges de cinq bergeries et la perspective de leur interprétation, p.55-72.
- Cahier de l'ASER* n°11, 1999, Les bergeries de Rougiers, p.69-91.
- B. Auboiron. G. Lansard. 2006. *Transhumance. Un berger raconte...* Edisud. Aix-en-Provence. 159 p.
- L. Auclair. C. Aspe. P. Bardot. 2006. *Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable*. IRD Ed. Edisud. Aix-en-Provence. 359 p.

- G. Bachelard. 1957. *La poétique de l'espace*. Paris: P.U.F.; Réed. 7. 1998. Paris. Quadrige/P.U.F. 213 p.
- O. Badan. J.-P. Brun. G. Congès. 2002. Les bergeries romaines de la Crau et la transhumance antique. in Fabre P., Duclos J.-P., Molénat G. (dirs.): *Transhumance, relique du passé ou pratique d'avenir? Etats des lieux d'un savoir-faire euro-méditerranéen en devenir, Actes des journées euro-méditerranéennes de la transhumance*. Château-Gontier: Cheminements. p.19-35.
- J.-L. de Beaulieu. P. Leveau. 2001. Forêt et pastoralisme dans les Alpes du Sud, du Tardiglaciaire à l'époque actuelle, à l'interface des dynamiques naturelles et des dynamiques sociales. *AGER. Bulletin de Liaison* n°11.
- Ben Danou (frères), 1917. L'avenir du commerce de l'élevage et du commerce d'exportation du mouton (abattage sur place et frigorification), *bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la Province d'Oran*, T. XXXVII.
- M. Bergues. 1995. Des vaches au marais: de l'élevage traditionnel à l'animal comme outil de gestion paysagère. in *Paysages au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages*. Paris: M.S.H.. Cahier n°9. p.151-166.
- A. Berque. 2000. *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris: Belin.
- S. Dalla Bernardina. 1989. L'invention du chasseur écologiste, un exemple italien. *Terrain*. n°13. p.130-139.
- S. Dalla Bernardina. 2002. Plus vrai que nature. *L'Alpe*. Grenoble: Musée Dauphinois/Glénat. p. 62-66. Nature partagée. Parcs et paysages.
- J. Blache. 1933. L'homme et la montagne. Paris: Gallimard. Ed. n°15. p. 1-42.
- J. Blanc. 1992. Le berger, personnalité, comportement et représentation, in Duclos J.-C. & Pitte A. (dirs.): *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*. Grenoble: Glénat. p. 131-136.
- J. Blanc. 1997. L'espace, le territoire. La dominante pastorale. in Duclos J.-C. (dir.): *Villages d'altitude. Connaître le patrimoine, servir le développement, Actes du Séminaire des 7 et 8 décembre 1995 d'Arvioux*. Parc national du Queyras. p. 33-37.
- J. Blanc. 1997. A propos du patrimoine alpin. in Duclos J.-C. (dir.): *Villages d'altitude. Connaître le patrimoine, servir le développement, Actes du Séminaire des 7 et 8 décembre 1995 d'Arvioux*. Parc national du Queyras. p. 39-42.
- N. Blanc. M. Cohen. 2002. L'animal: une figure de la géographie contemporaine. *Espaces et sociétés*. n° 110-111. 3/4. p. 25-39. Paris: L'Harmattan. Identités, espaces, frontières. La place de l'animal.

- R. Blanchard, 1945. *Les Alpes occidentales : Les Préalpes françaises du Sud*, T.IV, Grenoble, Arthaud.
- P. Bois, 1996. *La Transat et Marseille*, Marseille, Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence.
- J.-L. Bonniol. 2005. L'invention d'un territoire et sa confrontation aux limites administratives. Le cas des Grands Causses. *Ethnologies comparées*. n°8. C.E.R.C.E. Pays, Terroirs, Territoires. <http://alor.univ.montp3.fr/cerce/revue.htm>
- P. Bourdieu. A. Sayad. 1964. *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Paris: Les Éditions de Minuit; Réed. 2002. 219 p.
- F. Braudel (dir.). 1985. *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*. Paris: Flammarion. Champs. 223 p.
- J. de Brie. 1542. *Le bon berger. Le vrai règlement et gouvernement des bergers et bergères*. Paris. Réed. 1979, *Le bon berger*. Paris: Stock.
- J.J. Brinckerhoff. *A la découverte du paysage vernaculaire*. Arles: Actes Sud. Ecole Nationale Supérieure du Paysage. 279 p.
- A.-M. Brisebarre. 1978. *Bergers des Cévennes*. Paris: Berger-Levrault; Réed. 1996. Montpellier: Espaces Sud. 540 p.
- A.-M. Brisebarre. 2007. *Bergers et transhumances*. Paris. De Borée.
- A.-M. Brisebarre. 1980. *Les bergers du voyage*. Berger-Levrault (Leçons de choses).
- Anne-Marie Brisebarre, André Dirand, Hubert Germain. 2002. *Des moutons (L'histoire, l'anatomie, l'élevage et la diversité)*. Ed. Gulf Stream.
- C. Bromberger et al. 1999. *Provence. L'architecture rurale française*. Editions A Die.
- M.J. Brunhes-Delamarre. 1999. *La vie pastorale et agricole dans le monde*. Grenoble: Glénat.
- P. Camporesi. 1989. *La terre et la lune. Alimentation, folklore, société*. Paris: Aubier. Histoires.
- P. Camporesi. 1989. *L'officine des sens. Une anthropologie baroque*. Paris: Hachette.
- J. Cauvin. 1998. *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture*. Paris: Flammarion. Champs.
- C.E.R.P.A.M. 2002. *Cabanes pastorales d'alpages dans les Alpes du Sud*. Manosque: C.E.R.P.A.M./Institut de l'élevage. Techniques pastorales. 130 p.
- D. Chevallier. (et al.). 1985. Identité culturelle et appartenance régionale: quelques orientations de recherche. *Terrain*. n°5. p. 3-5. Identité culturelle et appartenance régionale.

- D. Chevallier. I. Chiva. F. Dubost. 2000. L'invention du patrimoine rural. in Chevallier D.(dir.): *Vives campagnes; le patrimoine rural, objet de société*. Paris: Autrement. p. 11-56.
- D. Chevallier. 2003. Le patrimoine rural, outil politique ou enjeu de société? *France Moderne et Contemporaine*. vol. 11. n°3. p. 279-292.
- M. de Certeau. 1980. *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*; Réed. 1990. Paris: Gallimard. Folio Essais. 350 p.
- M. Cohen (Coord). 2003. *La brousse et le berger. Approche interdisciplinaire de l'embroussaillement des parcours*. Espaces et Milieux. Ed. CNRS. Paris.
- A. Collomp. 1983. *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris :PUF. 239.
- A. Compan. 1961. Transhumance et douanes aux confins des Basses Alpes et du Haut Comté de Nice (1814-1840). *Provence Historique*. P. 343-353.
- N. Coulet. 1986. Du XIIIe au XVe siècle, Mise en place d'un système, in Musset D. Emery F.-X. (et al.): « Revenons à nos moutons », Histoire et actualité de la transhumance en Provence. Forcalquier: *Les Alpes de Lumière*. n°95-96, p. 50-55.
- N. Coulet. 1978. Sources et aspects de l'histoire de la transhumance des ovins en Provence au bas Moyen Age. *Le Monde Alpin et Rhodanien*. 3-4.
- J. Courtin. 2000. *De -6000 à -4500. Les premiers paysans du Midi*. Collection Histoire de la France préhistorique. La maison des roches Editeur.
- P. Coste. 1977. L'origine de la transhumance en Provence : enseignements d'une enquête sur les pâturages comtaux de 1345. in : *L'élevage en Méditerranée occidentale. Actes du colloque international de l'institut de recherches méditerranéennes, Sénanque, mai 1976*. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique. Paris. p. 113-116.
- D.A.T.A.R. 2003. *Quelle France rurale pour 2020? Contribution à une nouvelle politique de développement durable*. Paris: La Documentation Française. 64 p.
- A.-E. Delavigne F. Roy. 2007. Filmer le monde pastoral, une question de parti pris ? *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*. N°54. p. 89-95.
- G. Delbos. P. Jorion. 1984. *La transmission des savoirs*. Paris: M.S.H. 310 p
- G. Delbos. 2000. Dans les coulisses du patrimoine. in Chevallier D.(dir.): *Vives campagnes; le patrimoine rural, objet de société*. Paris: Autrement. p. 97-128.
- M. Detienne. J.-P. Vernant. 1974. *Les ruses de l'intelligence, la mètis des grecs*. Paris: Flammarion; Réed. 2002. Paris: Flammarion, Champs. 308 p.
- A. Detrez. 2002. *La construction sociale du corps*. Paris: Seuil. Points Essais. 230 p

- J.-P. Digard. 1990. *L'homme et les animaux domestiques*. Paris: Fayard. 326 p.
- J.-P. Digard. 1995. Un phénomène méconnu: le marronnage. Aspects modernes et implications. in Lizet B. & Ravis-Giordani G. (dirs.): *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal, un jeu sur la distance*. Paris: C.T.H.S. p. 133-144.
- P. Donnadiou. 2002. *La Société paysagiste*. Arles: Actes Sud/Ecole Nationale Supérieure du Paysage. 145 p.
- J.-C. Duclos. M. Mallen. 1998. Transhumance et biodiversité: du passé au présent. *Revue de Géographie Alpine*. n°4. Tome 86. p. 89-101.
- J.-C. Duclos, in C. Jourdain-Annequin et J.-C. Duclos (dirs.). 2006. *Aux origines de la transhumance. Les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui*. Editions A. et J. Picard. Paris.
- A.-H. Dufour. T.K. Schippers. 1993. Jeux de différences. Une approche méthodologique de l'identité à l'épreuve de deux terrains varois. *Le Monde alpin et rhodanien*. 1/2. p. 169-187. L'identité vécue. Discours, rites, emblèmes.
- A.-H. Dufour. 1997. Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie. *Le Monde alpin et rhodanien*. 2/4. p. 187-200. Nommer l'espace.
- P. Fabre et G. Lebaudy. 2004. La mémoire longue d'un métissage: la « métisse » ou la race ovine mérinos d'Arles. *Anthropozoologica*. n°39 (1). Paris: Publication scientifique du Muséum. p. 107-122.
- J.-C. Garnier. F. Labouesse. 2000. Quand société et ruralité renouvellent leurs relations: les fêtes de la transhumance dans le Midi méditerranéen, in Rautenberg M., Micoud A., Bérard L., Marchenay P. (dirs.): *Campagnes de tous nos désirs*. Paris: M.S.H.. Cahier n°16, p. 123-140.
- A. Gautier. 1990. *La domestication. Et l'homme créa l'animal....* Le Jardin des Hespérides. Editions Errance. Paris. p. 132-140.
- B. Geertz. 1986. *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*. Paris: P.U.F. 289 p.
- J. Giono. 1993. *Provence*. Ed. Gallimard. Folio. Textes réunis en 1995, après publication dans des revues et journaux locaux, de 1950 à 1970. Voir aussi *Provence Perdue* (1967), et *L'eau vive* (1943).
- B. Hervieu. J. Viard. 2005. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube. 154 p.
- B. Hervieu. J. Viard. 2001. *L'archipel paysan, la fin de la république agricole*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube. 124 p.

- R.-M. Lagrave. 1980. *Le village romanesque*. Arles: Actes Sud. 228 p.
- J.-M. Lamblard. 1986. *L'Uiard*. Mussidan: Fédérop. 177 p.
- F. Lautmann. 1985. Fête traditionnelle et identité locale. *Terrain*. n°5. p. 29-36.
- G. Lebaudy. 2000. Dans les pas des bergers piémontais en Provence. Traces, parcours, appartenances. *Le Monde Alpin et Rhodanien*. 1/3. p. 141-164. Migrations, marges et métiers.
- G. Lebaudy. 2003. Sur les flots. Transhumances méditerranéennes. *L'ALPE*. N°20.
- G. Lenclud. 1987. La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie. *Terrain*. n°9. p.110-123.
- P. Leveau. 2004. Entre le delta du Rhône, la Crau et les Alpes, séquentiations du temps pastoral et mouvement des troupeaux durant la période romaine. in *Transhumance et estivage: les déplacements du bétail en Europe et dans le bassin méditerranéen, des origines aux enjeux actuels, Colloque international 9-11 septembre 2004*, Flaran: C.T.H.S.
- M. Marié. 1982. *Un territoire sans nom*. Librairie des méridiens. Paris.
- F. Martel. 2001. *Canjuers, une expropriation réussie*. Verdon. Autona 2001. p. 68-78.
- P. Mélet. 1978. *Bergers, mes amours*, Antonaves, chez l'auteur.
- Musée de Salon & de la Crau. 2001. *Théodore Jourdan 1833-1908*. Catalogue d'exposition.
- M. Mistral. 1951. *L'industrie drapière dans la vallée du Verdon*. Nice. Thèse de doctorat.
- J.-N. Pelen. 1985. Le pays d'Arles: sentiments d'appartenance et représentation de l'identité. *Terrain*. p. 37-45.
- B. Poche. 1996. *L'espace fragmenté. Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*. Paris: L'Harmattan. 270 p.
- J. Porcher. 2002. *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*. Paris: P.U.F. 290 p.
- J. Pouillon. 1993. *Le cru et le su*. Paris: Seuil. 157 p.
- C. Raffestin. 1993. Autour de la fonction sociale de la frontière. *Espaces et sociétés*. n° 70-71. p. 157-164. Paris: L'Harmattan. Identités, espaces, frontières.
- G. Ravis-Giordani. 1983. *Bergers corses. Les communautés montagnardes du Niolu*. Marseille: Albiana/PNRC; Réed. 2001. 505 p.
- G. Ravis-Giordani. 1994. « U pastore » et « lou pastre »: place et représentation du berger dans la société corse et dans la société provençale, in *Antropologias sin fronteras. Ensayos en honor de Carmelo Lison Tolosana*. Madrid. p. 53-60.

- E. Reclus. 1880. *Histoire d'une montagne*. Paris: Hachette; Réed. 1998. Arles: Actes Sud/Lemeac. Babel. 226 p.
- G.-A. de Réparaz. 1969. La transhumance ovine provençale, évolution et problèmes actuels. *Recherches Méditerranéennes*. n°8. p. 223-249.
- L. Rieutord. 1995. *L'élevage ovin en France. Espaces fragiles et dynamique des systèmes agricoles*. Clermont-ferrand: CERAMAC. Université Blaise Pascal. 510 p.
- Y. Rinaudo. 1982. *Les vendanges de la République. Paysans du Var à la fin du XIXe*. Presses Universitaires de Lyon.
- A. Roger. 1997. *Court traité du paysage*. Paris: Gallimard. Bibliothèque des sciences humaines. 191 p.
- J. Sagne, 1950. *L'Algérie pastorale*, Alger, Fontana.
- M. Salmona. 1994. *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. Paris: L'Harmattan. 370 p.
- P. Sansot. 1990. Du bon et du moins bon usage de la commémoration. in Jeudy H.P. (dir.): *Patrimoines en folie*. Paris: M.S.H. Cahier n°5. p. 283-290.
- T.K. Schippers. 1986. *Temps vécus, temps perçus. Au fil des saisons en Provence intérieure*. Paris: C.N.R.S.
- T.K. Schippers & A.H. Dufour. 1987. *Nous ici et les autres. Formes d'identité locale et micro-régionale en Provence varoise*. Mission du patrimoine ethnologique. Ministère de la culture. Paris.
- D. Shayegan. 1989. *Le regard mutilé*. Paris: Albin Michel.
- J.-L. Trassard. 1969. *Paroles de laine*. Paris. Gallimard. 210 p.
- J.-L. Trassard. 1998. *Ouailles*. Cognac. Le temps qu'il fait.
- M. Trassard. 2004. *Tant qu'il y aura des coquelicots, voyage en agriculture*. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube. 222 p.
- J.-P. Vernant. 1982. *Mythe et société en Grèce ancienne*. Paris: Maspero. 250 p.
- P. Veyret. 1951. *Géographie de l'élevage*. Paris: Gallimard. Collection Géographie Humaine. p. 178-192.

Petit inventaire des termes pastoraux recensés

- *une agnelée* : brebis ayant fait l'agneau ;
- *l'ambour* : cytise (bois) ;
- *une apoussée* : brebis dont la mamelle marque une pousse, qui va agneler dans peu de temps ;
- *un arèt* : bélier ;
- *un assalé, assalié* : pierre plate sur laquelle on dépose le sel pour le troupeau ;
- *l'avé* : l'avoir, c'est à dire le troupeau ;
- *le baile* : l'entrepreneur de transhumance, le chef des bergers et le guide du troupeau ;
- *bandir* : lancer, larguer un troupeau sur un pâturage pour le faire paître ;
- *les bannes / une bannette, bannarde* : cornes / brebis à corne (un *bannard* pour un mâle) ;
- *le battaou* : battant de la sonnaille ;
- *les bessoun* : jumeaux (agneaux) ;
- *la bessonière* : brebis ayant des jumeaux ;
- *la berque* : brebis de cinq ans, va dans la curaille ;
- *le biaï, biaï* : direction générale donnée à un troupeau, par extension, tendance du troupeau et des hommes ;
- *la bise* : vent froid (du nord-Ouest) ;
- *lé bigournan* : les castrer
- *le borri* : crayon gras qui sert à marquer temporairement une brebis ;
- *la bourrette* : brebis à la tête et aux pattes noires ;
- *le bregon* : herbe longue appréciée des ovins ;
- *la caillette* : brebis à la robe mouchetée ;
- *le cäisse* : pédiluve (peu employé) ;
- *agneau calu* : maladie du tournis (coenurose ovine) due à un kyste dans le cerveau.
Symptômes : la brebis souvent atteinte de cécité tourne en rond.
- *le cantaire* : petit ciseau de tonte ;
- *le capitaou* : le cheptel, le capital ;
- *le chambis* : collier de bois auquel on suspend une sonnaille ;
- *chaumer* : se reposer, ruminer aux heures chaudes de la journée ;

- *la chaume, tchaume* : lieu ombragé où les brebis prennent le frais et se reposent aux heures chaudes ;
- *le clavellas* : sonnaille évasée ;
- *la clavette* : boutonnière (ou clé) taillée dans du bois de buis que l'on glisse dans une fente de la lanière de cuir pour fermer le collier de bois où est suspendue la sonnaille ;
- *la clède* : claie de bois, sorte de petite palissade servant à confectionner des parcs pour enclore une bête –existe aussi en métal ;
- *la couale* : colline de bois et de garrigue ;
- *la curaille* : toutes les bêtes déformées, les agneaux tardifs, les vieilles brebis, brebis souffreteuses ;
- *la curaou* : bande de cuir permettant de maintenir la sonnaille au collier de bois ;
- *la draille, draio* : chemin emprunté par les troupeaux ;
- *l'empelissage* : pose d'une peau d'agneau mort sur une agneau vivant dans le but de le faire adopter par la mère du premier ;
- *endrailler* : prendre la route ;
- *un escabot* : le troupeau ;
- *une escarade* : petit troupeau séparé du gros de la troupe ;
- *une escoussure, l'esconchure* : marque à l'oreille d'une brebis, par coupure ou dépointage pour toutes les bêtes d'un même propriétaire ;
- *une estive* : temps et lieu du pâturage d'été (alpage) ;
- *le fanal* : lampe à pétrole utilisée pour signaler les troupeaux de nuit, par route ;
- *le flouca* : bélier castré, décoré de pompons de laine préservés lors de la tonte, animal surdomestiqué servant à mener le troupeau ;
- *les forces, forze* : ciseaux de tonte ;
- *la fuméou* : agneau femelle ;
- *le Gavot* : terme désignant les habitants de régions montagneuses, parfois employé péjorativement pour désigner une personne rustre ;
- *brebis goï, goïo* : boiteuse, mal fichue ;
- *jap, japa* : ordre donné à un chien de conduite pour qu'il aboie ;
- *lier la queue* : attacher un fil noué serré en haut de la queue de la brebis, la queue enfle et on perce après 24 heures : le mauvais sang (infecté) sort ;
- *la lutte* : période de lutte des béliers, que l'on met sur les brebis à féconder, en mars et en octobre (un bélier pour 50 à 70 brebis) ;
- *le menoun* : bouc castré, de belle allure, servant à conduire le troupeau ;

- *le migou, migon* : crottin de brebis, fumier ;
- *la montagne* : synonyme de pâturage d'estive ;
- *le moutonnet* : agneau de deux ans environ ;
- *la moutonnesso* : viande de mouton désossée, salée et séchée, préparée autrefois par les bergers en estive ;
- *le muguet* : bouton infectieux sur la lèvre d'un agneau ;
- *l'œil poché* : pellicule blanche sur l'œil (faire un fil de laine blanche pour une brebis noire, et inversement ; couper l'oreille et faire saigner dans l'œil grâce au fil) ;
- *le pas fourca* : portillon mobile servant de sas pour trier des ovins et caprins ;
- *la pastraille* : terme péjoratif désignant l'ensemble des bergers ;
- *le pastre* : berger ;
- *le pastrilloun* : petit, jeune berger sans beaucoup d'expérience ;
- *le pèbre d'aïl* : sarriette ;
- *la pègue, pègo* : la poix, par extension la marque que l'on trempait dans la poix ;
- *le peloun* : herbe ressemblant à un poil fin, de très bonne qualité sur un pâturage ;
- *le pelot* : propriétaire d'un gros troupeau d'ovins, patron ;
- *la piagno* : piétin (maladie des ongles) ;
- *la pique* : sonnaille à sonorité sèche ;
- *la place* : pâturage loué par un éleveur (en hiver généralement) ;
- *la plane* : brebis de moins de 18 mois ;
- *la platelle* : sonnaille allongée que portent les ânes ;
- *la quihèto, quille* : monticule de pierres élevé pour marquer une limite de pâturage ;
- *la rabasse* : truffe (champignon) ;
- *le redoun, redon* ; grosse sonnaille à sonorité grave (bêtes meneuses) ;
- *le relarg, relarguié* : halte où le troupeau transhumant peut pâturer ;
- *les restouble* : chaumes ;
- *la ribe* : bordure, rive, lisière ;
- *la rougne* : gale (maladie dermatologique) ;
- *la segundo* : brebis de trois ans ;
- *brebis sieuclouo* : brebis dont les reins partent de travers (mal cerclée, lourde des reins : *lourdo dei ren*) ;
- *le tablier* : morceau de tissu ou de cuir rigide posé comme un tablier sur le ventre d'un bélier et attaché derrière le cou, empêche la fécondation des femelles ;
- *tanquer* : stopper, bloquer (les bêtes) ;

- *la tardonière* : brebis ayant agnelé au printemps ;
- *le toundaire* : tondeur ;
- *brebis trace* : mauvaise brebis, mauvais en général ;
- *brebis trounche* : brebis bannarde, qui a de belles cornes ;
- *brebis turge, la turgaille* : brebis stériles, sans agneau ;
- *le vassieu, vassiou* : brebis qui n'a pas fait d'agneau (moins de 18 mois), brebis vide ;

« Un paysage de l'agropastoralisme méditerranéen »

La présence du pastoralisme : indispensable au maintien des paysages et de la biodiversité

1- Comment s'intéresser au paysage du canton ?

Le paysage est partout présent, nous le fréquentons à un tel point que nous ne le regardons plus vraiment. Notre attention s'éveille devant un paysage nouveau ou exceptionnel, mais pourquoi ne pas envisager le paysage agropastoral du canton de Comps comme un paysage exceptionnel ?

Le paysage fournit pourtant des renseignements concrets sur le climat, sur le vivant qui nous entoure et sur les hommes qui contribuent, par leur travail, à le façonner au quotidien. Le paysage intervient de plus en plus dans l'économie de nos sociétés ; il influence même le prix du foncier. Il est un critère recherché pour notre qualité de vie, ceux qui n'y habitent pas cherchent à venir s'y ressourcer, prendre « le bon air ».

Le paysage devient l'objet de politiques publiques au niveau national et européen (la France a signé la Convention européenne du paysage, mettant en commun la double perspective de conservation et de création du paysage).

« Lire un paysage » signifiera donc raconter un peu l'histoire de chacun de nous, révéler des empreintes, des traces, des marques qui sont autant de signes qu'il faut repérer et déchiffrer. Le paysage du canton de Comps est un livre ouvert, qui nous donne à voir des informations très nettes sur son histoire et les activités humaines qui s'y déroulent.

En cheminant dans ce paysage, accompagné d'observateurs compétents, en associant les regards, les savoirs, les savoir-faire et la sensibilité de chacun, il est possible de le faire connaître et de le faire aimer. C'est une façon nouvelle d'aborder la culture pastorale et l'histoire et l'identité du canton que de permettre aux visiteurs de s'y situer physiquement.

Exemple de lecture : *Nous sommes au village de Bargème, un matin d'avril.*

Au sud, le Collet et son exploitation agropastorale, entourée de ses prairies naturelles, de ses prés de fauche, et de ses bois. Plus loin, la limite du camp militaire –marquée par la forêt- et les prolongements du plateau vers Brovès. A l'est, la falaise de Brouis, première montagne avec le Lachens que l'on peut voir depuis Toulon. En dessous, des éboulis et des buis, et plus bas, d'anciennes terrasses mangées par les pins, une zone de feuillus où coule la source du village, et des prés de fauche, des cultures maraîchères, et un troupeau qu'un berger vient de sortir de son parc de nuit. Que fait-il, ce troupeau ? Pourquoi les brebis bêlent-elles lorsqu'elles voient le berger approcher avec un seau ? Et maintenant, où se dirigent les animaux, droit dans la colline ? Ces comportements sont-ils naturels, ou le résultat d'une pratique de garde et de domestication particulières ? Le berger semble faire suivre un itinéraire au troupeau : il lance ses chiens, appelle ses bêtes... Comment élabore-t-il ce circuit ? Quand on voit, plus tard, le berger immobilisé, n'est-il pas –en observant l'état de la végétation, la santé et le comportement du troupeau- en train d'accumuler de l'information qui orientera la suite de sa garde ?

Bref, l'observation ouvre sur un monde pastoral complexe, passionnant et mystérieux.

Encore faut-il l'observer pour le comprendre.

3- La valorisation du « paysage culturel agropastoral » du canton

Voici les recommandations du congrès des experts de l'UNESCO qui s'est réuni du 19 au 22 septembre 2007 à Meyrueis (Lozère) afin de proposer le classement des Cévennes et des Grands Causses au titre de patrimoine mondial de l'humanité, au regard de la valeur patrimoniale et culturelle de leurs paysages agropastoraux. Cette démarche s'étend à tout le bassin méditerranéen, et entend créer une prise de conscience et une dynamique de gestion, de relance et de valorisation de ces milieux. Elle pourrait aussi bien s'appliquer au Haut-Var.

● **Vision** : « Considérer comme « paysage » le résultat d'un système (pastoral, industriel, religieux, etc.) sur un espace donné implique de prendre en compte les différents regards portés sur cet espace et ce système : ceux des sociétés agropastorales qui les produisent, des autres habitants, des autorités qui les gèrent, de ceux qui s'attachent à leur préservation, des visiteurs et de ceux qui le découvrent et s'interrogent. Ces regards pouvant être conflictuels, le

processus de gestion des paysages implique une négociation, pour acquérir d'abord une vision commune. »

● **Projet** : « La participation centrale des acteurs locaux à la définition, à la gestion et à la reconnaissance des paysages culturels agropastoraux n'est pas seulement une question de démocratie, mais aussi une composante essentielle de l'efficacité à long terme de la préservation et de la gestion de ces milieux. La reconnaissance d'u territoire agropastoral comme paysage culturel et de sa gestion doivent être un projet commun, entre acteurs locaux (éleveurs, cultivateurs, chasseurs, autorités, protecteurs de la nature...) concerté avec les autorités départementales, régionales et nationales, et pouvant être partagé avec les visiteurs. »

● **Pérennité** : « Les systèmes agropastoraux se montrent flexibles, adaptables aux changements locaux et mondiaux du climat et des marchés, et même capables de se régénérer après un affaiblissement. Ils doivent donc trouver une voie entre la muséification touristique et l'amnésie totale, pour poursuivre leur évolution d'une façon qui, à la fois, préserve leurs valeurs culturelles et patrimoniales, et les rende économiquement viables dans le contexte moderne. »

(Cf. annexe 3 pour la totalité du texte)

C'est là tout l'enjeu de la mise en place d'une structure de valorisation patrimoniale dans le canton, à la fois outil d'interprétation à l'usage du grand public et outil de pérennisation du métier de berger.

**Recommandations de la
réunion thématique d'experts sur les paysages culturels
de l'agropastoralisme méditerranéen**

20-21-22 septembre 2007, Meyrueis, Lozère, France

La réunion thématique d'experts sur les paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen a été suivie par *X* participants, représentant *Y* pays du bassin méditerranéen, ainsi que l'UNESCO, l'ICOMOS, l'UICN, l'État français, les collectivités régionales, départementales et locales. La liste des participants et le programme de la réunion figurent en annexe.

Ces recommandations s'adressent à l'UNESCO, au Comité du patrimoine mondial, au Centre du patrimoine mondial, aux organismes consultatifs, aux États parties qui ont ou souhaitent présenter des paysages culturels agropastoraux sur la liste du Patrimoine mondial, et plus généralement à tous ceux qui sont concernés par la gestion de sites représentatifs de l'agropastoralisme en Méditerranée.

1- Pastoralisme

- Définition :

Le pastoralisme est défini comme une activité d'élevage dont le système de production utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même, soit dans le cadre de la transhumance.

- Caractéristiques :

Le système pastoral, caractérisé par une société, une activité et un milieu en interaction :

- il caractérise un des grands ensembles géo-culturels, au même titre que d'autres grandes familles d'activités agricoles, industrielles, commerciales, religieuses, artistiques, etc. ;
- il constitue une interaction de l'homme et de la nature, qui a montré sur de longues périodes un modèle de gestion de l'hétérogénéité et de l'aléa, et qui a produit non seulement des écosystèmes durables (*sustainable*) contribuant à la biodiversité globale, mais aussi des paysages culturels d'une qualité remarquable ;

- il présente une grande variété de modes d'exploitations du milieu (nomadisme, agropastoralisme, sylvo-pastoralisme...), d'espèces élevées (bovins, ovins, caprins, chevaux, camélidés...) et d'ensembles régionaux (steppes d'Asie centrale, déserts sahariens et arabiques, bassin méditerranéen, prairies alpines, Altiplano andin, grandes plaines d'Amérique du Nord...);
- il est menacé à travers le monde par les changements environnementaux, climatiques, physiques, économiques, sociaux ou politiques qui affectent ses espaces et ses sociétés.

Pour ces raisons, suite aux considérations du Comité du Patrimoine mondial à sa 28^e session (Suzhou, 2004, à partir de l'analyse des lacunes faite par l'ICOMOS et l'UICN, et de l'évaluation des catégories de paysages culturels 1992-2002 publiée en 2003), ils considèrent que les paysages du pastoralisme ont leur place dans la catégorie des paysages culturels du Patrimoine mondial et que la liste du Patrimoine mondial ne leur fait pas assez justice.

2- Agropastoralisme méditerranéen

Définition :

L'agropastoralisme méditerranéen de moyenne montagne (abrégé ci-après en « agropastoralisme méditerranéen ») constitue un de ces grands ensembles de systèmes pastoraux. Il se caractérise par le contexte suivant :

- l'influence du climat méditerranéen (été sec à très sec, hiver doux) ;
- un relief qui fait une large place à la moyenne montagne, ce qui donne une grande variété de milieux selon le substrat, l'altitude et l'exposition, et fournit les conditions de la transhumance ;
- des sols généralement de faible productivité ;
- un élevage principalement ovin, souvent associé aux caprins, localement aux bovins ou aux camélidés ;
- une des régions de plus grande biodiversité de la planète, en même temps très anthropisée ;
- une histoire pluri-millénaire d'interactions au sein de cet ensemble.

Dans ce contexte, les sociétés agropastorales méditerranéennes ont mis au point des systèmes adaptés et complexes, alliant pastoralisme, cultures et forêts, exploitation intensive et extensive, sédentarité et transhumance.

Valeurs associées : Les paysages de l'agropastoralisme méditerranéen possèdent, dans un cadre souvent grandiose, où la montagne est proche de la mer, des valeurs paysagères, des valeurs écologiques, des traces de l'activité humaine qui les a façonnés, de grande valeur

patrimoniale : chemins, abreuvoirs, bâti, terrasses, murets, gestion de l'eau... Comme d'autres paysages culturels du pastoralisme, ils présentent aussi des valeurs associatives ou immatérielles, indissociables de leur valeurs tangibles. Les sociétés agropastorales méditerranéennes ont des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des rites d'une grande richesse. Leurs montagnes ont souvent été le refuge de minorités ethniques ou religieuses et contiennent souvent des sites sacrés. Toutes ces valeurs, tangibles et intangibles, sont également caractérisées par une très longue persistance dans le temps jusqu'ici.

Spécificités régionales : Les paysages de l'agropastoralisme méditerranéen possèdent, à côté de caractères communs, une grande diversité, avec au moins des familles régionales : rive nord de la Méditerranée, Balkans, Proche-Orient, Maghreb. Les conditions peuvent y varier considérablement : niveau de vie, marchés, démographie (croissance ou déprise), histoire politique, religieuse, économique ancienne ou récente, relations communautaires, pression urbaine ou d'infrastructures, évolution des milieux pâturés (fermeture, surpâturage...), risques naturels (incendie, inondation, érosion, désertification), politiques agricoles, économiques, environnementales, demande sociale (tourisme, nature, paysage...).

LES PARTICIPANTS RECOMMANDENT CE QUI SUIT :

3- Patrimonialisation et projet commun

Vision : Considérer comme paysage le résultat d'un système sur un espace donné implique de prendre en compte les différents regards portés sur cet espace et ce système : ceux des sociétés agropastorales qui les produisent, des autres habitants, des autorités qui les gèrent, de ceux qui s'attachent à leur préservation, des visiteurs et de ceux qui les découvrent de loin par l'intermédiaire de moyens de communication. Ces regards pouvant être conflictuels, le processus de reconnaissance et de gestion implique une négociation, pour acquérir d'abord une vision commune.

Projet : La participation centrale des acteurs locaux à la définition et à la gestion de leurs paysages culturels n'est pas seulement une question de démocratie, mais aussi une composante essentielle de l'efficacité à long terme de la préservation et de la gestion. La reconnaissance d'un territoire agropastoral comme paysage culturel et sa gestion doivent être un projet commun, établi par les acteurs locaux (éleveurs, cultivateurs, chasseurs, autorités, protecteurs de la nature et du patrimoine...), concerté avec les autorités régionales et nationales, et partagé par les visiteurs.

Évolution et résilience : Les systèmes agropastoraux se montrent flexibles, adaptables aux changements locaux et mondiaux du climat et des marchés, et même résilients (c'est-à-dire capables de se régénérer après un affaiblissement). Leurs activités et leurs paysages doivent donc trouver une voie entre la muséification touristique et l'amnésie totale, pour poursuivre leur évolution d'une façon qui à la fois préserve leurs valeurs patrimoniales et les rende économiquement viables dans le contexte moderne.

Nécessité de politiques publiques de soutien : Les systèmes agropastoraux – sociétés, activités et paysages – demeurant fragiles dans le contexte actuel, notamment celui du changement climatique et de la mondialisation de l'économie, ils ont besoin du soutien de politiques publiques, témoignant de l'intérêt de l'ensemble de la société à leur égard, qui les aident à vivre de leur activité sans s'y substituer.

(version temporaire)

Remerciements

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à :

Mr Max Demaria (Conseil Général du Canton de Comps), Mr Pierre Jassaud (maire de Bargème), Mr Bernard Clap (Président du SIVOM Artuby-Verdon, maire de Trigance), Mme Raymonde Carletti (Conseiller Général du Canton de Comps, maire de La Martre), André Gueymard (maire de Comps), Felix Lambert (dernier maire de Brovès), Yves Fattori (Président de l'Association pour la Sauvegarde des ATP, Draguignan), Jean-Philippe Gallet et Suzanne Gioanni (Co-Directeurs du Parc Naturel Régional du Veron) et leur équipe dont Gwenael Barreteau, Jérôme Domenge et tous ceux dont le travail a trait au pastoralisme, Jean-Luc Domenge (Président de l'Association du Musée du Moyen Verdon), Anne-Marie Brisebarre (anthropologue, EHESS, Paris), Thomas Schippers (anthropologue), Guillaume Lebaudy (ethnologue, Université de Provence et Musée des ATP de Draguignan), Alexandra Allione (ethnologue et Musée des ATP de Draguignan) et l'équipe du Musée des ATP de Draguignan, Amandine Delarbre (ethnologue, Musée du Moyen Verdon, Castellane), Elisabeth Hauwy et Claude-Hélène Pasco (cabinet d'étude), Karine, Andréa Marin et Julien Bétrancourt, Marie, Alexandre et sa compagne, Jean Blanc, Laurent Cabiron (Sonnailler, St Martin de Crau), Marc Mallen (Maison de l'Oralité Alpine, Conseil Général Hautes-Alpes, Gap), Stephano Martini (Ecomusée du Pastoralisme de Ponteburnardo, Vallée Stura, Piémont), les vétérinaires de la Souris Verte (Draguignan) et Mrs Wallace, Pascal Thavaud (CERPAM), Thierry Faure (ONF), Mr Collomp (tondeur), Laetitia Nicolas (ethnologue chargée d'étude pour le projet « Maison de la Forêt » de La Martre), Muriel Carlavan (secrétaire du SIVOM); tous les éleveurs et bergers rencontrés, et en particulier :

Gilles Brémond, Lucien Fabre et leur famille, Philippe Fabre et sa famille, Bernard Bellini-Martine Baron et leur famille, Lucette Laugier et sa famille, Gilles Blanc et sa famille, Gaston Rouvier, Patrick Carlavan et sa famille, Fernand Cauvin et sa famille, Pierro Flavitas et sa famille, André Pourret et sa famille, la famille Masolini, Max Pelissier et sa famille, Mr Reboul, famille Autran-Gilardi, famille Boubaker... et tous ceux qui sont encore entre les lignes....

Je transmets mon amitié aux familles qui ont perdu un de leurs proches.